



**ÉTUDE ET PROPOSITION DE CONSERVATION-RESTAURATION
D'UN ENSEMBLE DE JUPES-MONNAIES KANAK
DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE LA ROCHELLE**



Marie Bastard
Mémoire de fin d'études

École Supérieure d'Art d'Avignon
Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique
Option Art - Mention Conservation-Restauration - Session 2016

ÉTUDE ET PROPOSITION DE CONSERVATION-RESTAURATION
D'UN ENSEMBLE DE JUPES-MONNAIES KANAK
DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE LA ROCHELLE

Marie Bastard

Mémoire de fin d'études
en vue de l'obtention du
Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique
Option Art - Mention conservation-restauration
Session 2016

Direction de projet

Stéphanie Elarbie

Directeur de mémoire

Pierre Lagrange

Coordination des mémoires

Gaspard Salatko

Je tiens à exprimer ma gratitude à

- **Élise Patole-Edoumba**, conservatrice du Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle, pour avoir accepté que j'entreprenne l'étude de la collection de jupes-monnaies et au personnel du Muséum pour leur disponibilité et leur aide apportée dans la recherche de documentations de la collection.
- **Emmanuel Kasarhérou**, adjoint au directeur du département du patrimoine et des collections du Musée du quai Branly pour nos échanges et rencontre passionnante autour des jupes-monnaies.
- **Marianne Tissandier**, responsable des collections du Musée de Nouvelle-Calédonie, pour sa bienveillance tout au long de mon étude.
- **Yves-Béalo Gony**, conservateur-ethnologue à l'Institut d'Archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique (IANCP), pour ses informations précieuses.

*Toutes les personnes rencontrées en Nouvelle-Calédonie et tout particulièrement **Pélagie Nerhon**, adjointe culturelle au Centre Culturel Pomémie et **Gourou Eloi**, enquêteur culturel et chargé de médiation au pôle oralité de l'ADCK à Koné, pour leur aide apportée tout au long de mon enquête. Je tiens tout particulièrement à remercier l'équipe du Musée de Nouvelle-Calédonie pour leur accueil chaleureux.*

Aux institutions m'ayant permis d'examiner les jupes-monnaies de leur collection :

- **Béatrice Rolin**, conservatrice du Musée d'Angoulême et **Emilie Salaberry**, responsable des collections extra-européennes.
- **Marie-Solange Néaoutyne**, conservatrice du Musée de Nouvelle-Calédonie.
- **Claire Pépin-Roirand**, conservatrice du Musée de Royan.
- Au personnel du Musée du quai Branly.

Mes professeurs :

- **Stéphanie Elarbi**, conservatrice-restauratrice au Musée du Quai Branly pour son soutien et son aide dans l'élaboration de ce projet.
- **Pierre Lagrange**, anthropologue et professeur à l'École Supérieure d'Avignon pour ses conseils et relectures.
- **Gaspard Salatko**, anthropologue et professeur à l'École Supérieure d'Avignon pour ses conseils et son suivi.
- **Cathy Vieillescaze** et **Céline Joliot**, chimistes et responsables du pôle scientifique appliqué à la restauration au laboratoire Ingénierie de la restauration des patrimoines naturel et culturel de l'Université d'Avignon.

A tout ceux qui ont participé de près ou de loin à cette étude.

Merci à Christine et Guillaume pour leurs relectures attentives et leur soutien.
Enfin, une pensée bienveillante à mes camarades de classe.

Sommaire

Avant-propos relatif à la terminologie	p.8		
Introduction	p.10		
PARTIE 1 – LA JUPE-MONNAIE AU SEIN DES COLLECTIONS DE MÉTROPOLE	p.12		
1. Les jupes-monnaies dans la collection du Muséum d’Histoire Naturelle de La Rochelle	p.12		
2. Constitution de la collection de jupes-monnaies du Muséum d’Histoire Naturelle de La Rochelle	p.15		
3. Condition de collecte et de constitution des collections provenant de Nouvelle-Calédonie jusqu’au début du 20e siècle	p.17		
4. Perception et exposition de la jupe-monnaie et collection kanak en métropole jusqu’à aujourd’hui	p.19		
PARTIE 2 – LA JUPE-MONNAIE AU SEIN DE LA CULTURE KANAK	p.25		
1. La jupe de fibre : le vêtement, l’objet-personne et l’objet d’échange	p.25		
1.1. Le vêtement	p.25		
1.2. L’objet-personne	p.26		
1.3. L’objet d’échange	p.28		
2. La jupe au sein des échanges cérémoniels	p.29		
2.1. Les cérémonies du mariage et du deuil	p.29		
2.2. La place des objets dans les échanges	p.32		
2.3. Circuit de l’objet	p.34		
2.4. Localisation des échanges	p.35		
2.5. La jupe, un objet féminin	p.35		
2.6. Conditions de présentation de la jupe-monnaie lors des échanges et critère d’appréciation	p.36		
2.7. La jupe monnaie aujourd’hui	p.39		
PARTIE 3 – ÉTUDE TECHNIQUE : ÉLABORATION DE LA JUPE-MONNAIE	p.40		
1. Mise en oeuvre des fibres végétales	p.40		
1.1. Nature des fibres	p.40		
1.2. Préparation des fibres	p.41		
1.3. Coloration des fibres	p.42		
1.4. Mode de tressage	p.43		
1.5. Enroulement	p.44		
2. Éléments associés	p.44		
2.1. Le poil de roussette	p.45		
2.2. Les textiles européens	p.45		
2.3. Les cordelettes	p.46		
2.4. Note sur la corbeille	p.47		
Conclusion	p.49		
Des fonctionnalités variables dans le temps et l’espace			
La jupe-monnaie, un objet aux états référentiels multiples			
		PARTIE 4 – ÉTAT DE CONSERVATION DE LA COLLECTION	p.51
		1. Relevé des types d’altérations en vue du traitement de conservation-restauration	p.51
		2. Diagnostic	p.58
		PARTIE 5 – PROJET DE CONSERVATION-RESTAURATION	p.61
		1. Proposition de traitements	p.61
		1.1. Concernant l’ensemble des jupes-monnaies	p.61
		1.2. Concernant les jupes-monnaies H1357 et H1710	p.61
		2. Protocole de traitements de conservation-restauration	p.66
		2.1. Dépoussiérage et nettoyage	p.66
		2.2. Réenroulement d’une jupe-monnaie en forme de cône	p.66
		3. Indications concernant la conservation préventive et la présentation des jupes-monnaies	p.67
		3.1. Mesures de conservation préventive	p.67
		3.2. Recommandations concernant le conditionnement	p.68
		3.3. Préconisation de marquage des objets de la collection	p.69
		Conclusion générale	p.71
		Bibliographie	p.73
		Annexes	p.77

Avant-propos relatif à la terminologie

Ce mémoire de conservation-restauration concerne les “jupes-monnaies” provenant du patrimoine culturel kanak en Nouvelle-Calédonie¹ et conservées au sein des institutions muséales de France métropolitaine depuis le début du 19e siècle.

Avant tout propos, il convient d’envisager les nombreuses dénominations de cet objet que la littérature désigne indifféremment sous l’emploi des termes : jupe, jupe de fibres, jupe de fibres enroulée, jupe en fibres de bourao, jupe kanak, jupe de femme, jupe cérémonielle, jupe-monnaie, monnaie, tapa², pagne, ceinture, jupon, jupon de franges, mindas et sisi³. L’on connaît par ailleurs, deux termes vernaculaires désignant cet objet : *mada jahî* en Fwâi⁴ et *mada pobit* en Jawé⁵, deux langues parlées dans l’aire coutumière Hoot Ma Waap en Nouvelle-Calédonie.

Cet objet est désigné soit en référence à son usage social et culturel, soit en référence aux matériaux utilisés pour sa fabrication. Les termes employés varient dans le temps mais dépendent surtout de la catégorisation qu’établissent les auteurs ou les différentes institutions.

Par commodité, nous emploierons dans ce mémoire, sauf lorsque nous rapporterons le propos de l’auteur, le terme de “jupe-monnaie” car il a l’avantage de sous-entendre à la fois le vêtement et l’objet d’échange. Par ailleurs, ce travail va questionner l’attribution de ces termes qui sont employés pour désigner ce type d’objet.



1 Le lecteur retrouvera en annexe une carte géographique de la Nouvelle-Calédonie.

2 Patrick O’Reilly signale en 1953 que “l’acceptation du mot *tapa* est anormale et typiquement calédonienne” car le vêtement féminin n’est “d’aucune manière fabriqué avec une étoffe battue” (O’REILLY, *Le français parlé en Nouvelle-Calédonie*, 1953, p207). Cependant, on observe sur certaines photographies des jupes aux franges très larges. On peut se demander si ce terme ne viendrait pas du fait que les écorces de banian (*Ficus sp.*) et de mûrier à papier (*Broussonetia papyrifera*) auraient été utilisées pour leur confection.

3 Ces deux derniers termes seraient peut-être des déformations de termes vernaculaires. Le terme “sisi” ne signifie rien dans les différents dialectes mais Emmanuel Kasarhérou émettait l’hypothèse d’une possible contraction de “ouassissi” qui désigne les petites porcelaines blanches mais que l’on peut aussi traduire par “bijou” ou “parure”.

4 Langue parlée dans la région de Hienghène, aire Hoot Ma Waap, Province Nord. Il convient de noter l’existence de 28 langues locales dans toute la Nouvelle-Calédonie.

5 Langue parlée dans la région de Hienghène à Pouébo, aire Hoot Ma Waap, Province Nord.



Introduction

Le choix d'étudier les jupes-monnaies découle de mon intérêt pour les enjeux liés à la conservation-restauration des objets ethnographiques extra-européens. Cela m'a amené à effectuer un stage au Musée de Nouvelle-Calédonie au cours duquel j'ai eu l'opportunité d'intervenir sur ce type d'objets. De là est née l'envie d'approfondir les recherches, que j'ai commencé à mener pendant la durée de mon séjour¹ et que j'ai poursuivi dans le cadre de ce mémoire de conservation-restauration.

À cette fin, j'ai choisi d'étudier la collection complète de jupes-monnaies du Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle. L'intérêt de considérer un ensemble s'est imposé face à ce type d'objet. En effet, tout en présentant des variantes au niveau des matériaux employés et des techniques de fabrication, ces objets se caractérisent par un aspect formel proche. Aucune intervention n'était pour l'instant envisagée pour ces objets et c'est suite à ma sollicitation que la conservatrice du Muséum, Madame Patole-Edoumba, a généreusement accepté de me confier la collection en vue de sa documentation et d'une intervention en conservation-restauration. Afin de permettre un examen approfondi (analyses scientifiques, présentation à des spécialistes, photographies détaillées) la collection a été transportée à l'École Supérieure d'Art d'Avignon.

Ces objets présentent différents états de conservation et leur juxtaposition permet de saisir combien certains paraissent altérés. Ce qui interpelle en premier lieu lorsque l'on regarde ces objets, c'est leur forme conique induite par l'enroulement des fibres végétales tressées. Le fait que certaines de ces jupes-monnaies commencent à se dérouler, ou soient entièrement déroulées, la désorganisation des fibres, soulèvent des questions concernant leur intégrité². Ces objets sont très peu documentés en ce qui concerne leurs fonctions, oscillant selon l'auteur, entre le vêtement d'usage courant, le vêtement cérémoniel et l'objet d'échange aux valeurs économiques et symboliques. Pourquoi cet objet était-il enroulé? Y a-t-il un sens à le présenter enroulé plutôt que déroulé?

Afin d'évaluer l'état de conservation du bien culturel, d'identifier ses altérations et d'en "*mesurer la gravité par un rapport à un état supposé antérieur à celui de l'observation proprement dite (son état actuel)*"³, il est nécessaire de réunir et d'étudier la documentation s'y rapportant. Réunir la documentation s'apparente alors à une enquête à la fois historique et ethnographique, "*orientée*

1 Recherches menées entre juin 2015 à septembre 2015, principalement à Nouméa et dans les régions de Koné et de Hienghène.

2 L'on reprendra pour le terme "intégrité" la définition de Jean-Pierre Cometti : "*L'intégrité d'une chose désigne l'état dans lequel elle se trouve lorsque aucune de ses propriétés constitutives n'est altérée ou ne lui fait défaut. On peut voir dans son intégrité (susceptible de description sur la base de ses propriétés constitutives) l'expression et la garantie de son identité.*" (COMETTI, *Conserver/Restaurer*, 2016, p.59).

3 COMETTI, *Conserver/Restaurer*, 2016, p.219

Note sur les sources : pour citer un ouvrage ou un article, nous reprendrons le système d'abréviations utilisé par l'historienne Elisabeth Eisenstein (*La Révolution de l'imprimé*, La Découverte, 1991) et par les historiens des sciences Steven Shapin et Simon Schaffer dans *Léviathan et la pompe à air* (La Découverte, 1993). Chaque référence est réduite au minimum dans les notes, en donnant juste le début du titre, renvoyant à la bibliographie placée en fin du mémoire. Le but est à la fois d'alléger les notes tout en permettant, nous l'espérons, au lecteur de repérer de quelle publication précise il s'agit, ce que le nom et la date seuls permettent difficilement, surtout dans le cas d'un auteur qui aurait écrit plusieurs ouvrages ou articles.

vers des usages et des contextes d'usages qui, pour un objet donné, en définissent sa signification"⁴. Cette enquête se heurte à des difficultés liées à la documentation disponible, la distance culturelle et temporelle importante, propre aux objets extra-européens. Cependant, elle doit mettre à jour, lors de l'observation attentive de l'objet, l'écart entre son état supposé antérieur et l'aspect sous lequel il se présente actuellement, justifiant ainsi une intervention accordée aux finalités de la conservation-restauration et à sa déontologie qui selon l'European Confederation of Conservator-Restorers (ECCO) est la suivante : "*Le rôle fondamental du Conservateur-Restaurateur est de préserver les biens culturels au bénéfice des générations présentes et futures. Le Conservateur-Restaurateur contribue à la compréhension des biens culturels dans le respect de leur signification esthétique et historique et de leur intégrité physique*"⁵.

Ainsi, l'examen de la documentation est une condition pour réaliser un constat d'état, un diagnostic et aboutir à une proposition de conservation-restauration non assujettie à une interprétation ethnocentriste de l'objet et qui rende compte autant du point de vue Kanak qu'occidental. En cela, l'étude des institutions, dépositaires de ces objets collectés qu'ils ont exposé dans un contexte colonial et post-colonial, constitue un sujet d'étude au même titre que les sociétés qui ont produit ces jupes.

Dans un premier temps, nous étudierons les différents usages de la jupe-monnaie et sa signification tant en situation muséale qu'en contexte Kanak. Cette étude sera complétée par une approche matérielle et technique des quatorze jupes-monnaies confiées par le Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle. Enfin, nous proposerons pour ces objets, une analyse de leur état de conservation ainsi qu'un traitement de conservation-restauration en regard et en réflexion avec l'étude menée précédemment.



4 Idem., p.223

5 E.C.C.O Professional guidelines, 2002

PARTIE 1

La jupe-monnaie au sein des collections de métropole

1. LES JUPES-MONNAIES DANS LA COLLECTION DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE LA ROCHELLE

La collection du Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle conserve quatorze jupes-monnaies et une corbeille tressée en jonc (qui est liée à deux jupes monnaies car elles ont intégré la collection ensemble). L'ensemble est conservé au sein des réserves "ethnographiques" du Muséum de La Rochelle. Elles sont placées côte à côte sur une étagère et sont enveloppées par du papier bolloré. Les jupes-monnaies teintes en noire (H1357 et H8004) sont conservées dans des boîtes transparentes en polystyrène.

1.1. Projet du Muséum et orientation de l'étude

À l'issu du traitement, l'ensemble de la collection retournera dans les réserves du Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle pour une durée indéterminée car il n'y a pas de projet d'exposition pour le moment. La conservatrice avait cependant émis la possibilité d'un dépôt d'une des jupes-monnaies noires au Musée de Nouvelle-Calédonie.

Le temps imparti au mémoire ne permet pas de proposer une intervention poussée sur l'ensemble des objets. Nous avons donc choisi de réaliser une intervention de conservation-restauration pour deux jupes-monnaies inventoriées H1710 et H1357, car elles sont particulièrement représentatives des douzes autres jupes-monnaies de la collection, tant au niveau des matériaux constitutifs qu'aux questions qu'elles soulèvent. Cependant, l'ensemble de la collection sera parallèlement étudié et des propositions seront formulées pour les douze autres objets.

La majorité des jupes-monnaies de la collection ont une forme conique, induite par l'enroulement des fibres végétales tressées. Les jupes-monnaies H1710 et H1357 présentent en revanche deux états différents. On peut observer qu'une partie située au sommet de la jupe-monnaie H1710 est enroulée en cône, mais que l'ensemble se relâche et se déroule peu à peu, entraînant de ce fait la désorganisation des franges. Par comparaison avec les autres objets de la collection, on peut comprendre ce déroulement comme une altération par rapport à un aspect référentiel implicitement établi par l'état du reste des objets de la collection qui est celui d'une forme (plus ou moins) conique. Sous ce rapport, la jupe-monnaie H1357 qui est entièrement déroulée pourrait être considérée comme l'état extrême de dégradation.

Cependant, cet état référentiel ne prendrait ni en considération les conditions dans lesquelles elles ont été présentées à travers les expositions en métropole depuis leur collecte, ni les propriétés fonctionnelles de la jupe-monnaie en Nouvelle-Calédonie. Aussi, afin d'évaluer l'état de conservation de ces objets et d'identifier leurs altérations, il est nécessaire d'établir ce qu'est, ou ce que sont ses états référentiels, qui ne peuvent être appréhendés à priori.

1.2. Présentation de la collection

Désignation	Jupe-monnaie
Auteur	Anonyme
Nombre de pièces	14 jupes et 1 vannerie
Matériaux	Fibres végétales, poils de roussettes, textile
Technique	Tressage
Datation	Début du 20e siècle
Provenance	Nouvelle-Calédonie
Propriétaire	Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle
Dimensions	Entre 15 cm et 5 m
Poids	Entre 69 g et 853 g



H894.1



H894.2



H894.3



H1278



H1354



H1355



H1356



H1357



Note sur les repères employés dans ce mémoire pour décrire la jupe-monnaie



Légende

Focalisation des traitements de conservation-restauration

1.3. Une identification incertaine

Lors de leur acquisition par le Muséum de La Rochelle, les jupes-monnaies ont été inscrites dans le registre d'inventaire. Nous connaissons ainsi leurs anciens propriétaires et les dates auxquelles elles sont entrées dans les collections. Cependant, les descriptions sommaires ne permettent pas de les identifier individuellement. Les documents produits par le Muséum jusqu'à aujourd'hui, à savoir l'inventaire et les différentes fiches d'inventaires à partir de 1990, ne concernent pas tous les objets et présentent de surcroît de nombreuses incohérences entre eux, surtout par rapport au registre d'inventaire. Par ailleurs, la moitié des jupes-monnaies ne possède pas de marquage (qui est de type indirect). Le numéro d'inventaire est alors soit inscrit sur le papier bolloré enveloppant l'objet, soit manquant.

Une recherche menée conjointement avec les responsables des collections et la consultation de documents administratifs et archives permettrait peut-être de ré-attribuer à chacun de ces objets, une part de leur histoire. Cette étude fournira une première tentative de ré-attribution et un dossier permettant de caractériser ces objets et de les identifier dans une base de données.

2. CONSTITUTION DE LA COLLECTION DE JUPES-MONNAIES DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE LA ROCHELLE

Les jupes-monnaies sur lesquelles portent mon étude, forment aujourd'hui un ensemble de 14 objets. Elles ont été acquises par le Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle entre 1927 et 1947. Cette période correspond à la nomination d'Etienne Loppé (1883-1954) au poste de conservateur du muséum (1915-1955). Médecin passionné par l'ethnographie, il porte à la municipalité le projet d'un "muséum général mettant en valeur les caractères des lointains pays en liaison avec elle, par ses coloniaux et son trafic, dans leurs faunes, leurs productions et les caractères ethnographiques des indigènes". Afin d'enrichir les collections du muséum, il s'intéresse dans un premier temps aux ressources régionales et sollicite l'École de Santé Navale de Rochefort, les familles des marins, officiers et les médecins d'expéditions. Puis, soutenu par la ville, il constitue un important réseau de collectionneurs et procède par achats, dons, dépôts et échanges, notamment avec les musées. Il rassemble ainsi les 5500 pièces extra-européennes actuelles du Muséum de La Rochelle. La collection actuelle de jupes-monnaies reflète la politique d'acquisition et de constitution du Muséum. On distingue quatre origines différentes² : le don Fuvel, le don de l'Association des Amis du Muséum, la collection Charles Blin et le don de Stephen Chauvet.

¹ PATOLE-EDOUMBA, DESRAMAUT, *La ville de La Rochelle et ses collections ethnographiques*, 2001

² D'après le registre d'inventaire du Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle (Cf. Annexe).

Le don Fuvel

Les deux premières jupes-monnaies à entrer dans les collections du Muséum proviennent du don de Monsieur Fuvel en 1927. Si nous ne disposons pas davantage d'informations sur cette acquisition, les suivantes sont en revanche mieux documentées.

L'Association des Amis du Muséum

L'Association des Amis du Musée est créée en 1925 par Etienne Loppé dans le but de "contribuer à l'achat des objets de collections [...] et à l'aménagement des galeries des muséums"³. Dès sa création, elle compte de nombreux donateurs et cotisants. En 1939, elle fait don au muséum d'un "panier en fibres de coco contenant deux ceintures de femme"⁴.

La collection Charles Blin

Six jupes-monnaies (dont une est de couleur noire) proviennent de la collection de Charles Blin (1850-1929). Dès l'âge de 14 ans, il commence une collection d'objets gallo-romains et néolithiques. Son intérêt pour l'ethnographie est lié à son engagement pendant la guerre de Kabylie à laquelle il participe et où il récupère les armes des vaincus. Au cours des années suivantes, il constitue une importante collection ethnographique, "sujet d'études comparatives sur la progression industrielle et artistique des peuples n'ayant pas été influencés par la civilisation, en un mot, ne devant leur progression qu'à leurs besoins et l'influence des milieux"⁵. À dessein, il acquiert des "curiosités" auprès des "marchés locaux", "camelots" et marchands.

Etienne Loppé acquiert sa collection en voyage en 1927 et en fait intégralement don quelques années plus tard au muséum de La Rochelle (1945).

Stephen Chauvet

Stephen Chauvet (1885-1950) fait don de trois jupes monnaies (dont deux sont teintées en noir) au muséum en 1947. Il est médecin à Paris, Président de la Société préhistorique française pendant sept ans, amateur d'art et collectionneur. Il entretient des liens d'amitié avec Etienne Loppé jusqu'à la fin de sa vie. Pendant 32 ans, ils se donnent, s'échangent, se vendent plus d'une centaine de pièces. De nombreuses pièces du Muséum de La Rochelle proviennent de ces échanges.

Nous avons donc affaire à des objets dont on peut estimer la conception entre la fin du 19e siècle et la première moitié du 20e siècle. Du point de vue de la conservation-restauration, qu'est-ce que les conditions de collecte nous apprennent du statut patrimonial de ces objets? Ces biens culturels, aujourd'hui patrimonialisés, sont indissociables de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie et du colonialisme. Il est donc important de connaître cette histoire.

3 SAZERAT, *La vision occidentale de l'Autre*, 2002-2003

4 Registre d'inventaire du Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle.

5 BLIN – LOPPÉ, correspondance du 1er septembre 1924

3. CONDITIONS DE COLLECTE ET DE CONSTITUTION DES COLLECTIONS PROVENANT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE JUSQU'AU DÉBUT DU VINGTIÈME SIÈCLE

La Nouvelle-Calédonie a été découverte très tardivement par les navigateurs européens. Le premier semble avoir été James Cook le 4 septembre 1774. Les collectes effectuées par la suite se font principalement sous forme d'échanges entre les Kanak et les navigateurs. Ces derniers rapportent beaucoup d'objets de la vie quotidienne (peignes, colliers, bracelets, coiffes, vanneries, ...) mais surtout des armes (massues, casse têtes et sagaies)⁶ car bien souvent, les courtes escales ne permettent pas de nouer des contacts, de connaître les usages locaux et la valeur des objets.

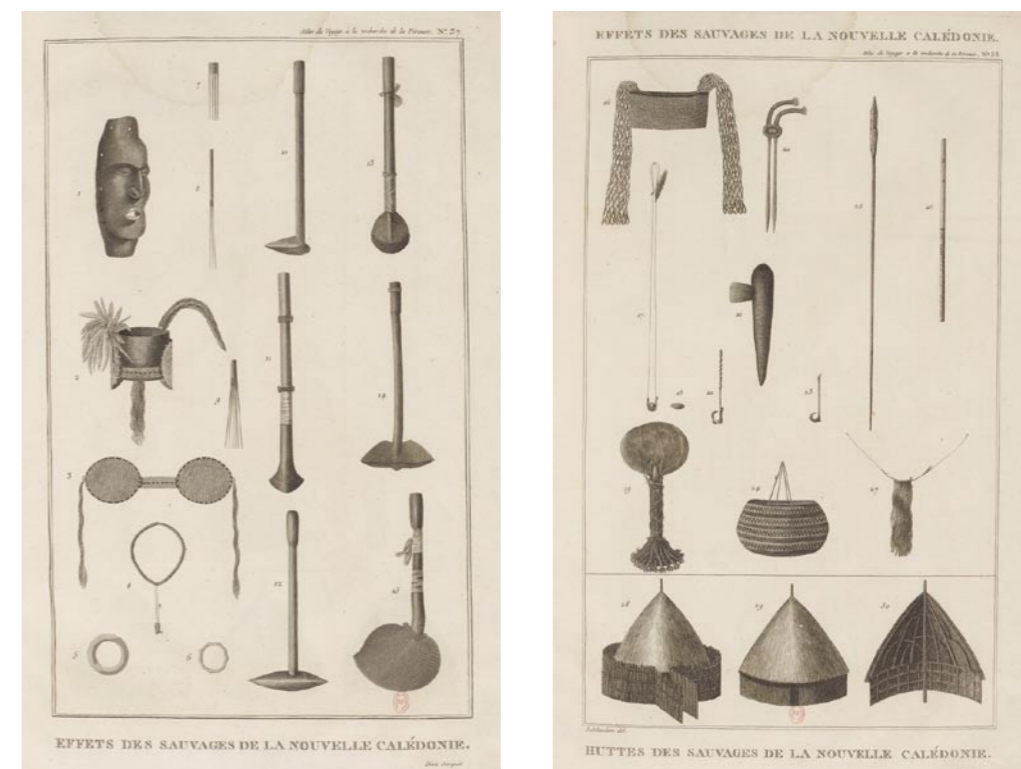


Fig.1 | Effets des sauvages de la Nouvelle-Calédonie

Gravure de Jacques-Julien Houtou de La Billardière, médecin et botaniste embarqué sur *La Recherche* lors de l'expédition de d'Entrecasteaux (1791-1794), Atlas, planche n°37 et 58. Les jupes-monnaies sont observées sur les femmes mais ne semblent pas faire partie des objets rapportés lors des premières collectes. © Gallica, BNF

Les missions protestantes de la London Missionary Society (L.M.S) puis les pasteurs européens s'implantent progressivement dans les Iles Loyautés dès 1848⁷. Afin de convertir les populations à leur religion, les missionnaires prennent connaissance des pratiques coutumières et apprennent les langues locales. Les collectes sont alors ambiguës : si certains objets sont abandonnés aux missionnaires en signe de "bonne foi", d'autres sont prélevés à l'insu des Kanak. Rarement documen-

6 Les armes sont aujourd'hui en très grande proportion dans les collections publiques et privées. Ces objets personnels ne quittaient guère leur propriétaires, ce qui facilitait leur transaction. Les massues et les casses-têtes deviennent par ailleurs les objets les plus courants dans les échanges, car très demandés (voir à ce sujet BOULAY R., *Casse-tête et massues Kanak*, Editions de L'Étrave, 2015). Certains séjours plus longs, comme celui d'Entrecasteaux en 1793 qui dura 1 mois, permirent de découvrir d'autres objets tels que le masque de deuilleur et la hache ostensoire.

7 "L'installation des missionnaires (1840-1851)", [en ligne] Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie, Direction générale des enseignements, *Histoire de la Nouvelle Calédonie*, 2015 [https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article105]

tés car appelés à disparaître au nom de la religion, certains sont sauvegardés et sont envoyés en Europe pour témoigner des croyances de ces sociétés et du progrès de la christianisation.

En 1853, la France “prend possession” de la Nouvelle-Calédonie. Elle met en place une colonie pénitencière (1863) comme l’a fait la Grande-Bretagne avec l’Australie. Face à la faible population de colons libres et pour encourager l’immigration, les gouverneurs offrent des concessions et favorisent l’agriculture et l’élevage. L’exploitation minière se développant à partir de 1874 grâce à la découverte du minerai de nickel, la main d’oeuvre supplémentaire arrive des Nouvelles-Hybrides (actuel Vanuatu), du Vietnam, du Japon et d’Indonésie pour travailler dans les mines. Le gouverneur Feillet, arrivé en 1894, suscite une nouvelle vague de colonisation libre en encourageant la culture du café. Mais l’effondrement du cours du café en 1900 compromet le développement.

Au fur et à mesure de l’installation française, les relations entre les deux communautés évoluent. L’introduction de l’argent dans les échanges bouleverse la nature même des objets traditionnels et provoque un désintérêt des Kanak pour leur préservation. Très recherchés par les occidentaux, ils se rarifient dans les cérémonies, au profit de matériaux nouveaux⁸. A la fin du 19e siècle, les collectes se font encore “au hasard des opportunités⁹” et alimentent les collections des préhistoriens, qui servent de base aux publications et études comparatistes. Ces collectionneurs ne contribuent pas aux collectes et procèdent par échanges, achats et dons.

La confiscation des terres kanak sous la pression de la colonisation et la divagation du bétail sont à l’origine des affrontements et révoltes kanak qui surviennent dès 1858, jusqu’à la grande révolte de 1878, qui “surprend [les Européens] par sa violence, sa durée et son ampleur¹⁰”. Plusieurs centaines de Kanak et de colons sont tués. Les conséquences sont durables : les clans sont chassés de leurs terres, entraînant la perte de leurs lieux de mémoire, des chemins coutumiers¹¹ et le bouleversement de la structure sociale. Les européens conçoivent un surcroît de méfiance vis-à-vis des Kanak¹² et les paysans libres préfèrent quitter le territoire.

La colonisation bouleverse la culture et la structure sociale kanak. Au début du 20e siècle, la démographie de la population kanak est au plus bas, à tel point que les européens pensent qu’ils sont voués à disparaître¹³. C’est à cette époque que s’effectuent les dernières grandes collectes (1910-1930). Arrivé en 1902 en Nouvelle-Calédonie, le pasteur Maurice Leenhardt cherche à redonner confiance aux Kanak et les encourage à faire valoir leurs droits et la reconnaissance de leur culture¹⁴. Il se préoccupe de “la disparition rapide de pans entiers de la culture matérielle kanak, [et] mobilis[e] son réseau protestant pour aider à ces collectes de sauvetage¹⁵”. Durant cette même

8 SAZERAT, *La vision occidentale de l’Autre*, 2002-2003, p.33

9 BOULAY, KASARHÉROU, *Kanak. L’art est une parole*, 2013, p.133

10 CHRISTNACHT, *La Nouvelle-Calédonie*, 2004, p.32

11 Soit son réseau de relations. Un clan est étroitement attaché à un territoire : “l’espace sert d’archive vivante du groupe”, MISSOTTE, TJIBAOU, *Kanaké, mélanésien de Nouvelle-Calédonie*, 1978.

12 CHRISTNACHT, *La Nouvelle-Calédonie*, 2004, p.33,

VINCENT, *Les Canaques de la Nouvelle-Calédonie*, 1895, p.7, “Les explorateurs les représentaient comme mangeant leurs semblables, féroces, sans cesse en guerre. En 1878, en se révoltant contre nous, ils confirmèrent les craintes qu’ils avaient inspirées jusque-là”

13 VINCENT, *Les Canaques de la Nouvelle-Calédonie*, 1895, p.6, “Désireux de connaître ces sauvages, menacés de bientôt disparaître, je les ai étudiés chez eux, dans leurs villages, ne retenant de leur vie que ce dont j’étais témoin.”

BOULAY, KASARHÉROU, *Kanak. L’art est une parole*, 2013, p.151, “A son arrivée [Maurice Leenhardt] en 1902 à Nouméa, le maire lui demanda : “Que venez-vous faire ici, Monsieur le pasteur? Dans quelques années, il n’y aura plus de Canaques”.

14 BENSAN, *Nouvelle-Calédonie*, 1990

15 BOULAY, KASARHÉROU, *Kanak. L’art est une parole*, 2013, p.286

période, Fritz Sarasin, zoologue et anthropologue, entreprend une collecte documentée et rassemble en une année (1911-1912) pas moins de sept cent cinquante pièces.

La Première Guerre mondiale mobilise les calédoniens d’origine européenne et kanak, qui rejoignent la métropole de 1915 à 1917. L’enrôlement forcé dans les tribus, les mesures sévères du régime juridique de l’indigénat¹⁶ sont, entre autres, la cause d’une nouvelle révolte kanak en 1917 à Koné. Selon Roger Boulay, la révolte “contribue encore un peu plus à la démoralisation générale” et les Kanak sont à “l’abandon d’eux-même¹⁷”, ce qui facilite de surcroît la collecte des objets.

Pendant l’entre-deux-guerres, le Code de l’indigénat est assoupli. La population kanak augmente, justifiant l’agrandissement de certaines réserves. L’autorisation d’y produire et de vendre leur propre café leur est accordée. L’exploitation du nickel se développe. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, le port de Nouméa est en lente voie de modernisation.

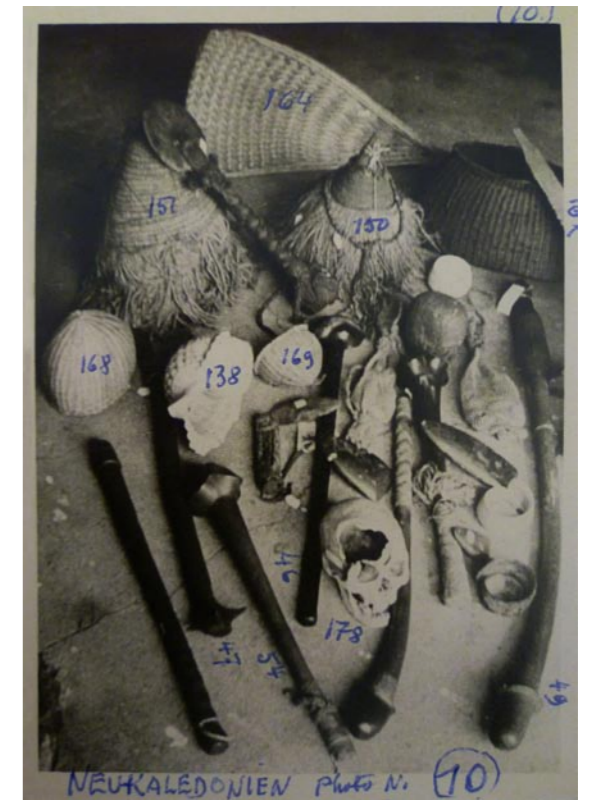


Fig.2 | “Récolte ethnographique”, réalisée par le géologue J.-O. Haas, dans le nord de l’île, vers 1930. On peut observer deux jupes-monnaies roulées en forme de cône © Collection Serge Kakou / Archives de la Nouvelle-Calédonie

4. PERCEPTION ET EXPOSITION DE LA JUPE-MONNAIE ET DES COLLECTIONS KANAK EN MÉTROPOLÉ JUSQU’À AUJOURD’HUI

Depuis la découverte de la Nouvelle-Calédonie par l’Occident, nombreux sont les “explorateurs” (navigateurs, administrateurs, militaires, missionnaires, médecins, ethnologues, marchands...) qui ont collecté des objets de la culture kanak et les ont ramenés dans leur propre pays. Ils constituent aujourd’hui les collections des institutions muséales. Ces objets posent de nombreuses questions qui touchent aussi bien à leurs conditions de productions, qu’aux conditions de leur collecte et de leur présentation. Comment la jupe-monnaie était-elle exposée en métropole dans un contexte colonial et post-colonial? Quels étaient les motivations et objectifs de ceux qui ont exposé des collections kanak au fil des siècles? Comment étaient-elles perçues par les visiteurs et quelle relation avaient-ils avec ces objets? Cette partie souhaite rendre saillante un ensemble de jugements esthétiques, historiques, idéologiques et souvent politiques enchevêtrés, qui déterminent notre attitude vis-à-vis des objets. Sous ce rapport, peut-on penser un objet en dehors d’une situation définie d’observation?

16 Mis en place en 1887, le régime juridique de l’indigénat implique, entre autres, le travail forcé des Kanak au bénéfice des services publics et des colons, les impôts de capitations, l’interdiction de circuler hors des réserves sans autorisation et de dures sanctions (prison, amendes, exil).

17 BOULAY, KASARHÉROU, *Kanak. L’art est une parole*, 2013, p.286

Le Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle ne possède pas de photographies de salles d'expositions où l'on peut identifier des jupes-monnaies, mais on peut émettre des hypothèses sur la manière dont elles auraient pu être exposées en retraçant la manière dont elles ont été présentées dans d'autres collections. Ces différentes modalités d'expositions à travers le temps reflètent-elles alors la diversité des états de la jupe-monnaie aujourd'hui dans la collection (enroulée, à moitié déroulée, déroulée)?

La manière dont les objets issus du patrimoine culturel kanak ont été présentés en métropole a évolué au fil du temps. S'ils sont, dans un premier temps, considérés comme des "curiosités", suscitant l'étonnement et constituant un discours sur l'altérité, ils permettent au 19e siècle d'appuyer le travail de missionnaires, les théories évolutionnistes, puis de justifier la colonisation¹⁸. Les sociétés européennes, dans une démarche de classification, se considérant à l'aboutissement du développement de la civilisation dans une idée linéaire de l'évolution de la civilisation, estimaient que les autres parties du monde étaient comparables à ce qui existait autrefois en Occident, avant l'invention de l'écriture. Ainsi, l'étude des objets issus de cultures de populations contemporaines considérées comme "primitives" voir "fossiles", devait permettre de rendre compte du passé très lointain de l'Occident, de la vie et de l'art de l'homme préhistorique¹⁹. C'est dans ce contexte qu'a eu lieu l'Exposition Universelle de 1889 à Paris où fut construit le "Village Canaque"²⁰. Ces expositions coloniales connaissent un succès important et sont des moments privilégiés de l'élaboration et de l'affirmation de la représentation du "sauvage" : "à travers le costume, la mise en scène et les prospectus promotionnels, les organisateurs créèrent une image des "indigènes" qui correspondait à la conception qu'en avaient les Occidentaux [...]et renforçait ainsi des stéréotypes qui avaient déjà cours²¹."

Or les représentations des Kanak sont très négatives, en partie liées à l'insurrection de 1878. Les romans populaires, les illustrations des revues montrent le Kanak comme une "brute féroce", "primitive", inquiétant et cannibale²² (Fig.3). Par ailleurs, dans beaucoup de représentations coloniales, littéraires et iconographiques, la femme Kanak est dévalorisée²³. Décrite d'après son apparence physique, elle est qualifiée "d'hideuse", ayant une "allure bestiale". Les cartes postales créées à la fin du 19e siècle illustrent bien l'attente du public concernant la représentation des Kanak. Devenant un support privilégié à la diffusion d'images photographiques "exotiques", elles proposent, comme le note Roger Boulay, des "guerriers féroces et autres anthropophages, puisque telle était l'image qui excitait les épistoliers. On eut donc une multitude de scènes de cannibalisme ou de portraits de femmes kanak peu avantagées par la comparaison avec les Vénus polynésiennes,

18 "Quelle que soit la frontière entre le vrai et le faux, l'authentique et la tromperie, la présentation des "sauvages" indique également qu'ils sont, du fait même de leur statut, inférieurs à l'Européen, donc colonisables" (BLANCHARD, BOËTSCH, JACOMIEN SNOEP, *Exhibitions, L'invention du sauvage*, 2011, p.30-31)

19 BULLARD, DAUPHINÉ, "Les Canaques au miroir de l'Occident", 2011 et BOULAY, KASARHÉROU, *Kanak. L'art est une parole*, 2013

20 Un "Village Canaque" fut construit sur l'esplanade des Invalides où s'élevait une Grande Case décorée et environnée de sculptures, entourée de deux autres cases rondes et d'une case rectangulaire. Les visiteurs pouvaient y observer des Kanak, pour la plupart originaires de Canala (choisis pour leur participation à des degrés divers à la répression de l'insurrection de 1878) mais aussi des Iles Loyautés et des Nouvelles-Hébrides. La question de la monstration de l'Autre à travers les "zoos humains" est un sujet à part entière et ne sera pas davantage développé ici mais le lecteur pourra se référer aux ouvrages suivants : BLANCHARD, BOËTSCH, JACOMIEN SNOEP, *Exhibitions, L'invention du sauvage*, 2011 / BOULAY, KASARHÉROU, *Kanak. L'art est une parole*, 2013 / BLANCHARD, BANCEL, BOËTSCH, DEROO, LEMAIRE, *Zoos humains et exhibitions coloniales*, 2011

21 BLANCHARD, BOËTSCH, JACOMIEN SNOEP, *Exhibitions, L'invention du sauvage*, 2011, p.73

22 BOULAY, Roger., *Hula hula, pilou pilou, cannibales et vahinés*, Éditions du Chêne, 2005

23 À ce sujet, voir PAINI, *Rhabiller les symboles*, 2003, p.238-239

consolidant ainsi l'imagerie propre à l'Océanie en opposant les Polynésiennes et leur paradis aux Kanak suppôts des êtres infernaux²⁴." Cette représentation des Kanak perdure particulièrement et Nanette Jacomijn Snoep note qu'au début du 20e siècle si, "certaines images des Autres se transforment ou sont remplacées par des nouvelles, d'autres demeurent pratiquement inchangées, à l'instar de celles du Kanak, de la négresse à plateaux ou de la femme-girafe. Ce sont des images qui fascinent et nous piègent encore et toujours, en nous renvoyant le reflet insaisissable de notre propre identité²⁵".



Fig.3 | New Caledonia - a scene of cannibalism, carte postale en phototypie Anne Bergeret & Cie, Nancy, début du 20e siècle, 9 x 13 cm

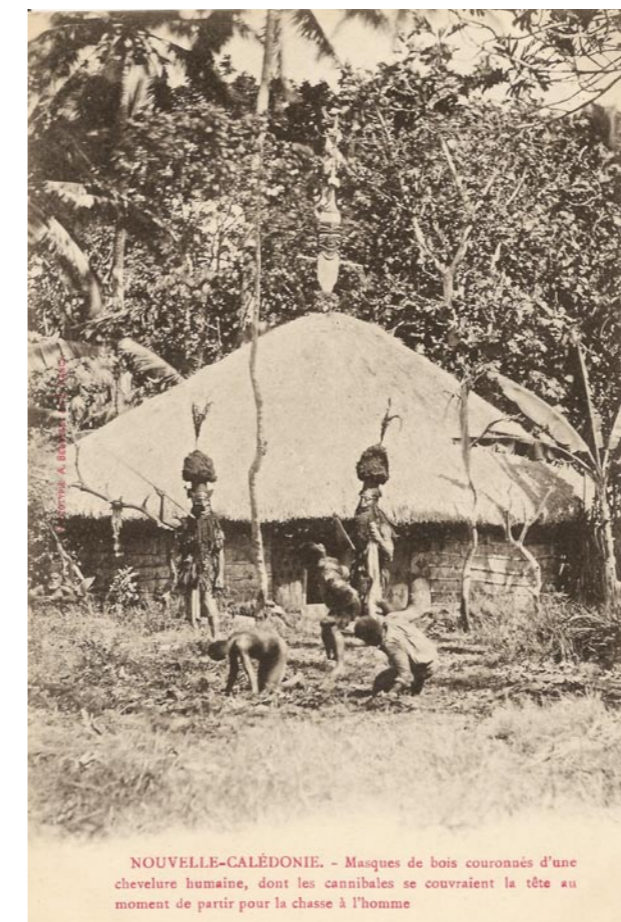


Fig.4 | Les Voyages Illustrés n°176, "S'ils s'évadent par la voie de terre, ils seront dévorés par les Canaques" Mouffetard 1er : Aventures et voyages de sept évadés de la Nouvelle-Calédonie, Jules Gros, 1809-1891

Fig.5 | Nouvelle-Calédonie - Masques de bois couronnés d'une chevelure humaine, dont les cannibales se couvraient la tête au moment de partir pour la chasse à l'homme, carte postale en phototypie Anne Bergeret & Cie, Nancy, début du 20e siècle

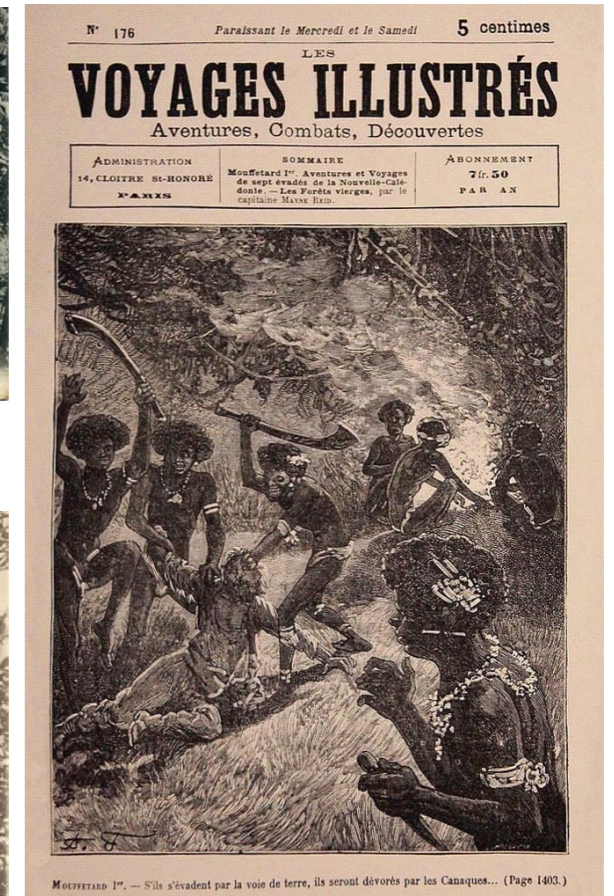


Fig.4 | Les Voyages Illustrés n°176, "S'ils s'évadent par la voie de terre, ils seront dévorés par les Canaques" Mouffetard 1er : Aventures et voyages de sept évadés de la Nouvelle-Calédonie, Jules Gros, 1809-1891

Fig.5 | Nouvelle-Calédonie - Masques de bois couronnés d'une chevelure humaine, dont les cannibales se couvraient la tête au moment de partir pour la chasse à l'homme, carte postale en phototypie Anne Bergeret & Cie, Nancy, début du 20e siècle

En réalité, les masques, ou costumes, apparaissaient lors de fêtes, à l'occasion de danses ou de pantomimes, souvent armés de lances ou de massues. Dans le Nord de la Nouvelle-Calédonie, une mythologie et un symbolisme les associaient au pays des morts et à la chefferie. Ils étaient l'image des chefs défunts revenus chez les vivants.

24 BOULAY, "La colonie et son imagerie exotique" in BOULAY, KASARHÉROU, *Kanak. L'art est une parole*, 2013, p.193

25 BLANCHARD, BOËTSCH, JACOMIEN SNOEP, *Exhibitions, L'invention du sauvage*, 2011, p.124

C'est à cette époque que nous retrouvons des photographies témoignant de l'exposition d'objets similaires à ceux que nous étudions. Les jupes-monnaies y apparaissent soit accrochées en forme de cône (Fig.6) soit déroulées, s'étirant à travers les armes (Fig.8). Les collections de Charles Blin, acquises par le Muséum de La Rochelle, comprenaient six jupes-monnaies qui étaient probablement exposées de manière similaire (Fig.7).

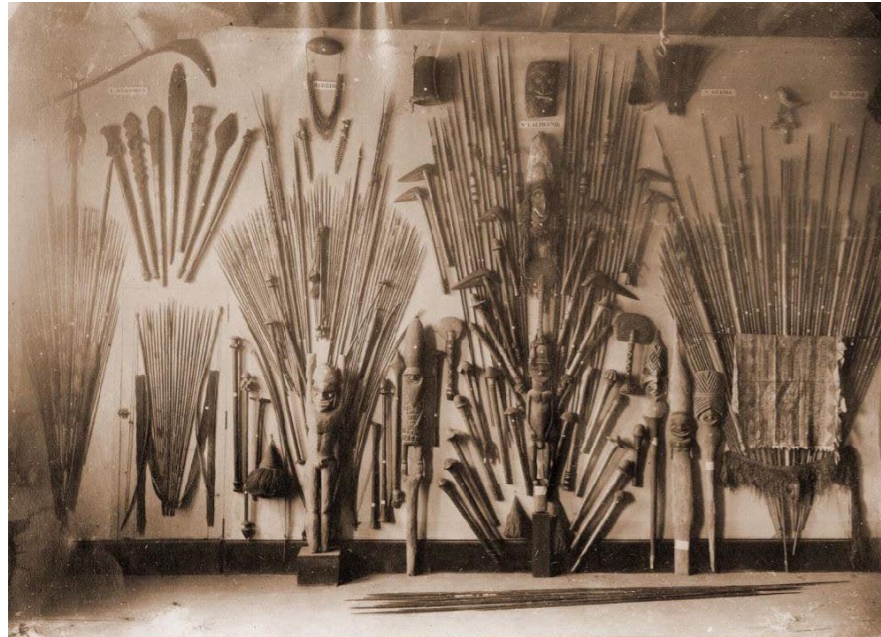


Fig.6 | Un des murs de la maison du Dr Lhomme à La Rochefoucault. On peut y observer trois jupes-monnaies roulées en cône et accrochées. Photographie H. Izambert le 13 octobre 1934 ©Musée d'Angoulême



Fig.8 | Musée du Trocadéro, photographie extraite de *L'Art Néo-Calédonien*, Georges-Henri Luquet, 1926. On peut voir deux jupes-monnaies déroulées à l'arrière



Fig.7 | Croquis de Charles Blin joint à son "relevé sommaire des objets ethnographiques en évidence chez M. Blin", Correspondance BLIN-LOPPÉ, lettre du 14 décembre 1925 ©MNHLR



Fig.9 | Vitrine du Musée de l'Homme avant 1953. Une jupe-monnaie roulée en cône est présentée à gauche de la vitrine ©MQB

A partir des années 1920, le Musée de l'Homme (Fig.9) hérite des collections du Musée d'ethnographie, ce qui marque un tournant pour l'ethnologie. Cependant, l'intérêt que l'on porte aux collections océaniques décroît sensiblement pour atteindre un état de quasi-oubli vers le milieu du 20e siècle et aucune collection ne bénéficiera d'une rénovation d'envergure de ses présentations avant les années 1980²⁶.

À la fin du 20e siècle, les musées ethnographiques, lourds d'un passé colonial²⁷, se cherchent une nouvelle voie et proposent d'accorder la primauté à l'expérience du visiteur²⁸, offrant une approche esthétique et "formelle" de l'objet à travers une épuration de la mise en scène et de l'information, en opposition à l'approche "contextualisante". Les demandes croissantes de restitution de la part des populations autochtones influencent les discours anthropologiques et augmentent la sensibilité des questions éthiques sur l'identité culturelle. Elles suscitent aussi des projets de collaboration et de dialogues entre les cultures. Le projet du Centre Culturel Tjibaou (inauguré en 1998) n'oscille-t-il pas entre l'exigence de tracer une "présence" culturelle et la volonté de tisser des liens avec les autres communautés des îles du Pacifique ainsi qu'avec les autres populations présentes sur le territoire?

Aujourd'hui, dans les musées de métropole, les jupes-monnaies apparaissent au gré des thèmes des expositions temporaires. Quelques musées possédant des collections océaniques présentent cet objet de manière permanente au sein de leurs parcours. Leur type de monstration est alors très différent selon le discours qui leur est associé et correspond aux différents états de conservation des jupes-monnaies du Muséum de La Rochelle et particulièrement à celles inventoriées H1710 et H1357. Les exemples choisis ci-après illustrent ce propos.

Le Musée de Royan présente une jupe-monnaie placée horizontalement sur l'une des étagères à côté de deux massues kanak dans un cabinet de curiosité²⁹ regroupant objets ethnologiques et naturalia.

26 "A l'exception bien sûr de celle entreprise par Georges-Henri Rivière pour le Musée de l'Homme et de la mise en place par Jean Guiart des présentations du Musée de la Porte Dorée (autour de 1975) sous l'impulsion d'André Malraux. Dans la grande majorité des cas les présentations restent celles du 19e siècle malgré l'abandon progressif des théories évolutionnistes qui guidèrent toute la muséographie de cette époque" (BOULAY, *Annuaire des collections publiques*, 2007 [en ligne])

27 L'abolition du code de l'indigénat en 1946 permet aux Kanak d'obtenir la nationalité française mais les préjugés et les discours colonialistes sont durablement enracinés. A partir des revendications indépendantistes dès la moitié du 20e siècle, du travail de Jean-Marie Tjibaou et de certains anthropologues (Maurice Leenhardt, Alban Bensa, ...) émergent une "identité kanak", une renaissance de la fierté d'être mélanésien et une volonté de partager et de faire connaître la culture kanak aux européens. Sous la demande Jean-Marie Tjibaou et de l'Agence de Développement de la culture Kanak (ADCK), Roger Boulay entreprend en 1980 le repérage des collections kanaks en Europe et en Métropole afin de constituer une base de données des principaux musées conservant ce patrimoine. L'amorce de ce travail permet la publication de recueils illustrés à l'attention des artistes et scolaires Kanak et la réalisation de l'exposition "De Jade et de Nacre" en 1990. Son aboutissement a permis l'exposition "l'Art est une parole" en 2014 au musée du quai Branly, puis au Centre Culturel Tjibaou.

28 "Il revient maintenant au Musée du Quai Branly d'assurer la représentation des sociétés à transmission orale, souvent pré-littéraire et à caractère tribal, pour lesquelles, à défaut de familiarité ou de sensibilité, l'approche esthétique peut effectivement créer une émotion et éveiller la curiosité des populations citadines et touristiquement mondialisées." (DUBUC, Élise., "Entre l'art et l'autre, émergence du sujet" in GONSETH, HAINARD, KAEHR, *Le musée cannibale*, 2002, p.31)

29 Le cabinet de curiosité est actuellement non visible car des cimaises ont été placées pour présenter la grande exposition temporaire "Royan 39-45 – Guerre et plage" jusqu'au 19 septembre 2016.

Le Musée du quai Branly à Paris effectue des rotations sur le plateau des collections. Lors de ma visite, une jupe-monnaie était exposée dans une vitrine présentant d'autres objets pouvant être échangés lors de cérémonies : des monnaies traditionnelles kanak et leur étui, un collier de néphrite et de poils de roussette, un bracelet de cône et une hache composée d'une lame de néphrite et d'un manche orné de poils de roussette et d'un coquillage (Fig.10).

Au Muséum d'Histoire Naturelle de Nîmes, l'exposition des objets ethnographiques est relativement inchangée depuis la première moitié du 20e siècle. Trois jupes-monnaies sont présentées (Fig.11) dans une même vitrine au-dessus d'une panoplie d'armes de Nouvelle-Calédonie.



Fig.10 | Vitrine du Musée du Quai Branly, mai 2016. On peut voir à droite une jupe-monnaie enroulée et soclée



Fig.11 | Vitrine du Muséum d'Histoire Naturelle de Nîmes, avril 2016. On peut voir deux jupes-monnaies à moitié déroulée et accrochée. Une troisième est entièrement déroulée à droite

À travers cette première approche des jupes-monnaies et des contextes dans lesquels elles ont été collectées, étudiées et présentées, on prend conscience de l'importance de la dimension historique qui y est attachée. Sous ce rapport, on peut les considérer comme des supports de cette histoire, de ce qui leur est advenu depuis leur origine, en circulant parmi les peuples, en se "chargeant" ou en se "déchargeant" d'idées, de récits, d'identités, qui hantent plus ou moins nos imaginaires face à ces objets. Jean Davallon s'interrogeait sur la difficulté des objets "exotiques" à faire patrimoine dans notre société. Il mettait en évidence la capacité de l'objet à établir un lien entre un nous (maintenant) et son monde d'origine (avant); il questionnait la filiation que nous revendiquons vis-à-vis de la culture d'origine qui les a produit et de la relation que nous instaurons avec ces sociétés³⁰. Ancrés dans la société occidentale, ces objets témoignent de ses idéologies et de son passé. En cela, ces objets peuvent-ils être considérés comme patrimoine de notre société?

Dans un second temps, cette partie nous permet de rendre compte de la diversité des états dans lesquels a été exposée la jupe-monnaie au fil du temps : déroulée, à moitié enroulée, enroulée et accrochée, posée sur une étagère puis sur un socle. Cela correspond finalement aux différents états que l'on peut observer à travers la collection du Muséum de La Rochelle et il ne paraît pas improbable que les jupes H1710 et H1375 aient pu être exposées déroulées, ou à moitié déroulées.

Par conséquent, on peut se demander pourquoi cet objet était enroulé. Quelle était sa fonction, c'est-à-dire, dans quelles situations cet objet était-il activé en Nouvelle-Calédonie? L'état de conservation de l'objet et/ou l'état dans lequel il est exposé, obscurcit-il la connaissance de son état et de sa fonction "originelle" (et par conséquent son identité)?

30 DAVALLON, "Les objets ethnologiques peuvent-ils devenir des objets et patrimoine?" in GONSETH, HAINARD, KAEHR, *Le musée cannibale*, 2002, pp. 169-187

PARTIE 2

La jupe-monnaie au sein de la culture Kanak

Lors de mon séjour en Nouvelle-Calédonie, j'ai commencé à mener l'enquête pour mieux comprendre quelle était la (ou les) fonction(s) de la jupe-monnaie et la manière dont elles étaient fabriquées. Il semblait dans un premier temps à travers les discussions, que certaines personnes au Nord de la Nouvelle-Calédonie, puissent encore détenir le savoir-faire de leur fabrication. Cependant, au fil de mes recherches et déplacements, je me suis rendue compte qu'aujourd'hui, personne ne fabrique cet objet, et qu'il ne fait plus partie des échanges. Quelle trace reste-t-il de cet objet dans la mémoire de la population kanak actuelle? La plupart des personnes m'ont indiqué que leurs parents, dans leur enfance, avaient pu en voir échanger mais qu'eux n'en avaient jamais vu ailleurs que dans les musées ou dans des collections personnelles. On peut lire dans le catalogue des nouvelles acquisitions du Musée de Nouvelle-Calédonie publié en 1994 que la jupe cérémonielle "a disparu dans les échanges coutumiers autour des années 1930/1940" et que "ces objets n'existent presque plus de nos jours, quelques familles en gardent très secrètement, car elles sont les témoins d'une tradition qui se perd peu à peu"¹. La dernière jupe-monnaie à entrer dans les collections d'un musée, à savoir le Musée de Nouvelle-Calédonie, est collectée en 1995 par Yves-Béalo Gony auprès de Mayat Madeleine à Hienghène (Lewarap), connue pour être la dernière détentrice de ce savoir-faire. C'est dans cette même région qu'auraient été vues des jupes-monnaies échangées pour la dernière fois dans les années 1990. Certaines familles conservent encore aujourd'hui d'anciennes jupes-monnaies mais celles-ci n'entrent plus dans les échanges.

Dans ces conditions, la seule manière de se documenter sur de tels objets est donc d'étudier des récits de "seconde main", ceux des "explorateurs" qui sont venus et ont témoigné de leurs séjours en Nouvelle-Calédonie.

1. LA JUPE DE FIBRE : LE VÊTEMENT, LA PERSONNE ET L'OBJET D'ÉCHANGE

1.1. Le vêtement

Les descriptions des jupes de fibres qui étaient portées par les femmes en Nouvelle-Calédonie nous parviennent aujourd'hui par des photographies, souvent mises en scène, et des écrits de navigateurs, religieux, médecins, naturalistes, ethnologues qui sont venus en Nouvelle-Calédonie et que nous désignerons par "explorateurs".

La manière dont sont vêtues les femmes Kanak a souvent été observée par les explorateurs. Leurs descriptions varient très peu.

1 *Nouvelles acquisitions*, Musée Territorial de Nouvelle-Calédonie, 1994, p.7

Il s'agit d'une jupe en fibres végétales qui peut atteindre quelques mètres de longueur². Elle est enroulée plusieurs fois autour de la taille³ "de manière à ce que ses tours se superposent parfaitement", et forment ainsi une certaine épaisseur autour des hanches⁵. La longueur des fibres varie entre 10 et 20cm⁶. La plupart des textes mentionnent également la présence d'une partie postérieure, plus longue, dénommée "tablier" qui vient quelquefois s'ajouter à la jupe.

En revanche, ces mêmes textes indiquent l'utilisation de fibres végétales extrêmement diverses: "fibres" de bananier, de coco, de pandanus, de magnagna, de phormium tenax, de bourao, de banian ou algues.

1.2. L'objet-personne

Les femmes n'étaient pas seulement vêtues d'une jupe, dans laquelle était glissé leur pipe et/ou un couteau en coquillage. Elles portaient des colliers de néphrites ou de graines rouges (abras precatorius) ainsi que des bracelets en coquillage à l'avant-bras. Un peigne en bambou ou une fleur étaient glissés dans leurs cheveux. Le tatouage et la scarification au niveau de la poitrine étaient aussi pratiqués.

La jupe est un objet personnel, voir une extension de sa détentrice. Plusieurs mythes kanak y font écho. "Les frères de Hienghène" par exemple, raconte l'histoire de deux sorcières qui se débarrassent des jeunes épouses enceintes en les noyant, puis prennent leur apparence en s'emparant de leurs jupes, et s'installent à leur place.

Le Père Lambert, missionnaire en Nouvelle-Calédonie entre 1856 et 1863, étudiant les "superstitions Kanak", raconte que pour renouer les liens conjugaux, les Kanak ont recours à une préparation dénommée *iébaën* (Fig.12). Il s'agit de la "réunion de deux petits paquets fusiformes, dont l'un représente l'homme, et l'autre la femme. Ils sont attachés, quelquefois fortement liés ensemble, c'est le symbole de l'harmonie conjugale. Ces sortes de médiums se composent de plusieurs plantes, de quelques fils de la ceinture de la femme et d'un fragment du pagne de l'homme.[...] Cette composition, avec les formules, est destinée à



Fig.12 | "iébaën simple"

2 Eugène Vieillard et Emile Deplanche observent que les femmes "s'entourent les reins d'une ceinture [...] large d'environ 15 à 20 centimètres sur une longueur de 6 à 8 mètres [...]" (DEPLANCHE, VIEILLARD, *Essai sur la Nouvelle-Calédonie*, 2001, p.35).

3 Selon Jules Patouillet, la jupe fait "quatre ou cinq fois le tour du corps" (PATOUILLET, *Trois ans en Nouvelle-Calédonie*, 1873, p.71). Patrick O'REILLY P. et Jean POIRIER, n'hésitent pas à aller en compter le double : "parfois, la ceinture fait 5, 6 et jusqu'à 10 fois le tour de la taille" (O'REILLY, POIRIER, *L'évolution du costume*, 1953, p.154).

4 DEPLANCHE, VIEILLARD, *Essai sur la Nouvelle-Calédonie*, 2001, p.35

5 Cook observe que "ce jupon a une épaisseur d'au moins six ou huit pouces" (COOK James, *Relations de voyages autour du monde I*, Paris, Ed, Julliard, 1954, p.270). La Ferrière (1845) note que la jupe est "tournée en plusieurs doubles au-dessous des hanches comme un gros bourrelet".

6 Il me semble, au regard des photographies et gravures, qu'il y ait différents types de longueurs des fibres. Patouillet les évalue à 10 cm de longueur. En effet, sur la gravure qui accompagne sa description, la jupe arrive à peu près au premier tiers de la cuisse. On peut également observer des jupes de cette même longueur sur des photographies. La Ferrière, Cotteau, Vieillard et Deplanche, quant à eux donnent exactement les mêmes dimensions: de 15 à 20 cm. Des photographies et gravures témoignent en effet d'une jupe plus longue, arrivant presque aux genoux. Vincent signale que la longueur augmente avec l'âge. On peut émettre l'hypothèse que la longueur a pu varier selon l'époque ou la situation géographique.

De gauche à droite :

Fig.13 | "Femme de la Nouvelle-Calédonie" (détail). Gravure de Jacques-Julien Houtou de La Billardière embarqué sur *La Recherche* lors de l'expédition de d'Entrecasteaux (1791-1794), Atlas, planche n°36.



Fig.14 | "Girls and man of Uvéa" Gravure extraite de *Journal of a cruise among the islands of the Western Pacific*, Erskine John Elphinstone, Officier supérieur du HMS *Havannah* (1849-1850).

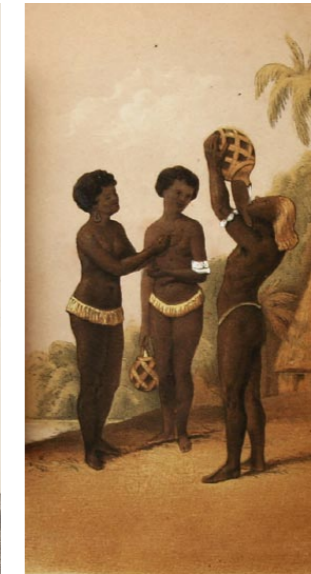


Fig.15 | "Type femme" (détail) Gravure extraite de *Trois ans en Nouvelle-Calédonie*, (1867-1870) Jules Patouillet.



Fig.16 | "Néo-Calédoniennes", vers 1867, Évenor de Greslan



Fig.17 | "Néo-Calédonienne et armes kanaques", vers 1880, Les Frères Dufty

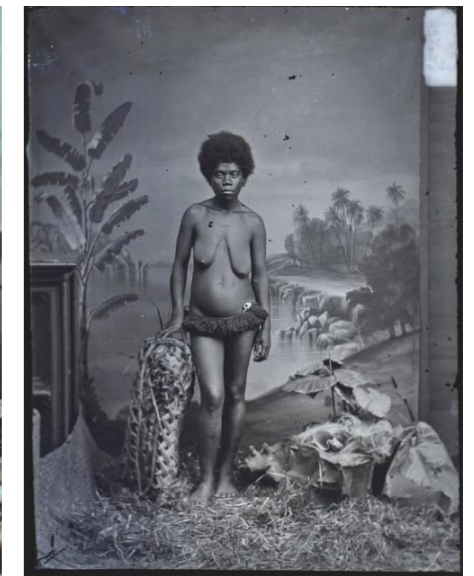


Fig.18 | "Femme (portrait)", entre 1872 et 1883, Allan Hughan, PV0023648 © MQB

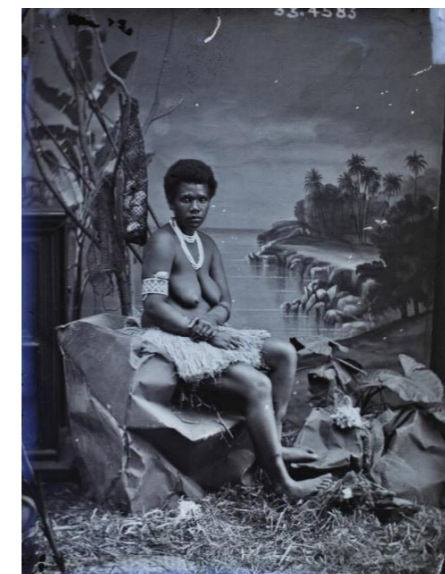


Fig.19 | "Femme photographiée dans un décor", entre 1872 et 1883, Allan Hughan, PV0023645 © MQB



Fig.20 | "Femme", entre 1872 et 1883, Allan Hughan, PV0023658 © MQB

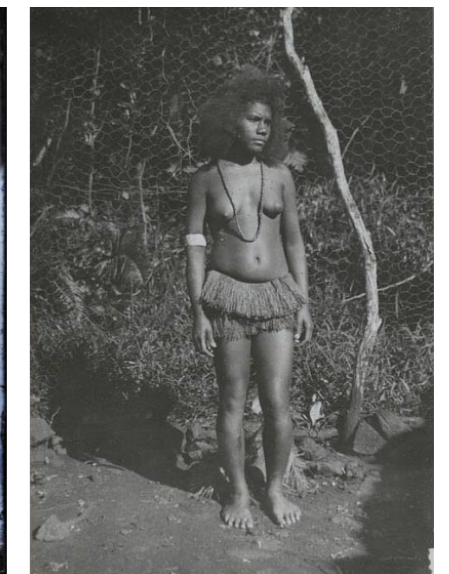


Fig.21 | "Femme portant un cache-sexe en fibres", entre 1931 et 1932, Philippe Rey-Lescure, PV0034410.1 © MQB

rendre inséparable les époux⁷. Il y a ici l'idée du vêtement comme identité de la personne ou son alter-ego⁸.

Aussi, si les fils de la jupe sont pris à l'insu de sa détentrice dans le but de concevoir quelques "maléfiques" visant à la rendre stérile et que celle-ci s'aperçoit "que sa ceinture a été endommagée, elle la met complètement au rebut, et personne au monde ne pourrait la lui faire ceindre⁹". Pour Julia Ferloni¹⁰, le Père Lambert établit ainsi un lien entre la jupe et la fertilité. Cette même idée est présentée par Cécile Brouzeng¹¹ à partir de la description du Père Lambert¹² : vers sept ou huit ans, la jeune fille reçoit sa première "ceinture" qu'elle ne quittera plus, tandis que le jeune homme reçoit son étui pénien. Cela donne lieu à une cérémonie, le "baouïa aïouan", qu'il traduit par "pour l'arrivée de la raison". Elle célébrerait donc le passage de l'enfance de l'âge adulte, soit la reconnaissance de la capacité matrimoniale. La jupe serait ainsi liée à la fonction reproductrice des femmes.

1.3. L'objet d'échange

Lorsque les explorateurs séjournent longuement au sein des tribus, ils témoignent de la présence et de l'échange des jupes lors des cérémonies. Fritz Sarazin précise que "si on ne porte pas la jupe, elle est enroulée en forme de gros cône, et sous cette forme, comme cadeau, elle possède une sorte de valeur monétaire¹³". Outre cette distinction formelle, le médecin Maurice Vincent signale une différence au niveau des matériaux employés : "ses tapas de pilou¹⁴ sont en fibres de coco, en fibres de magniania, de bourao¹⁵ – ou en poils de roussette, si elle est très riche¹⁶".

Yves-Béalo Gony, anthropologue Kanak, fait une distinction très nette entre la jupe conçue pour la vie quotidienne et la jupe dévolue aux échanges¹⁷. Le musée du Quai Branly, par exemple, a pris le parti de désigner la totalité de ses jupes kanak en utilisant le terme "monnaie". Cette distinction est assez récente et rien ne nous permet de dire avec certitude que les jupes, rapportées dès le 19e siècle et présentes aujourd'hui dans les musées, soient essentiellement dévolues aux échanges comme l'est la monnaie traditionnelle kanak. Comme nous l'avons vu, le vêtement, sa détentrice et l'objet d'échange semblent étroitement liés, si bien que la plupart des explorateurs

7 LAMBERT, *Moeurs et superstitions*, 1900, p.97-98

8 "La pratique quotidienne des objets usuels et leur capacité à nous répondre (les "retours de réalité") leur confèrent une vie inséparable de celle de leurs possesseurs". (BAZIN, BENSA, *Les objets et les choses*, 1994)

9 LAMBERT, *Moeurs et superstitions*, 1900, p.102-103

10 FERLONI, "Jupes de fibres et étuis pénien", 2009, p.153

11 BROUZENG, "Jupes de fibres : richesses des femmes", 1990, pp.92-94

12 LAMBERT, *Moeurs et superstitions*, 1900, p.106-107. A ce propos, Emma Hadfield note également que : "A girl was allowed to go about in a state of nudity until she reached years of maturity, after which custom demanded that she should put on the orthodox fringe skirt; her ears were pierced and her childhood's freedom was at an end." (HADFIELD, *Among the natives*, 1920, p.183)

13 SARASIN, *Ethnographie des Kanak*, 2010, p.152

14 L'auteur désigne par le mot "pilou" toutes les "fêtes", soit les rassemblements cérémoniels tels que la fête de la nouvelle igname, le deuil, les mariages.

15 Note dans le texte : "Les femmes colorent en noir quelques-uns de leur tapas de bourao en mâchant, puis en faisant bouillir les tiges violettes de *Coleus Bluei* (*Benth*), avec les tiges de *Semecarpus atra*, *Eugenie Jambos*, *Daniela rusifolia*."

16 VINCENT, *Les Canaques de la Nouvelle-Calédonie*, 1895, p.38

17 Yves-Béalo Gony distingue deux types de jupes (région de Hienghène) : la jupe *mada* et la jupe *mada jahi* liées à deux techniques de "tressage" et matériaux différents. Entretien juin 2015 et GONY, "Les jupes kanak", *De jade et de nacre*, 1990, p.94

ont fait l'amalgame entre les deux. De ce point de vue, il est important de considérer que les jupes que nous étudions ne sont pas seulement à comprendre comme des objets techniques. D'un point de vue anthropologique, elles sont aussi à considérer comme des objets-personne¹⁸ et comme l'instrument de la réciprocité qui s'exerce dans le cadre des jeux d'alliance¹⁹. Sous ce rapport, le fait que certaines de ces jupes soient roulées en forme de cône, la finesse du "tressage", la couleur des fibres, la présence d'éléments tels que les écheveaux de laine ou de cotonnade pourpre européenne, ou le fait qu'elles soient entièrement constituées de poils de roussette²⁰ nous laissent penser qu'elles ont pu être portées, échangées lors de cérémonies. C'est le cas de la collection de jupes du Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle.

2. LA JUPE AU SEIN DES ÉCHANGES CÉRÉMONIELS

Les cérémonies kanak sont complexes. Bien que leur structure soit commune, elles présentent de profondes différences locales. Ces réserves étant posées, nous tenterons de dégager les points communs aux différentes cérémonies afin de tenter de comprendre en quoi elles consistent et quelle est la place qu'ont pu y occuper les jupes-monnaies.

2.1. Les cérémonies du mariage et du deuil

Les rassemblements cérémoniels -les naissances, les mariages et le deuil- sont des moments saillants de la vie politique kanak car ils revivifient les réseaux d'alliances. Dans les rassemblements cérémoniels, il y a toujours deux groupes en présence²¹, l'un est arrivant, l'autre est accueillant, respectivement le clan maternel (clan B) et le clan paternel (clan A) de la personne au centre de l'événement. Le clan considéré comme "maternel" (ou utérin) est celui qui donne la chair, le sang et le souffle de la vie à l'individu. Le clan "paternel" lui donne une terre, un nom, son identité sociale. Il est aussi responsable de la vie de l'individu qui lui a été confié.

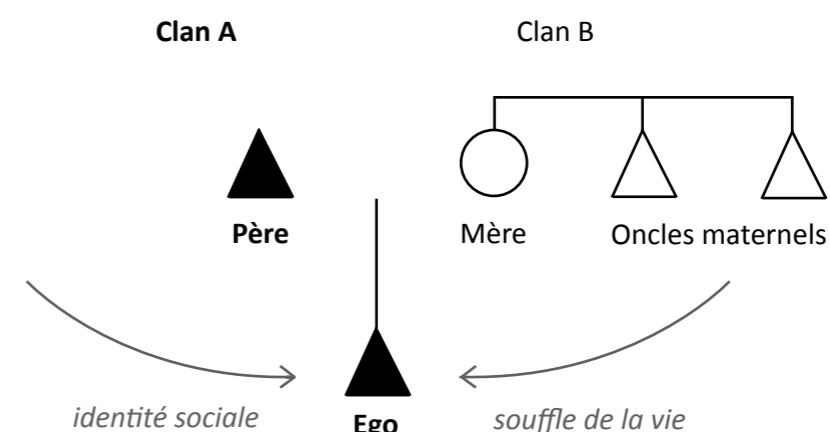


Fig.22 | Clan maternel et paternel

18 BAZIN, BENSA, *Les objets et les choses*, 1994

19 MAUSS, *Essai sur le don*, 1973

20 On retrouve ces éléments sur d'autres objets précieux tels que les haches ostensives et les monnaies kanak. Cf. p.45 concernant le poil de roussette.

21 Ainsi que leurs alliés.

Les cérémonies sont constituées d'actes et de discours entre les deux groupes, accompagnés de transferts de "prestations composites d'objets cérémoniels et de biens, synchronisés avec des séquences de discours cérémoniels"²², souvent appelés "coutume". Ainsi, une quantité considérable de biens changent de main. Ces biens, comme nous le verrons dans la partie suivante, tiennent une place importante au sein des échanges et peuvent prendre des formes variées.

La cérémonie du mariage

Le mariage, soit l'échange de femmes entre alliés, permet de nouer ou renouer des alliances politiques. Il assure ainsi l'équilibre socio-politique, perpétue la chefferie et renouvelle le sang. Les alliances sont organisées en fonction du rang de la personne et certaines alliances entre clans sont fortement recommandées. La femme mariée place son clan en position de "maternel". En recevant une femme de leurs alliés, les hommes de la maison de l'époux ont déjà contracté une dette vis-à-vis d'eux et devront donner une fille ou une soeur en retour²³.

Le mariage est l'évènement le plus attendu au sein d'une tribu²⁴. Il se déroule en plusieurs étapes principales qui sont²⁵: la demande de la fille et sa réponse, "l'offrande de la fille" par le clan (qui se place ainsi en position de maternel), et l'accueil de la fille par les paternels, le clan de l'époux. Le don de la jupe-monnaie interviendrait dès la première étape²⁶. Le garçon, ou un membre de son clan, fait le tour des clans qui lui sont indiqués coutumièrement et fait son choix parmi les filles qui lui sont proposées. Les parents se concertent puis préparent une "coutume" pour "prendre une épouse", qui est donnée aux parents de la fille. Ces derniers, après réception, se concertent et demandent l'avis de la fille. Si la réponse est affirmative, une "coutume" est donnée en retour.

La jupe-monnaie ferait partie des biens qui compose la première "coutume", donnée par le clan de l'époux au clan de la future épouse. Patouillet note que, lors des "fiançailles", la famille du jeune homme se rend chez les parents de la fille, prévenus de son arrivée, et "étale devant eux des nattes, des colliers de serpentine²⁷, des ouatchichis, ou coquilles-monnaies, des jupons de femmes en fibres de bourao, des tillits, des paniers, des marmites, et un collier de monnaie calédonienne²⁸."

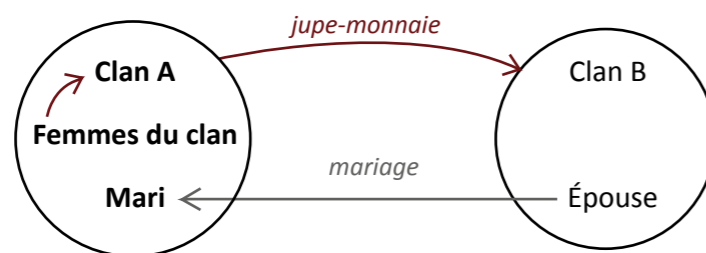


Fig.23| Circulation de la jupe-monnaie lors du mariage

22 MONNERIE, Objets cérémoniels, 2012, pp.122-141

23 GODIN, in *De jade et de nacre*, 1990

24 TJIBAOU, *Recherche d'identité mélanésienne*, 1976, p.290

25 Idid. p. 291 (pour la région de Hienghène)

26 GONY, *Thewe Men Jila*, 2006, p.109, entretiens juin et août 2015

27 Note personnelle : le collier de serpentine ou de néphrite (abusivement appelé "collier de jade") figure parmi les richesses les plus prestigieuses. Ils sont détenus par les épouses et les filles de chefs.

28 PATOUILLET, *Trois ans en Nouvelle-Calédonie*, 1873, P.85

On trouve sa présence dans plusieurs mythes. Par exemple, dans le mythe de "La Version du fond de Koné"²⁹ ou de "La fille du soleil", la femme se présente "nue" devant son époux et on lui remet la jupe de fibre, qui à la fois représente son statut d'épouse et scelle l'union. Le mythe de la chefferie Wedoye de Daakuauk (région de Hienghène) raconte une alliance :

"Un jour que le soleil suivait sa course habituelle, il aperçut un homme sur terre.

C'était un chef solitaire. Il n'avait pas d'épouse.

Le soleil décida alors de lui donner sa fille en mariage. Celle-ci l'accompagna un jour et vit le chef.

Il lui plut et elle demanda à son père d'aller le voir seule.

Elle descendit trouver le chef et ils décidèrent de rester ensemble. Le soleil en fut ravi.

Puis un jour, le soleil décida de sceller cette union.

Arrivé à son zénith, il fit descendre sa fille par une corde.

Une fois en bas, elle s'assit près du chef et la corde s'enroula autour de sa taille telle une jupe.

La jupe était en poils de roussette³⁰."

La cérémonie du deuil

Lorsque la mort survient, chacun suspend ses activités du moment pour se rendre auprès de la famille du défunt. Le clan paternel et ses alliés se rassemblent auprès du défunt et procèdent à une série de discours synchronisés avec des transferts de biens, pour l'essentiel, rétrocedés aux parents utérins. Comme nous l'avons vu en introduction, les oncles maternels sont à l'origine de la vie qu'ils sont venus insuffler à l'enfant lors de sa naissance. Les paternels ont à restituer (sous forme de monnaies) le symbole du souffle éteint ainsi que le sang du mort, et à s'amender auprès des utérins de n'avoir pas pu garder la vie dont on leur avait jadis donné la charge. Aussi demandent-ils aux oncles maternels d'accepter de ramener les os du défunt dans leur propre lieu de sépulture, amenant ainsi l'esprit du défunt à quitter le lieu de son ancienne demeure³¹. Les "offrandes" sont aussi une manière d'honorer le défunt face aux maternels, "mais c'est également une façon de rendre les honneurs aux utérins pour le représentant de leur sang qui a été quelqu'un de grand dans la famille qu'il vient de quitter³²".

Les naturalistes Emile Deplanche et Eugène Vieillard ont eu l'occasion d'observer l'échange d'une "ceinture de femmes" entre 1855 et 1867 lors d'une cérémonie du deuil : "Pendant la cérémonie [du deuil], on échange des présents [...]. Ces présents consistent en étoffes du pays, en mindas ou ceintures de femmes, en andiettes, bombates (ovules de Lamark), etc. L'échange des mindas a cela

29 "Teê Wèdèu est un homme faible, comme paralysé. Arrivé à Goyèta, sur ordre de son père, Wèdèu marche accroupi, la femme aussi, mais plus basse que lui. C'est alors qu'on met une jupe de fibres à la femme afin de couvrir sa nudité, et qu'on offre comme épouse à Nabumè afin d'arrêter le cour des moeurs de bêtes qui régnaient alors. Ils donnent la femme à Nabumè, ainsi que le bracelet de conus, et les coquillages pour la confection de la monnaie." ("Version du fond de Koné", BENZA, Alban., RIVIERRE, Jean-Claude., *De l'Histoire des mythes Narrations et polémiques autour du rocher Até (Nouvelle-Calédonie)* in *L'Homme*, 1988, tome 28 n°106-107, Le mythe et ses métamorphoses, p.273)

30 BATEFO, "Vannerie, l'art des femmes Kanak", 1994, pp.35-50

31 En cas de refus, "l'esprit du mort resterait sur place tourmenter les vivants; d'où l'insistance mise par plusieurs orateurs sur la restauration de l'ordre social perturbé par la mort" (PILLON, *Parenté agnatique et par alliance*, 1995, p.174). Voir aussi TJIBAOU, *Recherche d'identité mélanésienne*, 1976, p.290

32 TJIBAOU, *Recherche d'identité mélanésienne*, 1976, p.290

de particulier que les femmes, avant de les présenter les roulent autour des reins; s'avançant alors vers le chef ou la cheffesse, elles les lui offrent en les déroulant lentement avec une dextérité et une grâce infinies³³.”

Pour Béalo Gony, la jupe-monnaie est échangée lors du décès d'une épouse de chef ou de grand chef. A cette occasion, "tous se teignent le corps en noir et la fille aînée du chef porte une jupe teinte en noir³⁴”.

On peut en effet noter que le port de la jupe teinte en noir semblait réservé aux femmes de haut rang, telles que les filles de chefs (Fig.24). Sa couleur en fait un objet estimé, comme le notait Patrick Godin : "Le noir est en beaucoup d'endroits une couleur réservée au chef : les oriflammes de tapa de leurs cases sont noires comme le masque... les jupes enroulées réservées aux filles de chef, ect³⁵.” Cependant, son usage ne semble pas réservé aux cérémonies de deuils. En effet, en 1849, l'Amiral John Elphinstone Erskine observe des femmes vêtues de jupes noires à Hienghène³⁶.



Fig.25 | "Waton, chef des environs de Nouméa" et sa fille, entre 1872 et 1883, Allan Hughan, PV0080435 © MQB



Fig.25 | "Case de chef", entre 1875 et 1880, Allan Hughan, PP0000237 © MQB

2.2. La place des objets dans les échanges

Nous avons vu en quoi consistaient les cérémonies du mariage et du deuil, pendant lesquelles étaient échangées les jupes-monnaies. Celles-ci ne sont jamais échangées seules et font partie d'un ensemble de prestations qui sont rassemblés en tas "coutumier". Nous allons maintenant étudier la place qu'occupent les objets au sein des échanges, la nature de ces derniers, la manière dont ils circulent et ce qu'ils représentent avant de se focaliser sur la jupe-monnaie et ses conditions de présentation.

33 DEPLANCHE, VIEILLARD, *Essai sur la Nouvelle-Calédonie*, 2001, p.64

34 GONY, "Les jupes kanak", *De jade et de nacre*, 1990, p.94

35 GODIN, in *De jade et de nacre*, 1990

36 "They had the same disfiguring habit of cropping the hair wick we remarked at Vate, but were not otherwise ill-looking, their dress being merely a band generally of black filaments about nine inches wide, tied round the hips". (ERSKINE, John Elphinstone., *Journal of a cruise among the islands of the Western Pacific*, London, J. Murray, 1853)

Les biens matériels tenaient et tiennent une place importante au sein des échanges cérémoniels et peuvent prendre des formes variées. Ils sont disposés en tas qui peuvent atteindre plusieurs mètres.

Parmi ces biens, certains sont essentiellement destinés à circuler. Ils sont souvent désignés, faute de mieux, par le terme "assez inadapté³⁷" de "monnaie", puisqu'il ne s'agit pas d'une unité de compte et que ces objets peuvent devenir fonctionnels. Dans la société kanak, la Parole est sacrée et lie les hommes. Les monnaies, soit les objets d'échanges, doivent être considérées comme le support matériel, un "prétexte" aux actes et discours échangés. Ils ont "pour but de sceller des décisions, des accords pris par les différents partenaires, d'être le support de la reconnaissance sociale de leurs actions³⁸". La richesse du clan se mesure donc aux biens qu'il possède, et grâce auxquels il pourra créer de nouvelles alliances.

Parmi ces objets échangés lors des cérémonies, la "monnaie traditionnelle kanak" ou la "monnaie de perles de coquillage³⁹" est, avec l'igname, "sacrée et constitue pour les Kanak de la grande terre l'objet d'échange le plus précieux⁴⁰". Elle est composée d'une tête en bois sculptée ou en sparterie en fibres de coco, d'un corps constitué de perles de coquillage ou d'os de roussette et son pied est fabriqué avec des poils de roussette ou de laine. La monnaie est placée dans un étui en écorce battue de banyan ou de coton. Elle était parfois introduite à la base de la jupe-monnaie, augmentant ainsi sa valeur⁴¹ (Fig.26).

Outre les biens vivriers, l'igname et la monnaie de perle de coquillage, on mentionne autrefois, pour la région de Hienghène, l'échange "d'objets fabriqués par les femmes, les jupes de fibres enroulées, les nattes, les manteaux de pluie ou couvertures de joncs et certains bracelets de coquillages; comme biens produits par les hommes les étoffes d'écorce battue dont on faisait les étuis péniens et les turbans, les brassards de coquillages, les différentes coiffures tressées, les aigrettes, les couteaux etc⁴²."

Le bracelet en coquillage (Fig.27), appartenant au genre *conus sp.*, est coupé puis taillé et poli de façon à former un bracelet qui se porte au-dessus du coude. Ces bracelets étaient offerts dès l'enfance aux jeunes filles afin de les promettre en mariage.



Fig.26 | "Tête de monnaie et son étui". Provenance inconnue. 19e siècle. 14,5cm (tête de monnaie). Collectée par Maurice Leenhardt. Musée du quai Branly, inv 71.1952.0.128 X et 71.1952.0.1930 X © MQB



Fig.27 | "Bracelet Kanak en cône". Provient probablement des Iles Loyautés. Fin 19e siècle. 7 cm de diamètre. Collectée par Gustave Pierre Théodore Gallet. Musée de Nouvelle-Calédonie, inv MNC 98.4.8 © MNC

37 FÉAU, Etienne., MONGNE, Pascal., BOULAY, Roger., *Art d'Afrique et d'Amérique et d'Océanie*, Larousse, p.207

38 GONY, *Thewe Men Jila*, 2006, p.64-65

39 La monnaie traditionnelle Kanak se dit *Thewe* en langue Fwaï et *Âdi* en langue Paici

40 GONY, *Thewe Men Jila*, 2006, p.53

41 *Nouvelles acquisitions*, Musée Territorial de Nouvelle-Calédonie, 1994, p.7 et BOULAY, *Art Kanak*, 2015, Pl. 8.

42 GODIN, "Des objets destinés aux échanges" in *De jade et de nacre*, 1990, p.84

Ils étaient parfois ornés d'une tresse en poils de roussette, voir terminés par des "coquillages contenant des herbes magiques permettant la conquête amoureuse ou la protection contre les sorciers"⁴³. Ce bracelet et la monnaie traditionnelle kanak seraient particulièrement récurrents, voir indissociables de la jupe-monnaie car ensemble, ils scellent l'union des deux individus⁴⁴.

Aujourd'hui circulent les monnaies en perles de coquillage, de la monnaie fiduciaire (pièces et billets), des vêtements, dont la robe mission, mais aussi des pantalons et des chemises, des manous⁴⁵, des nattes, du tabac, des ignames, des sacs de riz, taros, bananes plantains et autre nourriture (Fig.28). On peut observer la présence persistante des objets, soulignant leur importance.



Fig.28 | "Grande coutume finale du mariage Kanak" Canala, Tribu de Nanon-Kenerou-Le Caillou, septembre 2013 © Sébastien Lebègue

Pour conclure, la jupe, dans un contexte cérémoniel, devient le support matériel des discours et scelle les alliances entre les groupes. Elle prend place aux côtés d'autres objets d'échanges, qui sont indispensables aux cérémonies.

2.3. Circuit de l'objet

Les objets d'échanges suivent tout un parcours qui précède l'échange cérémoniel et qui se prolonge après celui-ci. Tout d'abord, on fait une demande à la personne détenant le savoir et le droit de produire la monnaie. Celle-ci est ensuite acquise via un premier échange⁴⁶ puis est rassemblée avec d'autres objets en vue de l'événement, qui sont comptés puis déplacés jusqu'au lieu d'échange⁴⁷. Lors de l'échange, les monnaies sont présentées sur le tas de coutume, accompagnées de discours et peuvent être manipulées. Puis les objets sont de nouveau comptés et redistribués avant d'être déplacés jusqu'au lieu où ils seront "conservés".

Tous n'étaient vraisemblablement pas préservés jusqu'à la prochaine cérémonie et une partie de ces objets était sûrement utilisée : les bracelets de cônes étaient portés, les étoffes d'écorces battues étaient utilisées pour concevoir d'autres objets tels que les étuis péniers et les turbans.

Le Docteur Vincent note que les "objets précieux", les étoffes, les casses-têtes, les sagaies et les filets étaient entreposés dans une case⁴⁸. Peut-être la jupe-monnaie faisait-elle partie de ces

43 Fiche objet disponible sur le site Internet du Musée de Nouvelle-Calédonie (www.museenouvellecaledonie.nc)

44 Entretien avec Yves-Béalo Gony, juin 2015

45 Le *manou* est une pièce d'étoffe de diverses couleurs : rouge, bleu, jaune, vert à grandes fleurs blanches, qui peut mesurer de 2 m à plusieurs mètres de long.

46 Dans le cas de la monnaie traditionnelle Kanak, Yves-Béalo Gony explique qu'il faut disposer de biens, de "richesses" de valeur équivalente sur le plan économique, symbolique et culturelle, soit équivalente au regard des règles de l'échange qui en permettent l'acquisition. Traditionnellement, ce sont des variétés et clones d'"ignames de chef", du *kuuk* (*Dioscorea alata*) qui servaient de moyen d'échange. On peut aujourd'hui les acheter avec de l'argent. (GONY, *Thewe Men Jila*, 2006, p.65-66)

47 Selon si le groupe est en position de paternel ou de maternel, la distance peut être plus ou moins importante.

48 "Dans la case, on met les sagaies, les filets, les aiguilles, les navettes, les casse-têtes, les étoffes, les objets précieux; on n'y place jamais de provisions". (VINCENT, *Les Canaques de la Nouvelle-Calédonie*, 1895, p.19)

"objets précieux"? L'ethnologue Dennis Monnerie, lors de son enquête concernant les "objets cérémoniels, chaînes opératoires et élaboration des relations sociales" à Arama (Région Hoot Ma Waap) entre 1993 et 2010, rapporte que : "Une vieille femme, elle, évoquait son enfance où les jupes et/ou pagnes de fibres étaient conservés dans les maisons, au dessus du feu – impliquant vraisemblablement que ces objets soient associés à une odeur de « fumé »"⁴⁹. Yves-Béalo Gony mentionne quant à lui la présence de la jupe-monnaie dans le panier "sacré de richesse"⁵⁰. Elle est accompagnée de monnaies de perles de coquillages, d'ossements d'animaux totémiques (roussette, requin, notou...) et plus récemment, de tabac, de billets de banque, du tissu imprimé... Le panier de richesse est essentiel au groupe et à sa prospérité. Maurice Leenhardt en souligne ainsi l'importance : "C'est toute la vie du clan qui est enfermée dans ce panier, et l'homme, hors de cet ensemble clanique, ne se sent pas lui-même, et demeure comme perdu"⁵¹.

2.4. Localisation des échanges

Il est difficile de préciser la localisation des échanges des jupes-monnaies. La provenance géographique est très rarement indiquée (car inconnue) dans les fiches d'inventaires des musées. Lorsqu'elle est connue, il s'agit du nord de La Nouvelle-Calédonie (région Hoot Ma Waap): Hiengène, Kaala-Gomen, Pouébo, Houailou, mais aussi de Lifou (Iles Loyautés). Cependant, il n'est pas impossible qu'elles aient également été conçues dans le sud de la Grande Terre et elles ont certainement circulé dans toute la Nouvelle-Calédonie et les Iles Loyautés par le jeu des alliances. En tout cas, on ne distingue pas de critères particuliers qui permettraient de rattacher ces objets à des lieux de créations.

2.5. La jupe, un objet féminin

Les biens utilisés pendant les échanges, étaient fabriqués soit par les hommes, soit par les femmes (notamment les objets de tressage). La jupe était un objet exclusivement conçu et manipulé par les femmes. Si les hommes constituaient le tas de coutume, ce sont les femmes qui venaient le compléter en y déposant la jupe enroulée car les hommes n'y étaient pas autorisés⁵².

Par ailleurs, il semble qu'il ait pu exister un réseau spécifiquement féminin de circulation des objets. Lors de son enquête à Arama, Denis Monnerie suppose l'existence d'un tel réseau jusqu'au début du 20e siècle, décrit de façon fragmentaire par ses interlocuteurs âgés, et concernant particulièrement "les pagnes et les jupes de fibres" : "Sans préciser s'il s'agit de cérémonies régionales, locales ou de cycle de vie, mon interlocuteur masculin insiste sur le fait que, dans des cérémonies impliquant aussi les hommes, les circulations de pagnes et de jupes impliquaient un espace-temps spécifique pour les femmes, dédié à des actes cérémoniels : des femmes âgées y faisaient des discours"⁵³. D'autre part, il affirme que "il y avait des séquences cérémonielles féminines pour des cérémonies du cycle de vie dans les années 1990 dans la région de Bondé (Ouégoa)".

49 MONNERIE, Objets cérémoniels, 2012

50 GONY, *Thewe Men Jila*, 2006, p.68-69

51 LEENHARDT, *Les gens de la Grande Terre*, 1953, p.130

52 "Leur fabrication était une activité strictement féminine, réservée aux femmes les plus âgées." (*Le voyage improbable*, Musée d'Art et d'Histoire de Langres, 2003, pp.62-63). Entretien avec Yves-Béalo Gony, juin 2015 et entretien août 2015.

53 MONNERIE, Objets cérémoniels, 2012

S'il est possible que de tels réseaux aient pu exister à une époque et un espace donné, il convient de rester prudent face à des données trop disparates. Cependant, il faut bien noter dans la culture kanak, l'existence de deux mondes distincts, féminin et masculin, qui se manifestaient à travers le rôle de chacun dans la vie quotidienne, la fabrication des objets, les restrictions quant à leur manipulation, l'organisation de l'espace... Par ailleurs, concernant le tressage et la sparterie des monnaies de perles de coquillage, Emmanuel Kasarhérou écrit que : "La mise en oeuvre de ces techniques de tressage, de laçage ou de nouage était l'affaire des hommes; elles étaient uniquement destinées à des objets masculins ou exprimant des valeurs viriles, comme les doigts, les décorations de sagaies, de massues, de gibernes, les coiffes tidi et les monnaies. L'apprentissage de ces techniques participait à l'éducation du jeune homme pour l'entrée dans la vie adulte⁵⁴." Ainsi, de la même manière, on peut penser qu'il aurait pu y avoir des techniques propres aux objets féminins, tel que le tressage des jupes-monnaies.

2.6. Conditions de présentation de la jupe-monnaie lors des échanges et critères d'appréciation

Modes de présentation



Fig.29 | "Un colon et ses serviteurs canaques à Kouaoua (Nouvelle-Calédonie)". Photographie anonyme représentant vraisemblablement des jupes-monnaies enveloppées dans un tissu d'écorces battues de *Ficus sp.* et des nattes en préparation d'un échange à venir. Vers 1875. Archive de la Nouvelle-Calédonie, collection Serge Kakou, Inv.148Fi17-33. Avec l'aimable autorisation d'Emmanuel Kasarhérou.

⁵⁴ KASARHÉROU, "La monnaie de perles de coquillage" in BOULAY, KASARHÉROU, Kanak. L'art est une parole, 2013, p.304

La jupe-monnaie est "placée en évidence parmi les offrandes destinées aux oncles maternels⁵⁵". Elle est déposée sur le tas de coutume verticalement : "le cône est présenté, posé verticalement sur le tas d'étoffes : cette présentation s'appelle *gahnuûm* "oreiller du tas d'offrande⁵⁶".

Il semble qu'elle soit parfois enveloppée d'une étoffe végétale qui la dissimule. Une des jupes-monnaies conservée au Musée de Nouvelle-Calédonie, a été photographiée enveloppée de bandes d'écorces battues brunes (Fig.30). La jupe-monnaie est ensuite dévoilée à l'invité. Aujourd'hui encore, dans certaines régions (Amara), les monnaies sont présentées fermées. C'est lors de la séquence de comptage que l'enveloppe de la monnaie est ouverte pour découvrir sa valeur⁵⁷.



Fig.30 | Jupe-monnaie enveloppée dans un tissu d'écorces battues, collectée dans la région de Hienghène en 1995, Musée de Nouvelle-Calédonie, MNC 95.1.1 (photographie datant de 2000).

Par ailleurs, il apparaît que la jupe-monnaie puisse être déroulée et portée, avant d'être de nouveau enroulée en forme de cône. Et c'est là toute la problématique de ce mémoire. Ainsi, les jupes noires ou constituées de poils de roussette teints, se superposaient à la jupe quotidienne et n'étaient portées que le temps des cérémonies ou pour indiquer le statut de la femme.

L'acte même de l'enrouler autour des reins puis de la dérouler semble signifiant puisqu'il est observé lors d'une cérémonie de deuil : "L'échange des *mindas* [ceintures de femmes] a cela de particulier que les femmes, avant de les présenter les roulent autour des reins; s'avançant alors vers le chef ou la cheffesse, elles les lui offrent en les déroulant lentement avec une dextérité et une grâce infinies⁵⁸." Il m'a aussi été rapporté que la jupe était autrefois enroulée autour des hanches de la futur épouse⁵⁹.

Critères d'appréciations de la jupe-monnaie dans le cadre de l'échange

On peut se demander quels sont les critères attendus de la jupe-monnaie, afin qu'elle puisse être échangée lors des cérémonies et exprimer sa valeur symbolique et sociale.

La forme de l'objet, sa couleur, sa taille, chacun des éléments constituant la jupe-monnaie ne sont pas anodins et ont une signification particulière que nous observerons plus précisément au fur et à mesure de notre développement. Cependant, il faut ici préciser que pour être échangée, la jupe semble devoir répondre à plusieurs critères :

- La jupe-monnaie doit être correctement enroulée c'est-à-dire qu'il doit y avoir peu d'espaces entre les rangs et que l'ensemble doit être bien serré⁶⁰. En somme, le cône ne doit pas se défaire et

⁵⁵ *Nouvelles acquisitions*, Musée Territorial de Nouvelle-Calédonie, 1994, p.7

⁵⁶ GONY, "Les jupes kanak", *De jade et de nacre*, 1990, p.94 (pour la région de Hienghène)

⁵⁷ MONNERIE, *Objets cérémoniels*, 2012

⁵⁸ DEPLANCHE, VIEILLARD, *Essai sur la Nouvelle-Calédonie*, 2001, p.64

⁵⁹ Entretien août 2015

⁶⁰ Entretien avec Yves-Béalo Gony, juin 2015

l'objet ne doit pas être présenté désordonné. Nous verrons par ailleurs (Cf. p.46) que l'on observe sur les jupes de la collection du Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle mais aussi à travers d'autres collections, un ensemble de moyens mis en oeuvre pour que la jupe ne se déroule pas. Dans son mémoire concernant la conservation spécifique de certains objets du patrimoine culturel kanak, Marianne Tissandier pointe le fait que la jupe-monnaie doit être roulée⁶¹.

- Une importance particulière semble accordée à la verticalité des franges de la jupe-monnaie et à leur régularité (ce qui dépend de la régularité même du tissage). Le pasteur Maurice Leenhardt note que le soutènement des tertes à l'entrée des maisons offrent au regard une disposition régulière parallèle et l'interprète ainsi: *"ce motif géométrique des traits verticaux n'existait point dans la nature. Mais les fibres portées par de belles femmes présentaient des parallèles analogues! C'était là le secret esthétique du double charme de la jupe bien portée et de la mosaïque bien faite: la valeur décorative des traits verticaux"*⁶². Dans le mythe "Les deux soeurs de Moaxa" (recueilli par Maurice Leenhardt), on peut en effet noter ce rapprochement entre les franges de la jupe et les motifs verticaux de la case: *"bien plantées sur leurs jambes, [les deux jeunes filles] avaient à chacun de leur bras un bracelet asù et portaient des jupes d'écorce de racines adjacentes de banian qui tombaient régulières comme les motifs bâtis par les ancêtres devant leurs cases"*⁶³.

- L'objet doit être "complet", c'est-à-dire qu'il ne doit pas manquer de fibres. S'il ne l'est pas, ou s'il est trop fragile pour circuler (ce pour quoi il est conçu), il sera mis de côté. *"In traditional Kanak culture, damaged everyday objects are discarded and replaced. Damaged or out-of-use ceremonial objects can be repaired with the permission of customary owners, but are often left to degrade in a tabooed place, with access forbidden"*⁶⁴. Aujourd'hui, ces objets ont tendance à être conservés.

Symbolique de la forme de la jupe-monnaie

Dans la région de Hienghène, la forme de la jupe-monnaie a une importance particulière puisqu'on en distingue trois types, métaphores de l'organisation sociale⁶⁵. La "mère" est la plus longue déroulée et elle a une forme évasée. C'est elle qui serait portée lors des cérémonies. Le "père" est plus haute et étroite. "L'enfant" est la plus petite et la moins longue déroulée.



De gauche à droite : la "mère", le "père" et "l'enfant"

61 "Female currency skirts should be rolled". (POMMÈS-TISSANDIER, *An Approach to the Conservation*, 2005, p.42)

62 LEENHARDT, *Les gens de la Grande Terre*, 1953, p.34

63 LEENHARDT, *Documents Néo-Calédoniens*, 1932, p.71

64 Traduction personnelle: "Dans la culture kanak traditionnelle, les objets du quotidien endommagés sont abandonnés et remplacés. Les objets cérémoniels endommagés ou hors-d'usage peuvent être réparés avec la permission de leur propriétaire mais ils sont souvent laissés à la dégradation dans un endroit tabou, dont l'accès est interdit." (POMMÈS-TISSANDIER, *An Approach to the Conservation*, 2005, p.44)

65 Entretien Yves-Béalo Gony, juin 2015. BATEFO ne distingue que deux formes de jupes-monnaies: la "mère", et la plus petite, son "enfant". ("Vannerie, l'art des femmes Kanak", 1994, pp.35-50)

Il existe d'autres interprétations de la forme de la jupe-monnaie, empruntant par exemple à la symbolique de la Grande Case ou à la monnaie traditionnelle kanak mais ce sont souvent des interprétations personnelles. Elles témoignent néanmoins de la raisonance de la jupe-monnaie avec d'autres éléments de la culture kanak.

2.7. La jupe monnaie aujourd'hui

Dans la société kanak, comme dans toutes les sociétés, la tradition n'est pas figée, mais en perpétuelle évolution, transformation et adaptation. L'arrivée des Européens a provoqué des changements rapides: des pratiques ont été introduites, d'autres abandonnées, voir interdites. Concernant les objets d'échanges, de nouveaux matériaux ont été intégrés aux éléments culturels endogènes: les tissus, la laine, puis les matériaux plastiques, la monnaie fiduciaire, le tabac, jusqu'à progressivement s'y substituer⁶⁶.

Il y a une certaine "tension" entre d'une part, la continuité des cérémonies, des échanges, des objets présents au sein de ceux-ci et, d'autre part, la discontinuité de la nature matérielle des objets traditionnels. Cette discontinuité est regrettée, et les nouveaux objets sont présentés en quelque sorte comme des palliatifs des objets anciens. *"La thématique de la substitution dans les discours cérémoniels est souvent associée à l'expression de manques, de la non-adéquation du présent au regard d'un passé valorisé, décrit avec nostalgie et/ou sur le monde de l'atténuation, autre expression du respect aux ancêtres et au monde qui fut le leur"*⁶⁷.

La communauté d'origine de ces objets ne correspondant plus à celle vivant actuellement, on peut se demander quel regard portent les "descendants" aujourd'hui sur ces objets. Quelle conception ont-ils de leur propre patrimoine? La conservation des objets "traditionnels" est aujourd'hui importante pour les Kanak car si nombre d'entre eux ne sont plus utilisés aujourd'hui, ils sont *"témoins d'une tradition qui se perd peu à peu"*⁶⁸ et peuvent servir de référence, voir être ré-appropriés culturellement. Il est probable que leur raréfaction dans les échanges et les revendications culturelles kanak très fortes vers les années 1970 aient contribué à une certaine valorisation de l'objet⁶⁹.

Aussi, à travers la manière dont elle est présentée dans les publications et expositions, la jupe-monnaie est aujourd'hui très valorisée. Elle est souvent qualifiée *"d'objet de grande valeur"*⁷⁰, et *"lorsqu'elles sont présentées, elles ont plus de valeur que l'ensemble des autres objets exposés"*⁷¹.

Enfin, le Musée de Nouvelle-Calédonie à Nouméa expose actuellement six jupes-monnaies réunies dans une même vitrine où l'on trouve d'autres objets essentiellement féminins: des colliers de néphrite et des massues de danses (Fig. 31).



Fig.31 | Vitrine du Musée de Nouvelle-Calédonie, septembre 2015.

66 Excepté l'igname. Si la monnaie traditionnelle kanak perdure dans les échanges, on observe l'intégration progressive de matières plastiques à partir des années 1970.

67 MONNERIE, *Objets cérémoniels*, 2012

68 *Nouvelles acquisitions*, Musée Territorial de Nouvelle-Calédonie, 1994, p.7

69 En 1975 a eu lieu le festival "Mélanésia 2000", rassemblant près de 2000 Kanak de la Grande Terre et des Iles Loyautés autour de chants, danses, démonstrations artisanales, jeux coutumiers. Ce festival a donné une impulsion nouvelle à la culture kanak. Depuis, de nombreux lieux ont été créés pour promouvoir la création contemporaine et exposent quelques objets traditionnels. On citera entre autre le Centre Culturel Tjiabou inauguré en 1998 mais on notera par ailleurs la présence de nombreux centres culturels: le Centre Culturel Goa Ma Bwarhat (ouvert à Hienghène en 1984) le Centre Culturel Pomémie (ouvert à Koné en 2002) et Le Centre Culturel Vook (ouvert à Voh en 2013), ...

70 BATEFO, "Vannerie, l'art des femmes Kanak", 1994, pp.35-50

71 BROUZENG, "Jupes de fibres: richesses des femmes", 1990, p.94

PARTIE 3

Étude technique : L'élaboration de la jupe-monnaie

Cette étude concernant l'élaboration de la jupe-monnaie résulte d'une première enquête menée en Nouvelle-Calédonie. J'ai pu m'imprégner de la culture de ce territoire sur lequel ont été créés ces objets, avoir un aperçu des matériaux et des techniques de fabrication. Les échanges autour de ces objets avec divers interlocuteurs ont été enrichissants. J'ai notamment eu l'opportunité de rencontrer une femme¹ dont la mère fabriquait des jupes-monnaies en utilisant une variété de papyrus dans la région de Koné.

Dans un second temps, les quatorze jupes-monnaies du Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle ont été étudiées au sein des ateliers de conservation-restauration de l'École Supérieure d'Art d'Avignon. Ce travail s'est accompagné de recherches documentaires et de consultations de jupes-monnaies au sein d'autres collections². Elles m'ont permis d'effectuer des comparaisons afin de proposer une analyse technique aussi complète que possible. Ce qui suit en est la synthèse.

1. MISE EN ŒUVRE DES FIBRES VÉGÉTALES

1.1. Nature des fibres

L'identification de l'espèce des fibres végétales employées pour la fabrication des jupes-monnaies, de type liberiennes, n'est pas aisée car leur morphologie n'est souvent pas suffisante pour les distinguer. En effet, le rouissage élimine les éléments souvent diagnostiques. L'accès aux espèces est plus ou moins aisé selon le lieu d'implantation du clan. On peut citer deux espèces récurrentes pour leur fabrication³ :

■ *Hibiscus tiliaceus*, communément appelé *bourao*, est un arbre ou arbuste de la famille des malvacées. Il se trouve plutôt dans les formations littorales. On distingue deux variétés : le bourao rouge, qui a des feuilles violacées, et le bourao blanc. Ce sont les fibres de ce dernier qui sont utilisées. Elles sont encore utilisées aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie, notamment pour la confection de jupes de danses.

1 Souhaitant rester anonyme (entretien août 2015).

2 Outre l'observation de diverses collections, une partie des jupes-monnaies du Musée du quai Branly et du Musée de Nouvelle-Calédonie ont pu être étudiées (Cf.annexe p.89). Par ailleurs, quelques pièces remarquables issues d'autres collections seront présentées.

3 Cependant il faut noter que l'on observe parfois des différences entre les diverses cordelettes, les deux brins cordés du cordage et les franges d'une même jupe-monnaie, qui ne semblent pas être la même espèce de fibres.

■ *Pueraria montana* var. *lobata*, communément appelé *magnagna* (ou *magnania*) est une liane très vivace considérée comme envahissante. Elle pousse de préférence en lisière de forêt, sur les champs en friche, les bords de route ou les versants ensoleillés. Ses fibres sont particulièrement résistantes et servent à fabrication des filets de pêche.

Les jupes-monnaies du Muséum de La Rochelle sont majoritairement constituées de ces deux espèces mais l'on peut observer dans les collections des espèces extrêmement variées.



Fig.32 | Aspect de fibres de la jupe-monnaie H1358

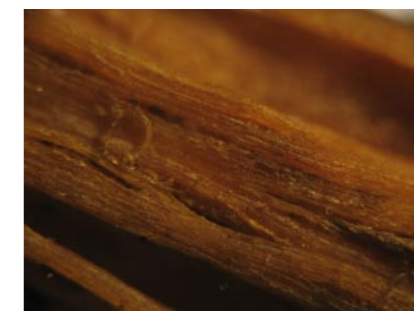


Fig.33 | Aspect de fibres de la jupe-monnaie H1358 au microscope optique (grossissement x 10)

1.2. Préparation des fibres

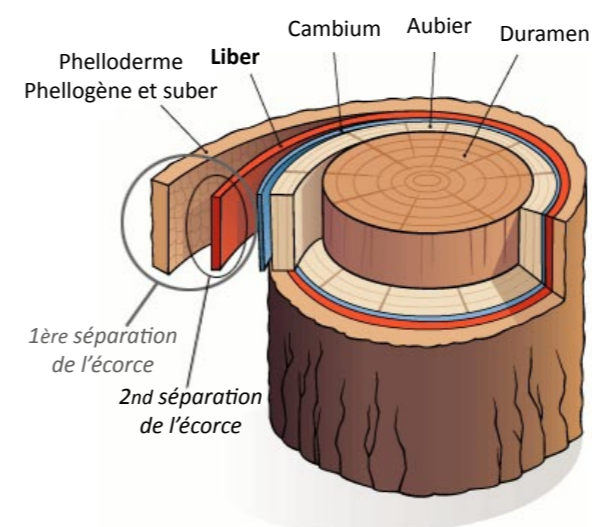


Fig.34 | Schéma de la coupe de bois © afd-ld.org

Les femmes choisissent de jeunes branches droites et longues. L'écorce est retirée sur toute la longueur de la branche par largeur d'un ou deux centimètres. Les lamelles sont recueillies, rassemblées en écheveaux et nouées en paquet pour être transportées.

L'écorce est constituée d'une partie externe, le suber, et d'une partie interne, le liber (Fig.34). Pour les séparer, les écheveaux sont mis à macérer dans l'eau de mer durant plusieurs jours. Ils sont ensuite mis à sécher au vent et au soleil afin de les blanchir. L'eau salée accélérerait le processus de blanchiment mais Patouillet indique que les fibres étaient également laissées à la rosée pour obtenir le même résultat. Aujourd'hui, les femmes utilisent parfois de l'eau de javel⁴. Les lamelles des fibres sont ensuite détachées de l'écorce, manuellement ou par battage, et refendues dans toute la longueur selon la largeur souhaitée pour la confection de la jupe.

4 CHARANDAK-PEHAU, *Animal ou végétale*, p.45

1.3. La coloration des fibres

La jupe brune

Comme nous l'avons vu précédemment, les fibres végétales étaient blanchies pendant leur préparation. Or certaines jupes-monnaies ont une teinte brune, plus ou moins foncée, et parfois un peu rouge, ce qui porte à croire que les fibres étaient teintées avant d'être tressées (Fig. 35). Yves Béalo Gony indique que le "marron" résulte de l'exposition de la jupe à la fumée de la grande case⁵. De ce point de vue, la coloration de la jupe ne serait pas uniforme car les zones non exposées à la fumée, comme les franges situées au centre cône, resteraient blanches. Or ces franges sont de même couleur, bien que parfois légèrement plus claires. La littérature consultée ne mentionne pas d'autres techniques pour teindre ce genre d'objet et des analyses scientifiques ne permettraient pas d'identifier la substance utilisée.

On peut supposer que la teinture pouvait être effectuée en mettant à bouillir des colorants naturels extraits de fleurs⁶, de fruits, de bois ou d'écorce, avec des solutions acides et alcalines telles que la cendre ou des sels métalliques, jouant le rôle de mordant et de modificateur de couleur.

La jupe noire

Le Muséum de La Rochelle possède trois jupes-monnaies teintées en noir. A partir d'une première observation à l'oeil nu, on peut noter que la teinte de la matière colorante est intense et similaire pour les deux jupes-monnaies H1357 et H8004. Seule la H894.2 paraît légèrement plus grise. La matière colorante semble peu sensible à la lumière car l'on n'observe pas de zones de décolorations. De plus, elle est très bien fixée à la fibre puisqu'elle ne laisse pas de dépôts au contact. Enfin, les jupes-monnaies noires dégagent une odeur particulière. Sous microscope, on constate que la matière colorante reste relativement superficielle et ne pénètre pas au coeur de la fibre. On peut également affirmer qu'il ne s'agit pas d'une couche picturale.



De gauche à droite :

Fig.36 | Aspect de fibres de la jupe-monnaie H1357

Fig.37 | Aspect de fibres de la jupe-monnaie H1357 au microscope optique (grossissement x 10)



Fig.35 | A gauche, une fibre supposée de bourao teintée provenant d'une jupe-monnaie. A droite, une fibre de bourao non teintée provenant d'une jupe de danse datant de 2015.

La littérature mentionne plusieurs types de végétaux pouvant être à l'origine de la teinte noire de ces jupes-monnaies :

- Le bancoulier (*Aleurites moluccana*) donne des noix qui, une fois calcinées et écrasées, produisent un noir très intense et un peu gras, qui est utilisé (entre autres) pour les peintures corporelles.
- Le *Coleus sp.* produit un suc végétal qui, joint à la salive, permettrait de teindre en y faisant macérer les fibres. Il semble cependant que la teinture ne soit pas stable dans le temps.
- Dans un mythe "Les deux soeurs de Moaxa" rapporté par Maurice Leenhardt⁷, il est fait allusion à plusieurs éléments pouvant teindre l'écorce de banyan en noir : une "terre noire" appelé *buia*, une herbe *Muxèrè* dont on extrait le suc noir qui est appliqué à l'écorce avant de plonger le tout dans une terre molle pendant deux ou trois jours. Bien que ces éléments soient en langue vernaculaire et ne puissent pas être identifiables actuellement, il s'agit d'un texte intéressant car directement issu d'un récit oral.

Les analyses réalisées⁸ ont permis d'exclure la présence de noix de bancoulier mais confirment l'hypothèse d'une même matière colorante utilisée pour les trois jupes-monnaies.

1.4. Mode de tressage

Les jupes-monnaies, bien qu'elles puissent sembler avoir un aspect différent, sont tressées de la même façon⁹. C'est le cas de l'ensemble de jupes-monnaies du Muséum de La Rochelle.

Le tressage est effectué de la manière suivante : on part de deux brins de diamètre variable qui sont cordés en torsion Z (Fig.35a). Ces deux cordelettes s'entrecroisent tout en enserrant plusieurs fibres : à chaque croisement, les fibres sont introduites, puis pliées en deux, l'autre moitié étant insérée après le croisement suivant (Fig.35b). Ces fibres lâches, que nous appellerons "franges" sont torsadées quand la nature de la fibre végétale le permet. On peut observer que les extrémités sont particulièrement enroulées, peut-être pour qu'elles ne s'effilochent pas (Fig.37). Ces franges, dont la longueur est régulière tout le long du tressage, mesurent en moyenne entre 13 cm et 17 cm, et étaient certainement égalisées à la fin.

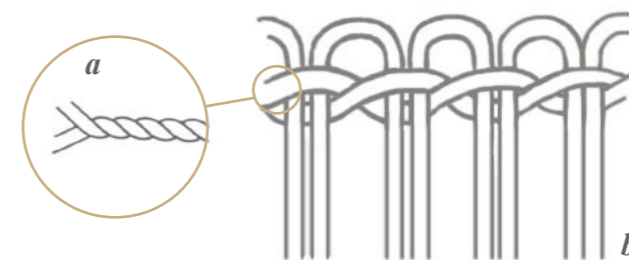


Fig.38 | (a) Deux brins cordés en torsion Z (b) s'entrecroisant et enserrant plusieurs fibres lâches constituant les franges



Fig.39 | Détail du tressage de la jupe-monnaie H1710

7 LEENHARDT, *Documents Néo-Calédoniens*, 1932, p.72

8 Analyses par spectroscopie Infra-Rouge à Transformée de Fourier réalisées entre avril et mai 2016 au laboratoire Ingénierie de la restauration des patrimoines naturel et culturel de l'Université d'Avignon (Cf. annexe p.82).

9 Ce type de tressage est propre aux jupes-monnaies et diffère de celui des jupes de danse où les franges sont nouées autour d'une ganse plus rigide (Cf. annexe p.106).

5 GONY, "Les jupes kanak", *De jade et de nacre*, 1990, p.94

6 On m'a rapporté l'utilisation de fleurs de bananiers (entretien août 2015).

Pour corder les brins du tressage et les fibres lâches, la femme les roule sur sa cuisse (Fig.38), en partant du haut de la cuisse jusqu'au genou. On m'a rapporté que les fibres lâches pouvaient être refendues dans la longueur pour les démultiplier¹⁰.



Fig.40 | Artisane roulant les fibres sur sa cuisse, région de Koné, Nouvelle-Calédonie, août 2015



Fig.41 | Extrémités des franges de la jupe-monnaie H1358 torsadées

La longueur totale du tressage des jupes-monnaies varie considérablement. Toutes ne peuvent pas être mesurées et il faut prendre en compte le fait que ces objets ne sont pas forcément complets. Cependant, les jupes-monnaies les plus courtes mesurent environ 5 m tandis que les plus longues peuvent atteindre plus de 20 m.

1.5. L'enroulement

Une fois tressée, la jupe est enroulée, ce qui lui donne une forme cônique. L'enroulement semble être une étape relativement délicate, surtout lorsque le tressage mesure plusieurs mètres de longueur. Les fibres des franges peuvent s'entremêler et passer par-dessus le tressage, ce qui lui fait faire une rotation inverse. Visuellement, ces "rotations" du tressage créent des irrégularités, mais aussi des zones de tension pouvant induire une rupture. Pour éviter cela, il est possible que l'artisane soit assistée (Fig. 39) par une autre femme qui ordonne les fibres des franges et lui fournit le tressage au fur et à mesure.

Par ailleurs, on m'a plusieurs fois rapporté l'existence d'un tuteur en bois sur lequel on commence à enrouler la jupe.

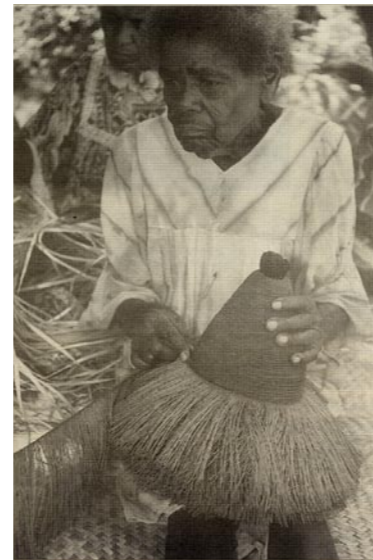


Fig.42 | Artisane enroulant une jupe-monnaie, photographie extraite du dossier "Juu Xam. Vannerie, l'art des femmes Kanak", BATEFO, septembre 1994

2. ÉLÉMENTS ASSOCIÉS

Outre les fibres végétales, principale matière constitutive des jupes-monnaies, on trouve des éléments tels que les poils de roussettes teints et les textiles européens. Ils sont souvent noués, voir insérés dans les mailles du tressage. Liés au début de ce dernier, ils ornent le sommet des jupes-monnaies et forment une ou plusieurs boucles autour de laquelle vient s'enrouler la jupe. Placés à l'extrémité du tressage, ils peuvent entourer la jupe-monnaie ou retomber à la manière des franges.

¹⁰ Interview effectuée dans la région de Koné, août 2015 (mon interlocuteur souhaite conserver l'anonymat)

2.1. Le poil de roussette

La roussette (*pteropus*) est une grande chauve-souris frutivore de la famille des Pteropodidés. Ses poils courts sont prélevés sur le ventre, le dos et sur la tête, puis insérés dans la trame d'une fine tresse constituée de trois brins en fibre végétale (tiges de bananier selon Patouillet). Ces fines tresses sont ensuite nattées ensemble, puis teintées¹¹ en rouge, allant du violet au vermillon. La teinture est obtenue avec des racines de *Morinda tinctoria* coupées par fragments et bouillies avec des éléments de pH basique : feuilles d'une Myrtée, des cendres, ou de l'eau de mer¹².



Fig.43 | Détail du cordonnet en poils de roussette teints de la jupe-monnaie H0.8004

Quatre jupes-monnaies du Muséum de La Rochelle possèdent des éléments en poils de roussette teints. Cet élément est très récurrent sur les jupes-monnaies.

Souvent appelé échevaux ou cordonnet de poils de roussette, ils constituent à eux seuls une importante monnaie d'échange et plus ils sont longs, plus grande est leur valeur¹³. On les retrouve sur les objets les plus prestigieux : les haches ostensives, les sagaies cérémonielles à plaquettes, les bracelets de coquillage, les colliers de perles de néphrites. Il arrive que les poils de roussette constituent entièrement la jupe-monnaie¹⁴ comme c'est le cas pour la jupe conservée au Musée du quai Branly (70.1950.30.204) et au Musée d'Art et d'Histoire de Pithiviers (001.39).

2.2. Les textiles européens

Parmi la collection du Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle, une seule jupe-monnaie (Fig.44) est ornée d'une cotonnade rouge et blanche tressée, mais il n'est pas rare d'en observer dans d'autres collections.

Les textiles européens couramment employés sont des cotons bleus parfois à points blancs ou

¹¹ Selon Patouillet, cette étape serait réservée aux hommes et entourée d'interdits (PATOUILLET, *Trois ans en Nouvelle-Calédonie*, 1873, p.227).

¹² LAMBERT, *Moeurs et superstitions*, 1900, p.167, DEPLANCHE, VIEILLARD, *Essai sur la Nouvelle-Calédonie*, 2001, p.142, PATOUILLET, *Trois ans en Nouvelle-Calédonie*, 1873, p.226-227

¹³ Les monnaies, musée de Nouvelle-Calédonie, p72

¹⁴ Ces jupes constituées de poils de roussette étaient portées le temps de la cérémonies puis dénouées afin que l'écheveau circule de nouveaux dans les échanges, orne d'autres objets ou devienne un élément de parure. "On remet à la femme, lors de son mariage, un grand écheveau de poil de roussette. Elle y coupe un bout de cordon brun pour ceindre ses enfants. Dans les fêtes de pilou, sa suprême élégance est de se vêtir elle-même de cet écheveau. Au lieu de porter le tapa de fibres disposé en tutu, et qui est d'usage dans les cérémonies, elle fait une courte jupe formée d'autant de ganses de la cordelette. La fête achevée, elle dénoue les ganses, et l'écheveau se retrouve intact." (LEENHARDT, *Les gens de la Grande Terre*, 1953, p.114). Voir aussi photographies de femmes portant ce type de jupes p.105.

imprimés de motifs floraux, rouges ou blancs¹⁵. Ornant le sommet du cône de la jupe-monnaie, ils peuvent être mis en oeuvre de manières différentes : tressés, en forme de “pompons” (D99.448 Musée de Nouvelle-Calédonie) ou lâches (Musée Calvet, Avignon). Dans certains cas, on peut observer un écheveau de poils de roussette placé à côté ou mêlé à la tresse en coton. Coupé en une bande de quelques centimètres de largeur, le tissu est parfois noué au niveau du dernier rang de tressage pour le maintenir en place et/ou pour l’ornement.

Par ailleurs, il est intéressant de noter, concernant la jupe-monnaie H894.1 du Muséum de La Rochelle (Fig.45), l’insertion d’un brin de tissu rouge à travers les mailles du tressage. Son état de conservation actuel ne le rend pas particulièrement remarquable visuellement mais cet élément, qui pourrait paraître anodin, a été observé sur deux autres jupes-monnaies (Cf. annexe p.94). Placé à travers les rangs de tressage du cône de teintes uniformes, ce tissu de couleur vive attire l’oeil.

Les tissus européens étaient très demandés par les Kanak et ont été échangés dès les premiers contacts contre du santal¹⁶. Ils ont rapidement été intégrés dans la conception des objets tels que, entre autres, les massues et casses-têtes, les hâches ostensives, les sagaies à plaquettes, les jupes-monnaies, et ont acquis un statut prestigieux. Ils ont certainement substitué des éléments matériels anciens qui ornaient déjà ces mêmes objets.

2.3. Les cordelettes

Le Muséum de La Rochelle a la particularité de posséder une collection où l’on observe sur presque toutes les jupes-monnaies des ficelles et des cordelettes. Elles sont situées sur le sommet de l’objet et servaient à l’accrocher, comme en témoignent les traces d’usures ou d’oxydation, et sous le dernier rang de tressage, encerclant les franges et maintenant la jupe-monnaie enroulée.

Il est parfois difficile de déterminer s’il s’agit d’un ajout de l’institution (ou des anciens propriétaires de l’objet), ou si ces cordelettes sont “d’origine”, soit ajoutées par la communauté qui a fabriqué et/ou utilisé l’objet. Il y a peu de doute lorsqu’il s’agit des deux brins cordés du tressage qui se prolongent ou qui sont liés à celui-ci. Par contre, les ficelles qui ne sont pas directement liées au tressage sont plus douteuses quant à leur origine.

Ces ficelles et cordelettes témoignent de l’intention de l’artisanne qui, comme les institutions par la suite, veille à ce que la jupe-monnaie ne se déroule pas.

¹⁵ On retrouve ces couleurs, surtout le rouge et le mauve, sur les objets ayant, en plus d’une valeur symbolique, une valeur d’échange économique très importante. “Pour les Hienghène, la symbolique des couleurs apporte une certaine autorité, une valeur supplémentaire à l’action de l’homme, une valeur qui lui permet de mieux interpréter les dimensions matérielles de son organisation sociale”. (GONY, *Thewe Men Jila*, 2006, p.71)

¹⁶ “A Muéo, vers le milieu de la côte ouest de la Nouvelle-Calédonie, où venaient d’avoir lieu les premiers contacts avec les Européens, le capitaine Deware (un santalier en activité dans les années 1840) constata que les tissus bleus imprimés, le calicot blanc, les grandes perles bleues, et les casquettes rouge vif étaient très demandés” (SHINEBERG in BOULAY R., *Casse-tête et massues Kanak*, Editions de L’Étrave, 2015, p.56).



Fig.44 | Écheveau de la jupe-monnaie H1710 composé de brins de cotons rouge et blanc tressés.



Fig.45 | Insertion d’un brin de textile rouge à la fonction ornementale dans le tressage de la jupe-monnaie H894.1.



Fig.46 | La jupe-monnaie H1355 possède des cordelettes s’entrecroisant, reliées au sommet, empêchant que le dernier rang ne se déroule.



Fig.47 | Liens entourant le dernier rang de tressage de la jupe-monnaie H1359.A



Fig.48 | Liens de suspensions entourant le sommet du cône de la jupe-monnaie H894.2

2.4. Note sur la corbeille

La corbeille est associée aux jupes-monnaies H.894.1 et H.894.2 car ces trois objets ont intégré la collection ensemble. Dans l’inventaire, elle est mentionnée comme “*sac en liane tressée contenant 2 ceintures*”. Aussi, cette association est liée à l’histoire de ces objets au sein des collections muséales mais peut-être ont-ils été collectés ensemble en Nouvelle-Calédonie. En effet, il y a une certaine logique à ce que ces objets puissent se retrouver ensemble, d’une part parce que la corbeille, comme les jupes-monnaies, sont fabriquées par les femmes et d’autre part, parce qu’il s’agit d’objets pouvant potentiellement être présents lors d’un mariage. Il s’agit d’une corbeille fabriquée à partir de jonc (*Lepironia articulata*) poussant en terrain minier¹⁷.



Fig.49 | Vue latérale de la corbeille en jonc H894.3

¹⁷ Identification visuelle d’après expériences personnelles (observation d’objets similaires dans les réserves du Musée de Nouvelle-Calédonie et atelier de vannerie au Centre Culturel de Pomemie en 2015).

Tableau récapitulatif des caractéristiques des jupes-monnaies
du Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle

H894.1							
H894.2							
H1278							
H1354						?	
H1355							
H1356							
H1357							
H1358							
H1359A							
H1359B							
H1710							
H0.8004							
H0.8005						?	
JK1							

Légende	
	Numéro d'inventaire
	Jupe noire
	Jupe brune
	Présence de poils de roussette
	Textile
	Liens de suspension
	Liens entourants le dernier rang

À travers l'étude de la collection de jupe-monnaie du Muséum d'Histoire Naturelle, et par comparaison avec quelques autres collections, nous pouvons nous rendre compte de la diversité des matériaux et des manières dont ils sont mis en oeuvre. En revanche, ce mode de tissage est vraiment spécifique à La Nouvelle-Calédonie.

Conclusion

DES FONCTIONNALITÉS VARIABLES DANS LE TEMPS ET L'ESPACE

Nous avons pu observer au fur et à mesure de notre étude les différentes fonctionnalités de la jupe-monnaie : vêtement, vêtement cérémoniel et objet d'échange. Ces fonctionnalités ont-elles toujours coexisté?

Comme nous l'avons vu, les objets qui étaient échangés avec les jupes-monnaies lors des cérémonies avaient toujours une fonctionnalité autre que l'échange : les bracelets en coquillages étaient portés, les nattes étaient utilisées, le chapelet de perles de coquillage de la monnaie traditionnelle kanak pouvait être sectionné et partagé, les écheveaux de poils de roussette étaient parfois assemblés en jupe portée le temps de la cérémonie, puis désassemblés et sectionnés pour orner d'autres objets ou être échangés à nouveau, etc. Aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie, les femmes ne portent plus de jupes de fibres. Elles ont été remplacées par la robe mission. Cette dernière fait maintenant partie des échanges cérémoniels. Sous ce rapport, la jupe échangée lors des cérémonies était très certainement le vêtement quotidiennement porté par les femmes Kanak.

Cependant, à un moment indéterminé dans le temps, la jupe enroulée semble devenir un objet d'échange au sens strict. L'ajout systématique d'ornements tels que l'écheveau en poils de roussette ou les textiles, et surtout la longueur totale du tissage pouvant atteindre 24 mètres de long¹, rendent la jupe inutilisable en tant que telle, et corrobore cette affirmation. Ces ajouts sont liés à un changement de discours portés sur l'objet et pourraient avoir différentes origines. L'abandon progressif de l'utilisation de la jupe de fibres en tant que vêtement au cours du 20e siècle peut avoir contribué à une valorisation de celle-ci en tant qu'objet d'échange auquel on apporte des modifications formelles puisqu'il n'est plus que destiné à circuler. Mais il faut aussi prendre en compte les variations qui peuvent être assez fortes concernant les utilisations et les discours associés à un même objet selon les groupes et les régions.

Ces différentes interprétations pourraient être discutées et sont tout aussi intéressantes que le fait de reconstruire la fonction originelle de cet objet. Les objets ethnographiques extra-européens ne nous amèneraient-ils pas à faire



Fig.50 | Poteau de case, personnage féminin, provenance inconnue, bois de houp, 19e siècle, donation Jules Prevete, Musée du quai Branly, inv 71.1895.15.2.

1 Les mesures concernant la longueur totale du tissage n'ont pas été effectuées sur l'ensemble des jupes-monnaies du Muséum de La Rochelle car l'état de conservation de celles-ci ne le permettait pas. En revanche, cela a pu être possible au Musée de Nouvelle-Calédonie (Cf. annexe). La manière de procéder est la suivante : un fil de coton est déroulé en suivant les rangs de la jupe-monnaie. C'est la longueur de ce fil qui est ensuite mesuré et qui nous donne la longueur totale du tissage.

plus qu'une enquête, une sorte de "bricolage" afin de déterminer leurs sens, leurs usages et leur origine? Finalement, "toute la question de l'origine est secondaire[...]. Il est sous-entendu que les formes culturelles seront toujours fabriquées, dé-fabriquées et re-fabriquées"². Aussi, il faudra toujours considérer l'ensemble de ces fonctions potentielles lors de l'étude des jupes-monnaies.

LA JUPE-MONNAIE, UN OBJET AUX ÉTATS RÉFÉRENTIELS MULTIPLES

À partir de la documentation réunie, nous pouvons déterminer plusieurs fonctionnalités associées à cet objet, induisant plusieurs états référentiels.

Comme nous l'avons vu, au cours de son existence et de ses usages en Nouvelle-Calédonie, la jupe-monnaie peut être roulée en forme de cône, déroulée afin d'être portée durant la cérémonie, puis enroulée de nouveau. Elle aurait donc au moins deux modes d'existences, l'un où elle est enroulée en forme de cône, l'autre où elle est déroulée autour des hanches de la femme. On pourrait presque définir une troisième forme d'existence qui correspondrait à l'acte de dérouler et enrrouler la jupe.

On constate donc que dès lors que la jupe-monnaie n'est pas portée par la femme, elle est enrroulée en forme de cône pour être échangée, déplacée et stockée.

Au sein des collections de métropole, on observe également différents états dans lesquels la jupe est "activée". La jupe peut être entièrement ou partiellement déroulée et accrochée ainsi. Elle peut aussi être enrroulée en cône et accrochée, posée sur une étagère ou sur un socle.

Ces différents états et choix d'expositions dans le temps sont liés à la manière dont nous percevons cet objet, à la (ou les) fonction(s) que nous lui attribuons, soit à la connaissance que nous en avons mais aussi à son état de conservation. Ces états sont aussi le choix de nombreux acteurs qui sont venus dérouler et ré-enrouler sans laisser de traces de leurs interventions. L'ethnologue Fritz Sarazin écrivait à son retour de Nouvelle-Calédonie qu'il avait déroulé une des "jupes" qu'il avait rapporté pour la mesurer et évaluer la manière dont elle pouvait être portée³. Plus récemment, l'ethnologue Roger Boulay a procédé exactement de la même manière et a également enrroulé une des deux jupes-monnaies du Musée de Royan⁴.

Pour conclure, on peut observer que la jupe-monnaie est déroulée seulement lorsqu'elle est "activée" par une personne (hormis dans une situation historique d'exposition), qu'il s'agisse d'une femme Kanak qui la déroule pour l'enrouler autour de ses hanches (et inversement), d'un acteur souhaitant l'étudier ou d'un conservateur-restaurateur lorsqu'il intervient dessus.

La forme conique de la jupe-monnaie, produite par son enrroulement lorsqu'elle n'est pas portée par la femme Kanak, est une forme "idéale" de l'objet car il correspond à une représentation que nous en avons, métropolitains ou Kanak, et qui intègre son histoire, réelle et/ou imaginée qui fait partie de son identité⁵.

² CLIFFORD, *Indigenous Articulations*, 2001, p.479

³ SARASIN, *Ethnographie des Kanak*, 2010, p.152

⁴ "Lors de nos enquêtes nous avons déroulé une jupe dont la longueur était de 17 mètres." (BOULAY, Art Kanak, 2015, Pl.8). Entretien décembre 2015 avec Claire PÉPIN-ROIRAND, conservatrice du Musée de Royan.

⁵ Soit "une nature propre susceptible de le caractériser et de le distinguer d'autres objets de nature différente ou comparable." (COMETTI, *Conserver/Restaurer*, 2016)

PARTIE 4

État de conservation de la collection

Suite au déplacement de l'ensemble de la collection, une description de l'état constitutif et un constat d'état détaillant les altérations de chacune des jupes-monnaies de la collection du Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle ont été rédigés. Le présent constat d'état en est une synthèse. Il s'organise par type d'altérations observées sur l'ensemble des jupes-monnaies. Elles concernent presque essentiellement le matériau constitutif principal : les fibres végétales. Pour chaque altération, nous tenterons d'en déterminer les causes, les conséquences, puis les risques d'évolution.

Les observations ont été réalisées à l'oeil nu et sous loupe binoculaire, sous lumière naturelle ou artificielle.

1. RELEVÉ DES TYPES D'ALTÉRATIONS EN VUE DU TRAITEMENT DE CONSERVATION-RESTAURATION

1.1. Empoussièrment/encrassement

Observation

L'empoussièrment est généralisé sur les objets. On peut observer que sur les jupes-monnaies, la poussière est particulièrement présente à la base des franges sous forme d'agglomérats, sur le sommet du cône entre les rangs, ou sur une face du cône. Elle n'y est plus seulement déposée en surface mais incrustée dans le tissage et dans la structure de la fibre végétale.

Causes

L'empoussièrment est lié à l'environnement dans lequel est conservé l'objet et à la manière dont il y est situé. On peut supposer que dans un premier temps, les objets se sont empoussièrés dans leur milieu "d'origine", soit au sein de la communauté qui les a fabriqués et/ou utilisés, puisqu'ils étaient conservés comme nous l'avons vu précédemment (partie 2.2.3). Le niveau d'empoussièrment actuellement observable en surface a eu lieu en situation "muséal", qu'il s'agisse du Muséum de La Rochelle ou des collections de particuliers précédentes. Ils y ont très probablement été exposés ou stockés, verticalement ou horizontalement sans protection.



Fig.51 | Forte accumulation de la poussière entre les rangs de tissage de la jupe-monnaie H1359A



Fig.52 | Encrassement et noircissement des fibres de la jupe-monnaie H1354

Conséquences

La poussière est composée de particules solides, minérales et organiques ainsi que de particules potentiellement actives (pollens, micro-organismes, spores de moisissures). Ainsi, elles présentent des risques d'abrasion des matériaux et des risques d'attaques chimiques ou biologiques (micro-organismes et/ou insectes). De plus, elle crée en surface un milieu hygroscopique susceptible d'accélérer la dégradation des fibres végétales. Enfin, elle apporte une modification de l'aspect visuel des fibres.

1.2. Oxydation

Observation

Plusieurs petites taches brunes-orangées sont visibles sur les cordelettes liées à l'objet qui permettaient de le suspendre (Fig.53). On peut aussi en observer autour de petits trous situés sous le tressage de la H1356 (Fig.54).

Cause

Ces taches sont d'origine physico-chimique. Il s'agit d'un dépôt de corrosion sur les fibres lorsque celles-ci étaient en contact avec un métal ferreux oxydé, lié à des facteurs environnementaux tels que l'humidité de l'air

Conséquences

Cette réaction fragilise les fibres qui risquent de se rompre. En effet, les traces brunes-orangées aux extrémités du tressage de la JK1, actuellement sectionnée et en deux parties, laissent à penser que le dépôt de la corrosion soit à l'origine de cette rupture (Fig.55).



Fig.53 | Taches brunes laissées par un système d'accroche métallique sur la ficelle située au sommet de la jupe-monnaie H1358.



Fig.54 | Exemple de trous et taches d'oxydations sur la jupe-monnaie H1356 laissés par une ancienne semence.



Fig.55 | Rupture des brins cordés du tressage de la jupe-monnaie JK1 et taches d'oxydation.

1.3. Déformation du cône

Observation

La plupart des jupes-monnaies commencent plus ou moins à se dérouler, c'est-à-dire que les rangs s'espacent et que l'ensemble se relâche. Ainsi, l'objet perd peu à peu sa forme conique.

On peut observer plusieurs manières de se dérouler :

- Soit par le sommet, lorsque celui-ci est soumis (les liens actuels de la H1355 tirent son sommet vers le bas) ou a été soumis (Fig.56) à une tension.
- Soit au niveau de la fin du tressage, lorsque le dernier tour n'est pas maintenu par un lien.

Même quand il est maintenu, les rangs s'espacent progressivement (Fig.57), à tel point que les derniers rangs peuvent se dérouler tandis que la fin du tressage reste maintenu en apparence.

Causes

Avec les variations d'humidité relative, les fibres de cellulose vont gonfler et se rétracter légèrement, ce qui peut provoquer un mouvement entre les rangs de tressage. Les conditions de présentation de l'objet ainsi que le mode de conditionnement (que ce soit en situation muséale ou en situation "d'origine") sont également responsables des déformations. Les jupes-monnaies ayant été suspendues ont souvent le sommet du cône déformé tandis que la face du cône placée contre l'étagère aura tendance à s'aplatir. Enfin, les différents liens créent des tensions : s'ils maintiennent les rangs en place à l'endroit où ils sont noués, le reste continue à se relâcher.

Conséquences

Lorsque l'objet commence à se dérouler, les fibres ont tendance à être désorganisées, ce qui peut fragiliser la matière aux points où les contraintes s'exercent et entraîner des ruptures.

De manière générale, ce type d'altération soulève des questions quant à la compréhension de l'objet.

1.4. Désorganisation des fibres

Observation

On observe des fibres désorganisées au niveau des franges constituant les derniers rangs de tressage. Les fibres se croisent, s'entremêlent, se redressent alors qu'elles sont originellement parallèles et droites.

Par ailleurs, il arrive qu'elles sortent entre les rangs de tressage au niveau du cône.

Causes

La désorganisation des fibres est d'origine mécanique et liée aux conditions de stockage. Si les fibres sont mal positionnées lors du stockage de l'objet, elles en conserveront la forme. Dans le cas de la H0.8004, les franges s'affaissent sous

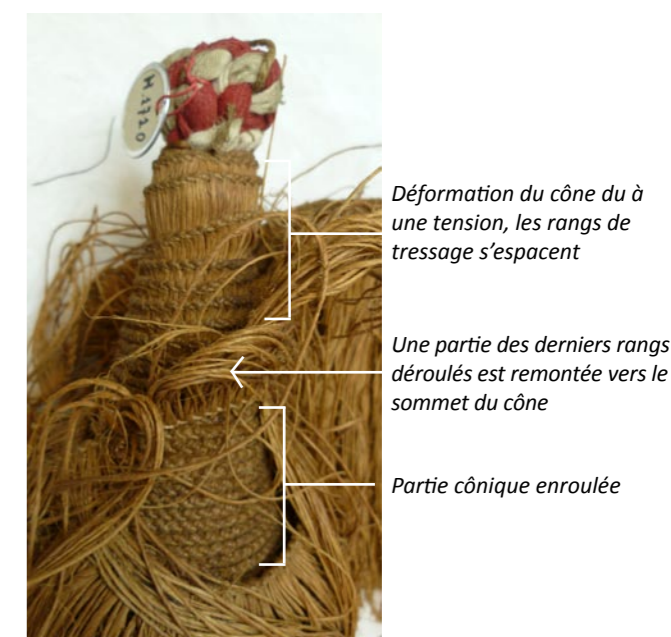


Fig.56 | Déformation du sommet du cône de la jupe-monnaie H1710



Fig.57 | Les rangs de tressage de la jupe-monnaie H1358 s'espacent progressivement jusqu'à se dérouler.



Fig.58 | Désorganisation des franges de la jupe-monnaie 1359B due aux ficelles et aux conditions de stockage.

leur propre poids. Dans d'autres cas, ce sont les ficelles qui maintiennent la jupe enroulée qui entremêlent les franges.

La désorganisation des fibres est souvent liée à la déformation du cône. Si l'objet est bien enroulé, il y aura une cohésion de l'ensemble et seules les franges extérieures seront plus ou moins désorganisées. Plus l'objet se déroule, moins les franges se maintiennent en place.

Il est plus ambiguë de définir les fibres qui sortent entre les rangs du tissage au niveau du cône comme une altération. Cela pourrait être lié à sa fabrication : lorsque la jupe-monnaie est enroulée, il peut arriver que certaines fibres se relèvent et se retrouvent maintenues entre les rangs (Fig.60). Cependant, si la jupe se déroule et que les rangs s'espacent, les fibres les plus courtes peuvent s'échapper.

Conséquences

Les fibres désorganisées peuvent subir des tensions et contraintes exercées même en état de stockage. Les tensions prolongées sur un même point peuvent fragiliser la matière et entraîner des ruptures.

1.5. Ruptures des fibres

Observation

On peut observer des fibres sectionnées sur la plupart des jupes. Ces ruptures sont surtout situées au niveau des franges constituant le bas de la jupe mais aussi, bien que cela soit plus rare, au niveau du tissage.

Causes

Il s'agit d'une altération liée d'une part au vieillissement intrinsèque du matériau qui devient sec et cassant, et d'autre part à des causes mécaniques. Les fibres désorganisées et pliées risquent de se rompre sous la contrainte. D'autre part, les différents liens qui maintiennent la jupe-monnaie enroulée sont à l'origine de la rupture de la plupart des fibres. En contact avec les franges, les liens aplatisent les fibres et les usent jusqu'à les sectionner (Fig.62).

Les ruptures observées au niveau du tissage concernent les brins cordés et peuvent être causées par un affaiblissement de la structure de la fibre, qui se rompt sous la tension du tissage. Les cas de ruptures ont surtout été observés sur la jupe-monnaie H1356 ayant été infestée.

Conséquences

La conséquence de ce type d'altération est la perte de matière, la modification de la perception que nous avons de l'objet et une fragilisation du tissage qui, à long terme, risque de se rompre.



Fig.59 | Désorganisation des franges de la jupe-monnaie H1357 due aux conditions de stockage.



Fig.60 | Franges sortant entre les rangs de tissage, ce qui est dû à la manière dont la jupe-monnaie H1359B a été enroulée.



Fig.61 | Rupture des faisceaux des fibres devenues sèches et cassantes, entraînant la rupture de la frange (H894.2).



Fig.62 | Rupture des franges probablement due à la présence d'un lien ayant sectionné les franges (H1358).

1.6. Pertes de matières

Observation

Les jupes-monnaies brunes perdent peu de matière excepté quelques cas pour lesquels on peut noter la présence de fines particules sur l'intissé qui enveloppait l'objet, ou la perte de fibres de 1 à 5 mm lors de la manipulation de la H0.8005.

La perte de matière concerne essentiellement les trois jupes-monnaies teintées en noir (Fig.63). On peut l'observer sous forme de poussières fines, de particules plus ou moins grosses, voir de section complète de la fibre.

Causes

La perte de matière est liée à la nature de la fibre et à la manière dont elle a été préparée. En vieillissant, elle devient sèche et cassante. Les contraintes mécaniques (manipulation, condition de conservation) contribuent à la séparation des faisceaux des fibres. Cependant, les pertes plus importantes observées sur les jupes-monnaies noires sont d'origine physico-chimique. La matière utilisée pour teindre la jupe est en train de dégrader la cellulose et la lignine constitutives des fibres.

Conséquences

Les pertes de matière provoquent une fragilisation de la fibre végétale. L'objet devient difficile à manipuler car cela entraîne de nouvelles pertes. Comme pour la rupture des fibres, ce type d'altération peut, à long terme, modifier la perception que nous avons de l'objet.

1.7. Lacunes

Observation

Les écheveaux de poils de roussette teints sont lacunaires. Soit il manque une partie des poils de roussette teints, soit il ne reste plus que la "trame" en fibres végétales (Fig.64). On peut observer sur les jupes-monnaies H1356 et H1359B, un début de tissage dans lequel est inséré du poil de roussette. On peut supposer que ce tissage en poils de roussette était originellement plus long (Fig.65).

Causes

Le poil de roussette est très court et fin. Il est inséré à travers les mailles du tissage et l'on peut supposer que, selon les conditions de conservation, si les mailles se relâchent, le poil puisse s'en échapper. Cependant, il est probable que sa disparition complète soit due à la présence d'insectes kératophages (mites, antrènes, dermestes). Sur la H0.8004, on peut d'ailleurs noter la présence de cocons de soie.



Fig.63 | Particules plus ou moins grosses observables sous la jupe-monnaie H894.2.



Fig.64 | Cordonnet de la jupe-monnaie H1357. On peut encore observer du poil de roussette à travers les mailles.



Fig.65 | Cordonnet de la jupe-monnaie H1359B probablement incomplet.

Conséquences

Sans le poil de roussette, qui est souvent pourpre ou rouge, l'élément devient gris ou brun. Cela modifie considérablement sa couleur et la manière dont nous percevons cet élément et l'objet dans sa globalité. Par ailleurs, cela soulève des questions quand à sa compréhension.

1.8. Ancienne présence biologique

Observation

On peut observer la présence de cocons (vides) en forme de fourreau composés de soie et du substrat infesté (tissus, excréments...), qui sont accrochés aux fibres de certaines jupes-monnaies. Ils sont localisés au niveau des franges (Fig.67), entre les rangs du cône (Fig.66) ou entre les mailles de l'écheveau de poils de roussette (H0.8004).

Cause

Ces cocons témoignent d'une ancienne présence biologique, probablement d'insectes tels que la mite (*Tineidae*) qui se nourrit autant de kératine (poils, peaux, fourrures plumes...), que de fibres naturelles.

Conséquences

Bien que les fibres végétales ne semblent pas lacunaires, cette ancienne présence biologique pourrait être liée aux lacunes concernant les échevaux de poils de roussette. Ces résidus d'insectes occasionnent une gêne visuelle et ne contribuent pas à l'appréciation de l'objet.



Fig.66 | Cocons vides entre les rangs de tissage de la jupe-monnaie H1356.



Fig.67 | Cocon vide avec substrat de textile rouge incrusté dans une des franges de la jupe-monnaie H894.1.

Synthèse des altérations et évaluation des risques d'évolution

Altération	État d'évolution	Type d'altération	Facteur d'altération	Conséquences et risques	Évaluation des risques d'évolution en con-texte muséale actuel
Empoussièrément	Moyen à fort	Physico-chimique	-Environnement -Stockage (pas de protection)	-Risque d'abrasion -Risques chimiques -Risques biologiques	Faible
Oxydation	Faible	Physico-chimique	-Humidité relative -Vieillesse intrinsèque	-Fragilisation des fibres -Risque de rupture	Faible
Déformation du cône	Nul à fort	Mécanique	-Stockage -Conditions de présentations -Tensions mécaniques	-Désorganisation des fibres -Tensions et contraintes -Perte de l'intégrité de l'objet	Moyen à fort
Désorganisation des fibres	Faible à fort	Mécanique	-Stockage -Condition de présentation	-Fragilisation des fibres -Risque de rupture	Moyen
Rupture des fibres	Faible à moyen	Mécanique et biologique	-Tensions et contraintes mécaniques -Infestation	-Perte de matière -Modification de la perception de l'objet -Risque de rupture du tressage	Moyen
Perte de matière	Faible à fort	Chimique et mécanique	-Vieillesse intrinsèque -Manipulations -Stockage	-Fragilisation de la fibre -Difficulté de la manipulation -Risque de modification de la perception de l'objet	Moyen à fort
Lacunes (des échevaux en poils de roussette teints)	Moyen à fort	Mécanique et biologique	-Infestation	-Perte de l'intégrité de l'écheveau -Modification de la perception de l'objet	Moyen à fort
Ancienne présence biologique	Faible	Biologique	-Environnement	-Lacunes concernant l'écheveau de poils de roussette -Gêne visuelle	Faible

Tableaux récapitulatif des altérations par jupe-monnaie et évaluation de l'état d'avancement

	Empoussièrément encrassement	Oxydation	Déformation du cône	Désorganisation des fibres	Rupture des fibres	Perte de matières	Lacunes (poils de roussette)	Ancienne présence biologique
H894.1	+		-	-		+		-
H894.2	++		-	+	++	+++		
H1278	++		++	++	+	-		
H1354	++		-		-	-		-
H1355	++		+	-		-		
H1356	+++	+	-	-		-	?	++
H1357	-			+++	+	+++	++	
H1358	++	-	+	++	++	+		
H1359A	+++	-	-	-		-		
H1359B	+		-	+	+	-	+++	
H1710	-		+++	+++	+	-		
H0.8004	-			++	+	+++	+	-
H0.8005	-	-		-	-	++		
JK1	-	+		+++	+	+		

Légende

Nul ou non concerné	Faible	Moyen	Fort	Très fort
	-	+	++	+++

2. DIAGNOSTIC

Les différentes altérations observées et leur état d'avancement sont très variables selon les jupes-monnaies. Néanmoins, l'ensemble de la collection est empoussiéré, voir encrassé, et nécessite un traitement visant son assainissement. Comme nous l'avons vu précédemment, la perte de matière est une altération de type physico-chimique concernant essentiellement les trois jupes-monnaies noires, mais posant le plus problème pour leur conservation à long terme. L'origine de cette dégradation n'a pu être approfondie dans le cadre de ce mémoire mais elle pourrait faire l'objet d'une étude plus complète. Les autres altérations constatées sont essentiellement mécaniques et liées au vieillissement intrasèque des fibres végétales. A long terme, celles-ci finissent par se rompre, ce qui est dû, soit à des contraintes et des tensions occasionnées sur les franges lors du stockage, soit par les différentes cordelettes et ficelles (qu'elles soient d'origine ou non).

L'état plus ou moins avancé de la déformation du cône et/ou le déroulement de la jupe-monnaie est fortement lié à la désorganisation des fibres, et modifie la manière dont nous percevons et comprenons l'ensemble de ces objets. Ainsi, nous avons tenté de hiérarchiser les jupes-monnaies

en fonction de l'état d'avancement de la déformation du cône et du déroulement. Les jupes-monnaies H1357 et H0.8004, actuellement entièrement déroulées, seront exclues de ce classement puisque nous ne pouvons pas déterminer si elles ont été enroulées en forme de cône.

Classement des objets en fonction du degré d'altération de leur forme conique

JK1

H1359A

H1359B

H894.2

H894.1

H1356

H1354

H1710

H0.8005

H1278

H1358

H1355

Altération de la forme conique la plus avancée

Altération de la forme conique la moins avancée

Cette classification pose la question suivante : *à quel moment doit-on considérer que la jupe-monnaie n'est plus exposable?* Est-ce lorsqu'elle ne correspond plus aux critères d'appréciations de l'objet dans le cadre de l'échange (énoncés dans la partie 2.2.6 p.35)?

La tolérance de la déformation du cône et de l'espacement des rangs de tressage varie selon l'observateur. Un conservateur en métropole aura tendance à accepter davantage les altérations tant que l'on reconnaît une forme conique tandis qu'un Kanak considérera son apparence "négligée"¹. Une artisane Kanak² m'a également déclaré que ça ne la dérangeait pas qu'une jupe-monnaie soit déroulée car ainsi, on voyait bien la manière dont elle était tressée et on pouvait en refabriquer. Aussi, que doit-on donner à voir au public, qu'il soit Kanak ou Occidental?

C'est ce que nous tenterons d'élucider lors de l'élaboration des propositions de traitements de conservation-restauration des jupes-monnaies H1357 et H1710.

1 Entretiens avec Yves-Béalo Gony (juin 2015) et Emmanuel Kasarhérou (mai 2016).

2 Entretien août 2015.

PARTIE 5

Projet de conservation-restauration

1. PROPOSITIONS DE TRAITEMENTS

Il convient de rappeler qu'à l'issue du traitement, l'ensemble de la collection retournera dans les réserves du Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle pour une durée indéterminée car il n'y a pas de projet d'exposition pour le moment. Le temps imparti pour le mémoire ne permet pas de proposer une intervention poussée sur l'ensemble des objets. Nous avons donc choisi de proposer une intervention de conservation-restauration pour deux jupes-monnaies inventoriées H1710 et H1357, considérées comme suffisamment représentatives de l'état de conservation des douzes autres objets.

1.1. Concernant l'ensemble des jupes-monnaies

Les propositions d'interventions envisagées seront minimales et viseront l'assainissement de la collection :

- Dépoussiérage et nettoyage
- Retrait des semences trop oxydées
- Autre intervention : marquage de l'ensemble des objets

1.2. Concernant la jupe-monnaie H1357 et H1710

La jupe-monnaie H1710

Rappel des altérations et évaluation de l'état d'avancement concernant la jupe-monnaie H1710

	Empoussièrément encrassement	Oxydation	Déformation du cône	Désorganisation des fibres	Rupture des fibres	Perte de matières	Lacunes (poil de roussette)	Ancienne présence biologique
H1710	-		+++	+++	+	-		

Légende

Nul ou non concerné	Faible	Moyen	Fort	Très fort
	-	+	++	+++



La jupe-monnaie est actuellement à moitié déroulée et les franges sont très désorganisées, ce qui est dommageable pour sa conservation à long terme dans les réserves. La partie "résiduelle", c'est-à-dire la partie encore enroulée en forme de cône, témoigne de la manière dont l'ensemble devait être enroulé, soit régulièrement et avec très peu d'espaces entre les rangs. Ré-enrouler la jupe serait donc envisageable en se référant à la partie résiduelle et permettrait son exposition.

Les différents degrés d'interventions possibles et leurs incidences

On peut considérer deux degrés concernant le ré-enroulement de la jupe :

- Une **intervention minimale** viserait à conserver l'ensemble des parties enroulées, même si les rangs sont de plus en plus espacés et que l'enroulement n'est plus si régulier, ainsi que la déformation au sommet du cône. Les franges désorganisées seraient remises en forme et les parties déroulées seraient réenroulées. Visuellement, la forme finale du cône ne serait pas régulière. Cette intervention se positionne sur une acceptation du déroulement, tant que l'on reconnaît une forme conique.
- Une **intervention poussée** viserait à conserver seulement la partie résiduelle. Les parties commençant à se dérouler seraient déroulées pour être réenroulées d'après l'aspect de la partie résiduelle. Le sommet du cône, dont la déformation est identifiable comme résultant d'une exposition prolongée de l'objet, serait également réenroulé. La jupe-monnaie sera donc enroulée régulièrement, les rangs serrés du début à la fin. L'intervention se positionne sur le fait que l'altération ne doit pas être tolérée car elle ne correspond pas à l'identité de l'objet.

Proposition

Après test, le sommet du cône ne semble pas pouvoir être remis en place sans dérouler complètement la jupe-monnaie. Or cela implique de dérouler la partie résiduelle qui témoigne de la manière dont l'objet était enroulé par l'artisan. Vis-à-vis de son importance, la déformation du sommet du cône paraît acceptable et sera conservée. Les derniers rangs de tressage commençant à s'espacer seront déroulés pour être réenroulés d'après la partie résiduelle. Une fois la jupe-monnaie entièrement réenroulée en cône, la déformation du cône paraîtra négligeable.

La jupe-monnaie H1357

Rappel des altérations et évaluation de l'état d'avancement concernant la jupe-monnaie H1357

	Empoussièrément encrassement	Oxydation	Déformation du cône	Désorganisation des fibres	Rupture des fibres	Perte de matières	Lacunes (poil de roussette)	Ancienne présence biologique
H1357	-			+++	+	+++	++	

Légende

Nul ou non concerné	Faible	Moyen	Fort	Très fort
	-	+	++	+++



La jupe-monnaie H1357 est entièrement déroulée sur 5 mètres, ce qui rend sa manipulation difficile. De plus, chaque manipulation occasionne des pertes plus ou moins importantes de fibres végétales, qui sont devenues sèches et cassantes.

Réenrouler la jupe-monnaie?

On n'observe pas sur la jupe-monnaie H1357 les "empreintes" caractéristiques d'un ancien enroulage. Celles-ci sont habituellement identifiables car l'enroulement aplati les franges sous le tressage. On peut supposer que la jupe-monnaie a longtemps été conservée déroulée au sein du Muséum de La Rochelle. Peut-être même a-t-elle été présentée ainsi, ce qui, comme nous l'avons vu précédemment, n'est pas inhabituel dans la manière d'exposer la jupe-monnaie. A priori, il n'est pas impossible qu'elle ait été enroulée en forme de cône avant d'être collectée, ou qu'elle ait été portée en tant que vêtement mais puisque nous ne pouvons pas déterminer avec certitude sa fonction, plusieurs degrés d'interventions seraient envisageables. Chaque degré mettrait en valeur l'une des fonctionnalités de la jupe-monnaie et présenterait des avantages et des inconvénients par rapport à sa conservation qui seront exposés dans le tableau suivant.

Tableau présentant les différents degrés d'interventions possibles, leurs avantages et inconvénients

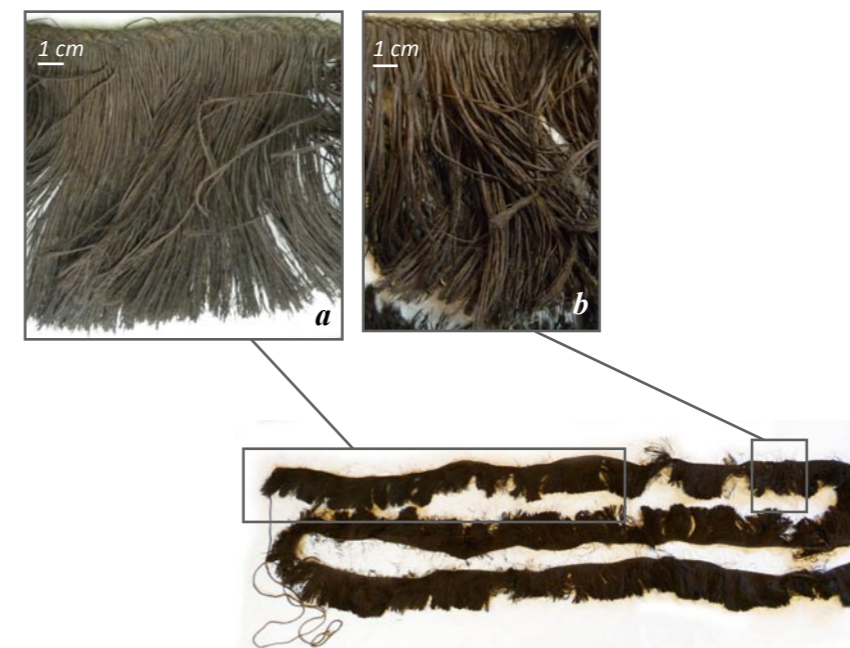
Degré de l'intervention	Interventions de restauration	Mode de présentation induit par l'intervention	Fonctionnalité valorisée	Avantages et inconvénients
Intervention minimale	Remise en forme des franges	Présentée dépliée sur 5m sur une planche de présentation	- Difficulté de compréhension des fonctionnalités de l'objet	- Exige un espace de présentation et de stockage conséquent - Difficulté de la manipulation de l'objet en l'état et risque important de pertes de fibres
Intervention intermédiaire	- Remise en forme des franges - Enroulage lâche	Présentée enroulée autour d'un mannequin ou sur un socle	- Présentation valorisant son usage en tant que vêtement	- L'évaluation des risques lors des manipulations dépend du type de soclage de l'objet. A titre d'exemple, les conditions actuelles de présentation de la jupe H0.8004 sont dommageables pour sa conservation à long terme. Un autre type de conditionnement/soclage serait alors proposé.
Intervention poussée	- Remise en forme des franges - Enroulage en forme de cône - Consolidation du tressage si nécessaire	Présentation de la jupe enroulée en forme de cône, exposée verticalement ou horizontalement	- Présentation valorisant sa fonctionnalité d'objet d'échange	- Perte de matière moindre (car cohésion de l'ensemble) - Objet plus facilement manipulable - Risque de faire un faux historique?

L'intervention minimale visant à conserver la jupe-monnaie déroulée n'est pas souhaitable car elle présente de trop nombreux inconvénients. Nous écarterons donc cette proposition.

L'intervention poussée visant à enrouler la jupe-monnaie en forme de cône est à priori préférable pour sa conservation et sa présentation, qui la valoriserait en tant que bien échangé lors des cérémonies. En effet, il n'est pas aberrant de penser qu'elle ait pu être enroulée en forme de cône. La présence du long cordonnet de poils de roussette et la finesse des franges, auraient pu en faire un objet apprécié dans le cadre d'échanges cérémoniels. On observe également des jupes-monnaies noires dans d'autres collections et celles-ci sont généralement enroulées.

Cependant, on remarque sur cet objet un tressage particulièrement épais en raison du nombre important de franges insérées entre les mailles, très probablement à dessein de le solidifier. Cette épaisseur inhabituelle ne permet pas d'enrouler la jupe-monnaie sans créer un espace visible au

sommet, ce qui n'est jamais le cas lorsque l'on observe les jupes-monnaies enroulées en cône. Afin d'éviter cela, on pourrait tenter de remettre le cordonnet en poils de roussette en forme d'écheveau et de le placer en début du tressage. Cela permettrait de venir enrouler le tressage de la jupe-monnaie autour de l'écheveau, qui formerait la circonférence nécessaire. On remarquera cependant une différence dans le traitement des franges :



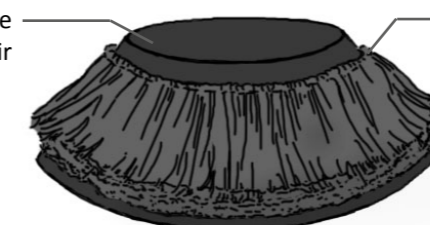
Les franges de la zone *a* sont plus nombreuses, plus fines et le noir est légèrement bleuté tandis que les autres franges de la jupe-monnaie (zone *b*) sont plus épaisses et un peu plus brunes. Cette différence de mise en oeuvre des fibres n'est certainement pas anodine. En enroulant la jupe-monnaie en cône autour de l'écheveau, cette partie ne serait pas visible, or cette finesse était probablement mise en évidence. Aussi, il serait trop incertain d'enrouler la jupe-monnaie en cône.

Proposition

Une **intervention intermédiaire** valorisant son usage en tant que vêtement serait la plus appropriée pour la jupe-monnaie H1357. Le renforcement inhabituel du tressage corrobore le fait qu'elle ait pu être portée en tant que vêtement. On notera de surcroît que la taille de la zone *a* pourrait correspondre à un tour de hanche. Nous pourrions envisager une remise en forme des franges et un montage de la jupe-monnaie sur un mannequin qui viendrait soutenir les franges et évoquer la manière dont elle était portée. Le support serait réalisé à la fois pour son conditionnement au sein des réserves et pour l'exposition. De plus, exposée à côté d'une jupe-monnaie en forme de cône, elle pourrait permettre d'évoquer la polysémie de l'objet.

Schéma du montage de la jupe-monnaie sur mannequin

mousse polyéthylène recouverte d'un textile noir



L'enroulement se fera à l'envers (du bas vers le haut) pour obtenir l'effet "bouffant" visible sur les photographies. Le tressage sera maintenu régulièrement par de fines épingle d'entomologiste. L'enroulement se terminera par la zone *a* afin que les fibres les plus fines soient à l'extérieur.

Ces différentes propositions de traitement de conservation-restauration seront soumises et discutées avec le Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle à qui reviendra la décision finale.

2. PROTOCOLE DE TRAITEMENT DE CONSERVATION-RESTAURATION

Le travail de restauration se fera selon les principes déontologiques suivant : stabilité chimique et physique des matériaux de restauration, réversibilité des interventions ainsi que la lisibilité de celles-ci.

2.1. Dépoussiérage et nettoyage

L'intervention vise à réduire le niveau d'empoussièrement et à assiner la collection.

Un nettoyage à sec pourra être réalisé par brossage avec un pinceau à poils souples sur les franges et durs pour aller chercher les particules incrustées entre les rangs de tressage. La poussière sera aspirée au fur et à mesure à l'aide d'un aspirateur à puissance variable muni d'un filtre HEPA (dont l'embout sera recouvert d'un tulle pour ne pas aspirer de fragments). Les cocons de mites, qui adhèrent à la matière, seront retirés à la pince.

Si des zones d'encrassement subsistent après le dépoussiérage, un nettoyage aqueux pourra être envisagé. Les taches de peinture blanche (H894.1) pourront être retirées mécaniquement et si nécessaire, à l'aide de solvants.

2.2. Réenroulement d'une jupe-monnaie en forme de cône

Objectifs et critères

Dans le cadre de notre étude, la jupe-monnaie H1710 pourra être enroulée en forme de cône après discussion et accord de l'institution.

Les critères pour réenrouler une jupe-monnaie se basent en partie sur ceux énoncés précédemment, qui sont ceux de l'appréciation de la jupe-monnaie dans le cadre de l'échange (partie 2.2.6 p.35) :

- La jupe-monnaie est considérée comme correctement enroulée quand il y a peu d'espaces entre les rangs et que cet espace est régulier sur l'ensemble de l'objet.
- Les franges doivent être disposées verticalement (par rapport à un tressage horizontal) et régulièrement.

Remise en forme des fibres

Cette étape intervient nécessairement après le nettoyage des fibres afin que la poussière ne pénètre pas dans les matériaux. La remise en forme a pour objectif de réorganiser les franges et de les repositionner verticalement par rapport au tressage. Pour cela, il faut diminuer les plis et les déformations des fibres qui sont dommageables pour leur conservation à long terme et qui ne permettent pas un bon réenroulement ainsi qu'un aspect final convenant aux critères précédemment énoncés.

La remise en forme pourra se faire par un apport d'humidité contrôlé. Plusieurs techniques d'humidification (buvard, spray, nébuliseur) seront expérimentées. Les fibres passées par-dessus le tressage (et lui faisant effectuer une rotation inverse) seront progressivement ramenées tout

en humidifiant ponctuellement les brins cordés du tressage pour les assouplir et éviter qu'elles ne se rompent. Les fibres seront ensuite plaquées à l'aide de bandelettes et d'épingles, ou mises à sécher sous buvard ou des poids légers si nécessaires.

Identification du sens du tressage et des zones fragilisées

Dans le cas d'une jupe-monnaie entièrement déroulée, il sera nécessaire d'identifier le sens dans lequel nous allons enrouler le tressage ainsi que le début et la fin de celui-ci. Le sens peut être identifiable en observant des empreintes situées sous le rang de tressage, causées par l'enroulement qui aplatit les fibres. Sinon, on choisira le sens où le tressage paraît le plus proéminent. Le cordonnet en poils de roussette, lorsqu'il est arrangé en "boucles" est indicateur du début du tressage et c'est autour de celui-ci que l'on viendra l'enrouler. Dans le cas contraire, il s'agira d'un choix à effectuer car dans les collections observées, on peut le retrouver lâche au début, comme à la fin du tressage.

Si les brins cordés du tressage sont sectionnés ou si l'on évalue un risque que ceux-ci se rompent pendant l'enroulement, l'on pourra effectuer une consolidation. Plusieurs matériaux et techniques (fil, doublage au papier japonais, intissé...) pourront être évaluées et expérimentées.

Enroulement

L'enroulement nécessitera d'exercer une tension suffisante pour que l'ensemble soit serré, sans provoquer la rupture du tressage. L'espace entre les rangs doit être peu important et régulier tout du long. L'enroulement doit être contrôlé au fur et à mesure car la forme finale de l'objet dépendra de la qualité de celui-ci. Lors de cette étape, il serait envisageable de se faire assister par une personne qui avancerait le tressage au fur et à mesure.

Manière d'arrêter l'enroulement

Une fois la jupe-monnaie enroulée, il faudra maintenir l'extrémité du tressage en place afin qu'elle ne se déroule pas. On privilégiera un système peu visible mais facilement distinguable des matériaux d'origine et surtout ne risquant pas de sectionner les fibres (fils de coton souple, agrafes, pinces...).

3. INDICATIONS CONCERNANT LA CONSERVATION PRÉVENTIVE ET LA PRÉSENTATION DES JUPES-MONNAIES

3.1. Mesures de conservation préventive

Eclairage

Les dommages causés par la lumière sont cumulatifs et irréversibles. Les teintures utilisées pour les fibres et surtout le poil de roussette teint y sont sensibles. Dans le cas des objets de vannerie teints, on recommande généralement une intensité lumineuse de 50 lx et un rayonnement ultraviolet (UV) inférieur à 75µW/lm¹.

¹ Entretien de la vannerie, Notes de l'ICC 6/2, 1988

Température et humidité relative (HR)

Un taux d'humidité relative à inférieur à 40% peut provoquer la déshydratation et la fragilisation des fibres végétales qui pourront devenir cassantes et se rompre lors de manipulations, tandis qu'un taux supérieur à 65% peut favoriser la formation de moisissures. Un taux d'humidité relative à $50 \pm 5\%$ est généralement recommandé.

De même, il sera recommandé de maintenir la température ambiante au-dessous de 25°C. En effet, les températures élevées entraînent un faible taux d'HR et peuvent accélérer la fragilisation des fibres et leur dégradation chimique. En cas d'exposition, il faudra veiller à maintenir un niveau d'éclairage peu élevé et utiliser des lampes dégagant peu de chaleur rayonnante pour ne pas provoquer une hausse de la température dans la vitrine.

Poussière

Les objets doivent être à l'abri de la poussière en réserve comme en exposition. Comme nous l'avons vu précédemment, la poussière est abrasive, hygrophobe, et peut accélérer la dégradation chimique des fibres. Elle constitue de surcroît une substance nutritive pour les insectes et les moisissures. Par ailleurs, plus la poussière s'accumule, plus il est difficile de l'éliminer. Or, la poussière obscurcit les détails de surface et modifie l'aspect visuel de l'objet.

Manipulations

Lors des manipulations, on préférera les gants en nitrils ou en latex non poudrés aux gants en coton auxquels les fibres peuvent accrocher. On recommandera de soulever délicatement la jupe-monnaie par le cône, qui est la partie la plus rigide, puis de placer une main sous les franges afin les soutenir avant de la soulever.

Inspections périodiques

Des inspections périodiques sont fortement recommandées pour ce types d'objets afin de s'assurer qu'il n'y ait pas d'infestation d'insectes kérotophages (concernant le poil de roussette) ou xylophages (concernant les fibres végétales). Les infestations peuvent être repérées par l'observation de trous, de pertes de matière localisée, de dépouilles larvaires ainsi que par la présence d'adultes et de larves sur les matériaux.

3.2. Recommandations concernant le conditionnement

Lorsque la jupe-monnaie est posée horizontalement sur une surface plate, cela exerce des contraintes sur l'objet, causant des altérations que l'on a pu observer précédemment : le cône se déforme, s'aplatit sur une face et les franges se courbent. On privilégiera donc un conditionnement exerçant le moins de contraintes possibles. Par ailleurs, les jupes-monnaies doivent être conservées dans un



endroit sain, ventilé et surtout à l'abri de la poussière. Les matériaux employés pour la réalisation d'un conditionnement devront être neutres.

À cette fin, on pourra utiliser des boîtes de rangement. Si les jupes-monnaies sont conservées couchées, on pourra entourer les franges d'un ruban de Tyvek pour les maintenir et caler l'objet dans une boîte en carton à pH neutre avec de la mousse polyéthylène et/ou de la outine disposée au fond, recouverte de Tyvek.

3.3. Préconisation de marquage des jupes-monnaies

Si la moitié des jupes-monnaies de la collection sont étiquetées (Fig.65), l'autre moitié ne possède pas de marquage. Leurs numéros d'inventaires sont actuellement inscrits sur le papier bolloré les enveloppant. En cas de perte du papier bolloré, le numéro d'inventaire serait alors perdu ou difficilement réattribuable puisque le Muséum de La Rochelle ne possède pas de fiches descriptives concernant ces objets, ni de photographies², permettant leur identification visuelle. Il est donc nécessaire de marquer l'ensemble des jupes-monnaies. En effet, le marquage assure l'identification du bien culturel tout en préservant son intégrité, le suivi de sa documentation et la gestion des collections.



Fig.68 | Le marquage historique du Muséum de La Rochelle sera conservé.

Pour ce type d'objet, nous préconiserons un marquage indirect, placé toujours au même endroit afin de faciliter son repérage et d'éviter les manipulations inutiles. L'étiquette pourrait être attachée au niveau du dernier rang de tressage. Pour la réalisation de l'étiquette, nous recommanderons l'utilisation d'un non-tissé de polyéthylène puisqu'il s'agit d'un matériau à pH neutre, présentant l'avantage d'être souple et ne risquant pas d'exercer une pression sur les fibres. Le numéro d'inventaire y sera inscrit avec un feutre à encre noire indélébile et résistante à la lumière.

² Les premières photographies de ces objets semblent avoir été réalisées avant leur déplacement dans les ateliers de l'ESAA.

Conclusion générale

Afin de comprendre les différents états de conservation des jupes-monnaies kanak du Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle et avant toute intervention sur les objets en question, il convenait de réunir la documentation s'y rapportant.

Dans un premier temps, nous avons étudié ces objets dans leur "situation actuelle", c'est-à-dire au sein des réserves du Muséum de La Rochelle. Nous avons tenté de comprendre comment ils étaient parvenus jusqu'à nous, comment ils avaient pu être exposés par le passé mais aussi aujourd'hui, soit mettre en évidence leurs différents modes d'existences au sein de l'histoire occidentale. En effet, même si pour les objets ethnographiques extra-européens, la collecte peut être perçue comme une véritable coupure avec leur culture et leur signification d'origine, leur histoire n'en continue pas moins. Concernant les jupes-monnaies, nous avons tenté de montrer à quel point leur histoire ne se situait pas seulement au sein de la société kanak mais aussi à travers les échanges entre cette société et la nôtre.

Aussi, la conservation-restauration des jupes-monnaies ne devait pas viser la restitution de l'objet tel qu'il était supposé être avant sa collecte, lorsqu'il était encore en usage dans la société traditionnelle kanak. D'une part parce que la connaissance que nous en avons est trop partielle, et d'autre part parce qu'il s'agirait alors de céder au mythe d'une présentation destinée à une sorte de *revival*. L'objectif de cette étude était de considérer les différents modes d'existences spécifiques à la jupe-monnaie, afin d'envisager un projet de conservation-restauration qui permette sa mise en valeur en tenant compte de toutes ses potentialités et de sa polysémie.

À cette fin, les recherches concernant son usage au sein de la culture Kanak, à travers la documentation disponible, ont été essentielles. Elles ont consisté à l'identification des nombreuses fonctionnalités et aspects de cet objet, qui n'étaient pas accessibles de prime abord. Ces fonctionnalités sont pluriels, à l'image de la diversité culturelle existant au sein même de la Nouvelle-Calédonie et des discours portés sur cet objet dans le temps et dans l'espace. Aujourd'hui, si les jupes-monnaies ne sont plus fabriquées, ni échangées au cours des cérémonies, elles n'en restent pas moins des objets ayant une signification particulière pour les Kanak. Comme le disait Marie-Claude Tjibaou en 1990 lors de la grande exposition Kanak "De Jade et de Nacre" : "*Ces Choses qui nous reviennent après 200 ans d'absence, elles vivent pour nous. Mais on n'a pas le même regard, on n'osera peut-être même pas les toucher!*". En outre, elles soulèvent, comme tous les objets extra-européens, des questionnements et des considérations éthiques et déontologiques complexes surtout dans des contextes de revendications culturelles.

Cette étude préalable de l'objet en situation au sein des cultures Occidentale et Kanak a donc été une condition pour proposer une intervention de conservation-restauration respectueuse de sa signification esthétique, historique et de son intégrité physique. En outre, elle a permis d'avoir une meilleure connaissance de la jupe-monnaie.

Aussi, la collaboration d'un conservateur avec des ethnologues et anthropologues autour des objets extra-européens permettrait de mettre en relation des observations plus techniques et matérielles avec une connaissance de la culture d'origine et une vision de cette société actuelle.

À l'issue de ce mémoire, plusieurs degrés d'interventions ont pu être proposés pour deux jupes-monnaies de la collection du Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle. Les traitements de conservation-restauration seront concrétisés après discussion avec l'institution.

Bibliographie

1. LA JUPE-MONNAIE DANS LES OUVRAGES ET COLLECTIONS

ANGLEVIEL, Frédéric., "Parures et vêtements : le "temps d'avant", *Chroniques du pays Kanak*, Tome 1, Planète Mémo, 199, pp.40-43

Art de l'échange en Océanie, Musée de Nouvelle Calédonie, Nouméa, 2001, pp.73 -77

BROUZENG, Cécile., "Jupes de fibres : richesses des femmes", *De jade et de nacre. Patrimoine artistique kanak*, Réunion des musée nationaux, Paris, 1990, pp.92-94

BATEFO., *Dossier Juu Xem "Vannerie, l'art des femmes Kanak"*, Mwà Veé, Revue culturelle kanak, n°6, Nouméa, septembre 1994, pp.35-50

BOULAY, Roger., KASARHÉROU, Emmanuel., "Les jupes de fibre", *L'Art est une parole*, Ed. Actes Sud, Arles, 2013, p.320

BOULAY, Roger., *Art Kanak savoir-faire traditionnels, planches aquarellées de Roger Boulay*, Edition L'Étrave, 2015, Pl. 8

FERLONI, Julia., "Jupes de fibres et étuis péniens au temps des premiers découvreurs européens: richesse symbolique du vêtement Kanak", *L'art ancestral des Kanak*, Musée des Beaux-Arts de Chartres, 2009, pp.149-155

GONY, Yves-Béalo., "Les jupes kanak mada et mada jahî de la région de Hienghène (langue Fwei)", *De jade et de nacre. Patrimoine artistique kanak*, Réunion des musée nationaux, Paris, 1990, p.94

LAVONDÈS, Anne., *Vitrine des objets océaniens, Inventaire des collections du Muséum de Grenoble*, ORSTOM, 1990, pp.138-140

Le voyage improbable, objets et collections océaniques au coeur des terres, Musée d'Art et d'Histoire de Langres, Langres, 2003, pp.62-63

Nouvelles acquisitions, Nouméa, Musée Territorial de Nouvelle-Calédonie, 1994, p.7

SARASIN, Fritz., *Ethnographie des Kanak de Nouvelle-Calédonie et des Iles Loyauté*, Ibis Press, 2010, pp.152-153, p171, pl.44, pl.VIII

2. CULTURE, HISTOIRE ET ART KANAK

BENSA, Alban., *Nouvelle-Calédonie, un paradis dans la tourmente*, Éditions Gallimard, 1990

BENSA, Alban., RIVIÈRE, Jean-Claude., *Les chemins de l'alliance. L'organisation sociale et ses représentations en Nouvelle-Calédonie*, Paris, SELAF, Langues et culture du Pacifique, 1982

BOULAY, Roger., KASARHÉROU, Emmanuel. (sous la dir.), *Kanak. L'art est une parole*, Actes Sud Editions, 2013

BRETTEVILLE, Dominik., *L'os et le souffle : le système social et cosmique d'une société kanak de Nouvelle-Calédonie : les Paimboas*, thèse de doctorat, EHESS, 2002

CHARANDAK-PEHAU, *Animal ou végétale... la matière se transforme, de formes en couleurs, se dessine la nature d'une culture...*, Mwà Veé, Revue culturelle kanak, n°8, Nouméa, mars 1995, pp.38-53

CHRISTNACHT, Alain., *La Nouvelle-Calédonie*, Les études de la documentation française, Paris, 2004

De jade et de nacre. Patrimoine artistique kanak, Réunion des musées nationaux, Paris, 1990

DEPLANCHE, Émile., VIEILLARD, Eugène., *Essai sur la Nouvelle-Calédonie*, Édition initiale : Ed. Challamel aîné, 1863, Réédition : Ed. L'Harmattan, 2001

GONY, Yves-Béalo., *Thewe Men Jila. La monnaie en Nouvelle-Calédonie*, Expressions, Nouméa, 2006

HADFIELD, Emma., *Among the natives of the Loyalty group*, London Macmillan, 1920

LAMBERT, *Moeurs et superstitions des néo-calédoniens*, Nouvelle Imprimerie Nouméenne, Nouméa, 1900

LEENHARDT, Maurice., *Note d'ethnologie Néo-calédonienne*, Travaux et mémoires de l'Institut d'ethnologie VIII, Paris, 1930

LEENHARDT, Maurice., *Documents Néo-Calédoniens*, Travaux et mémoires de l'Institut d'ethnologie IX, Paris, 1932

LEENHARDT, Maurice., *Les gens de la Grande Terre*, Gallimard, Paris, 1953

MISSOTTE, Philippe., TJIBAOU, Jean-Marie., *Kanaké, mélanésien de Nouvelle-Calédonie*, Les Editions du Pacifique, 1978

MONNERIE, Denis., *Objets cérémoniels, chaînes opératoires et élaboration des relations sociales (arama et hoot ma whaap, kanaky, Nouvelle-Calédonie, Mélanésie)*, Techniques & Culture 58, 2012, pp.122-141

O'REILLY, Patrick., POIRIER, Jean., *L'évolution du costume*, Journal de la Société de océanistes, tome 9, 1953, pp.151-169

PAINI, Anna., *Rhabiller les symboles : les femmes kanak et la robe mission à Lifou (Nouvelle-Calédonie)*, Journal de la Société des Océanistes, n°117, 2003

PATOUILLET, Jules., *Trois ans en Nouvelle-Calédonie*, E. Dentu, Paris, 1873

PILLON, Patrick., *Parenté agnatique et par alliance, positions statutaires et circulation des offrandes: le déroulement contemporain d'une cérémonie des morts dans la vallée de la Kouaoua (Nouvelle-Calédonie)*, Journal de la Société des océanistes, 100-101, 1995, pp.165-190

Tapa, écorces et décors d'Océanie, Musée de Nouvelle Calédonie, Nouméa, 2001

TJIBAOU, Jean-Marie., *Recherche d'identité mélanésienne et société traditionnelle*, Paris, Musée de l'Homme, Journal de la Société des Océanistes, n°53, tome XXXII, 1976, pp.281-292

VINCENT Jean-Baptiste-Maurice, *Les Canaques de la Nouvelle-Calédonie : esquisse ethnographique*, A.Challamel, Paris, 1895

3. COLLECTIONS DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE ET VISION DE L'AUTRE

BENSA, Alban., *La fin de l'exotisme*, essais d'anthropologie critique, Édition Anarchis, 2006

BLANCHARD, Pascal., BOËTSCH, Gilles., JACOMIJS SNOEP, Nanette., (sous la dir.), *Exhibitions, L'invention du sauvage*, Actes Sud Editions, 2011

BULLARD, Alice., DAUPHINÉ, Joël., "Les Canaques au miroir de l'Occident", *Zoos humains et expositions coloniales, 150 ans d'inventions de l'Autre*, BLANCHARD, P., BANCEL, N., BOËTSCH, G., DEROO, E., LEMAIRE, S., Edition La Découverte, 2011

BLIN Charles – LOPPE Étienne, correspondance du 1er septembre 1924 au 16 juillet 1928, Archives du Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle

BOULAY, Roger., *Annuaire des collections publiques françaises d'objets océaniques*, Base Joconde, avril 2007 [en ligne] http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/decouvrir/expositions/oceanie/oceanie_frames.htm

GONSETH, Marc-Olivier., HAINARD, Jacques., KAEHR, Roland. (sous la dir.), *Le musée cannibale*, Musée d'ethnologie, Neuchâtel, 2002

PATOLE-EDOUMBA, Elise., DESRAMAUT, Emmanuelle., *La ville de La Rochelle et ses collections ethnographiques : le cas du Muséum d'Histoire Naturelle*, Outre-mers, tome 88, n°332-333, 2e semestre 2001

SAZERAT, Elise., *La vision occidentale de l'Autre dans les collections d'objets ethnographiques du Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle*, Mémoire de DEA, 2002-2003

4. CONSERVATION-RESTAURATION

Théorie de la restauration

COMETTI, Jean-Pierre., *Conserver/Restaurer – L'œuvre d'art à l'époque de sa préservation technique*, Éditions Gallimard, 2016

La profession de conservateur-restaurateur, code d'éthique et formation, E.C.C.O Professional guidelines (traduction non officielle), Brussels, 2002 [en ligne]
<http://www.ffcr.fr/files/pdf%20permanent/textes%20reference%20ecco.pdf>

POMMÈS-TISSANDIER, Marianne., *An Approach to the Conservation of Kanak Cultural Heritage*, Conservation Minor Thesis, University of Melbourne, 2005

Matériaux / étude technique

BAUM, Maggy., BOYELDIEU, Chantal., *Le dictionnaire de textiles*, les Editions de paillié, 2006

BENECCHI, Camille., *Ornements de plumes de Guyane : des objets en situation muséale originaires des communautés amérindiennes. Comment concevoir les échanges culturels dans le cadre de la conservation-restauration?*, Mémoire de fin d'études, Avignon, ESAA, 2012

DELAUNAY, Hélène, *Étude d'un masque de Malakula, archipel du Vanuatu, Approche ethno-historique et iconographique, Approche théorique et critique en vue d'un traitement de conservation/restauration*, Mémoire de fin d'études, Avignon, ESAA, 2001

Entretien de la vannerie, Notes de l'ICC 6/2, Ottawa, Institut Canadien de Conservation, 1988 [en ligne]

FLORIAN Mary-Lou E., KRONKRIGHT Dale Paul, NORTON Ruth E., *The Conservation of Artifacts Made from Plant Materials*, The Getty Conservation Institute, 1990

FLOT, Alice., *La conservation-restauration des objets ethnographiques sacrés. Étude de cas de conservation-restauration d'un ensemble de masques Yup'ik de l'Alaska au Musée canadien des civilisations, Gatineau, Canada*, Mémoire de Master 2, CRBC Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2013

FRISINA, Ann., "Plant material", in *Caring for American Indian Objects : A practical and Cultural Guide*, édition S. Odgen, Minnesota Historical Society Press, 2004, pp.191-197

Les fibres naturelles, Notes de l'ICC, Ottawa, Institut Canadien de Conservation, 1996 [en ligne]

MUSSO, Claire., *Deux options de traitement des lacunes sur des voiles de pirogues polynésiennes*, CRBC, n°29, 2011

TOUBERT, Maëlle., *Étude de deux chapeaux en paille des 18e et 19e siècles (Palais Galliera, Musée de la Mode de la Ville de Paris) et conservation-restauration du chapeau du 18e siècle. Le matériau paille : étude de la morphologie et des interactions avec l'eau*, Mémoire de fin d'études, Paris, INP, 2015

5. AUTRES OUVRAGES

BAZIN, Jean., BENZA, Alban., *Les objets et les choses : Des objets à "la chose"*, Genèses, 17, 1994. Les objets et les choses pp.4-7

CLIFFORD, James., "Indigenous Articulations", *The Contemporary Pacific*, vol.13, n°2, pp.468-490

MAUSS, Marcel., *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* In Sociologie et Anthropologie, PUF, Collection Quadrige, 1973

Annexes

1. Données concernant la Nouvelle-Calédonie	p.78
2. Documents communiqués par le Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle	p.80
3. Analyses scientifiques	p.82
4. Constats d'état des jupes-monnaies H1357 et H1710	p.85

Poursuite de l'étude à travers d'autres collections

5. Étude des jupes-monnaies du Musée de Nouvelle-Calédonie et du Musée du quai Branly	p.89
6. Autres jupes remarquables dans les collections métropolitaines	p.101

Divers

7. Description de la jupe de fibres au 19e siècle dans une sélection d'ouvrages	p.102
8. Photographies de femmes Kanak	p.104
9. La jupe de danse	p.106
10. Lexiques	p.107

LA NOUVELLE-CALÉDONIE



- LES HUIT AIRES COUTUMIÈRES**
- PROVINCE
 - Chef-lieu de province
 - Chef-lieu de commune

ANNEXE 1 - DONNÉES CONCERNANT LA NOUVELLE-CALÉDONIE

DONNÉES GÉNÉRALES

Situation géographique : La Nouvelle-Calédonie est un archipel d'Océanie situé dans l'océan Pacifique. Elle est située à 1500km à l'Ouest de l'Australie , à 2000km au Sud de la Nouvelle-Zélande et à 18000km de Paris.

Superficie totale : 18 575,5 km² . La Grande Terre occupe 16 664 km² et son axe est orienté du Sud-Est au Nord-Ouest.

Longueur de la Grande Terre : 400 Km (l'archipel complet couvre 800 Km de longueur)

Largeur de la Grande Terre : 50 Km

Point culminant : 1639m (Mont Panié)

Longueur des côtes : 2254 Km

Climat : Climat tropical tempéré par l'influence océanique, divisé en deux saisons (séparées par deux inter-saisons). Saison chaude et humide, de mi-novembre à mi-avril. Températures maximales de 28 à 30C°. Précipitations moyennes maximales de 244,1mm. Saison fraîche, de mi-mai à mi-septembre. Températures oscillants entre 15 et 25C°.

Gentilé : Néo-Calédonien

Population : 268 767 habitants (2014) dont 64,2% de population urbaine

Densité : 14 h/km²

Pays : France avec un statut de collectivité *sui generis*

Langue officielle : Français, plus 28 langues vernaculaires.

Système politique : République présidentielle

Religion : Majoritairement chrétienne, surtout catholique mais également protestante ou pentecôtiste (du fait des missions d'évangélisation dès le début du 19e siècle.)

Monnaie : Franc Pacifique (XPF)

Produit National Brut (PNB) : 9,28 milliards \$ US

Croissance du PIB (2013) : +1,9%

ANNEXE 2 - DOCUMENTS COMMUNIQUÉS PAR LE MUSÉUM
D'HISTOIRE NATURELLE DE LA ROCHELLE

Registre d'entrée communiqué par le Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle

Année	Description de l'objet	Continent	Pays	Région/Dept/Etat	Ville	Lieu-dit	Type d'acquisition	Année de collecte	Donateur	Collecteur	Collection	Remarques
1927	Ceinture en bourres de cocotier	Océanie	Nlle Calédonie	Mélanésie			Don		M. Fuvel			
1927	Ceinture en feuilles de bananier	Océanie	Nlle Calédonie	Mélanésie			Don		M. Fuvel			
1939	Panier en fibres de coco contenant deux ceintures de femme	Océanie	Nlle Calédonie	Mélanésie			Don		Association Rochelaise des Amis du Muséum			
1945	Deux ceintures en fibres de bouras	Océanie	Nlle Calédonie	Mélanésie			Don		Dr Et. Loppé		Ch. Blin	
1945	Ceinture en fibres de couleur rouge, longueur 6m	Océanie	Nlle Calédonie	Mélanésie			Don		Dr Et. Loppé		Ch. Blin	
1945	Ceinture en fibres de couleur noire, longueur 8m	Océanie	Nlle Calédonie	Mélanésie			Don		Dr Et. Loppé		Ch. Blin	
1945	Deux ceintures en cordelettes tressées	Océanie	Nlle Calédonie	Mélanésie			Don		Dr Et. Loppé		Ch. Blin	
1947	Deux ceintures noires tressées	Océanie	Nlle Calédonie	Mélanésie			Don		Dr Stephen Chauvet			
1947	Ceinture tressée, ???	Océanie	Nlle Calédonie	Mélanésie			Don		Dr Stephen Chauvet			

Inventaire communiqué par le Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle

N° d'inventaire (H.)	Identification	Date d'entrée	Type d'acquisition	Continent	Sous-division	Pays	Etat/région	Ville/Ile	Appellation historique	Population	Collecte et collecteur	Donateur	Collection		Récolement	Remarques
894	Sac en liane tressée contenant 2 ceintures	1939	Don	Océanie	Mélanésie	France	Nouvelle-Calédonie					Association Rochelaise des Amis du Muséum				
1278	Ceinture en raphia	1945	Don	Océanie	Mélanésie	France	Nouvelle-Calédonie				Coll. Charles Blin	Docteur Etienne Loppé	Blin / Loppé			
1354	Ceinture en paille	1945	Don	Océanie	Mélanésie	France	Nouvelle-Calédonie				Coll. Charles Blin	Docteur Etienne Loppé	Blin / Loppé			
1355	Ceinture en fibre	1945	Don	Océanie	Mélanésie	France	Nouvelle-Calédonie				Coll. Charles Blin	Docteur Etienne Loppé	Blin / Loppé			
1356	Ceinture en fibre et poils de roussette	1945	Don	Océanie	Mélanésie	France	Nouvelle-Calédonie				Coll. Charles Blin	Docteur Etienne Loppé	Blin / Loppé			
1357	Grande ceinture en fibres noires	1945	Don	Océanie	Mélanésie	France	Nouvelle-Calédonie				Coll. Charles Blin	Docteur Etienne Loppé	Blin / Loppé			
1358	Ceinture en feuille de bananier		Don	Océanie	Mélanésie	France	Nouvelle-Calédonie					Fuvel				
1359	Ceinture en feuille de bananier		Don	Océanie	Mélanésie	France	Nouvelle-Calédonie					Fuvel				
1710	Ceinture tressée, écru	1947	Don	Océanie	Mélanésie	France	Nouvelle-Calédonie					Docteur Stephen Chauvet				

Résultats Jupe Kanak

Analyse par spectroscopie Infra-Rouge à Transformée de Fourier

Tableau n° 1. Caractérisation du standard : noix de bancoulier par IR-TF.

Échantillon	Fréquence (cm ⁻¹)	Interprétation
Standard de la noix de bancoulier	2923,2853	Liaison C-H vibration d'élongation
	1709	Liaison C=O vibration d'élongation
	1601	Liaison C-C vibration d'élongation
	1456	Liaison C-H vibration de déformation
	1223, 1168, 1108	Liaison C-O vibration d'élongation

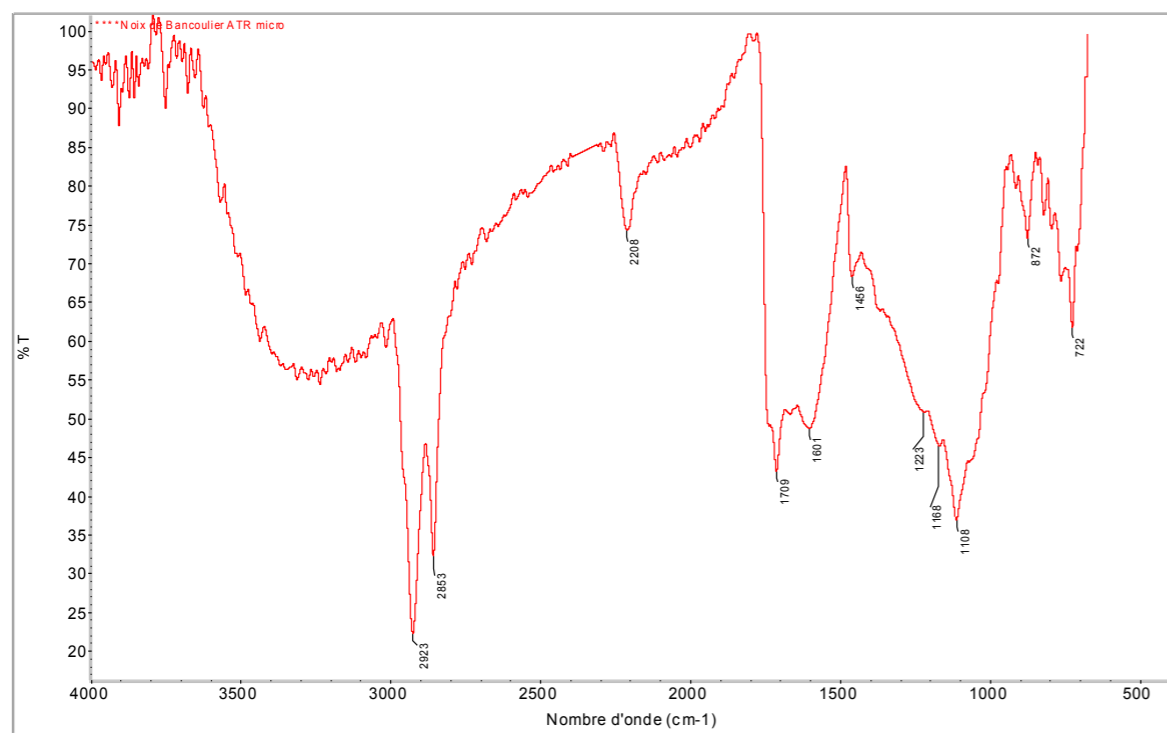
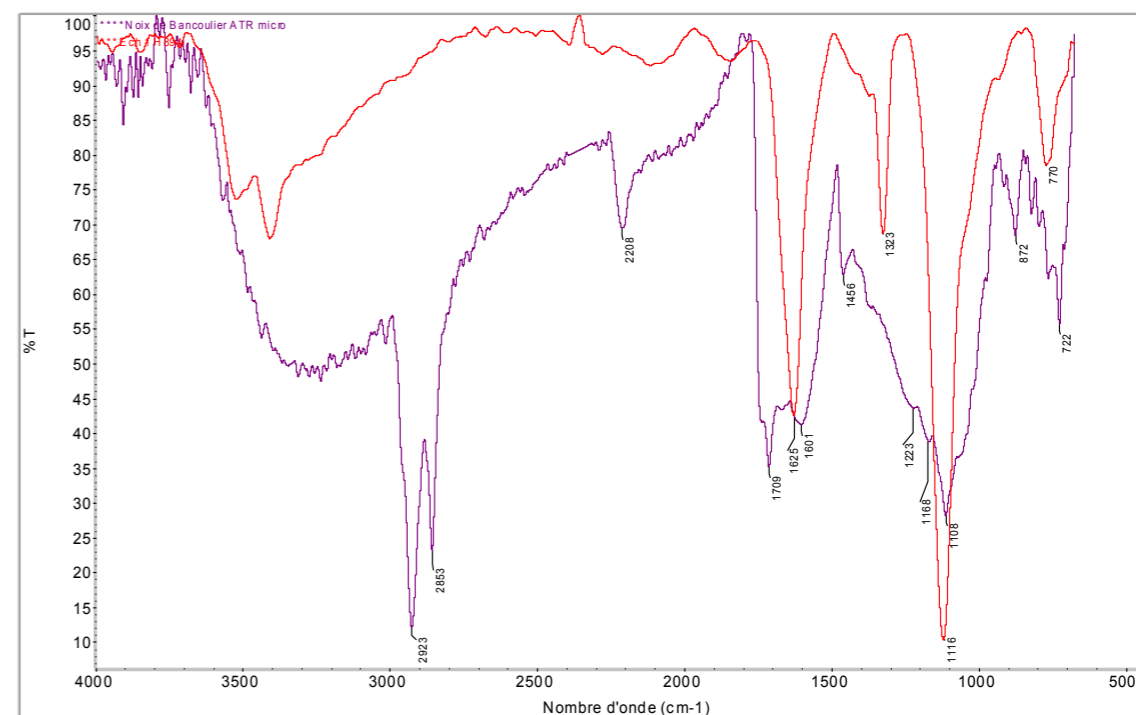
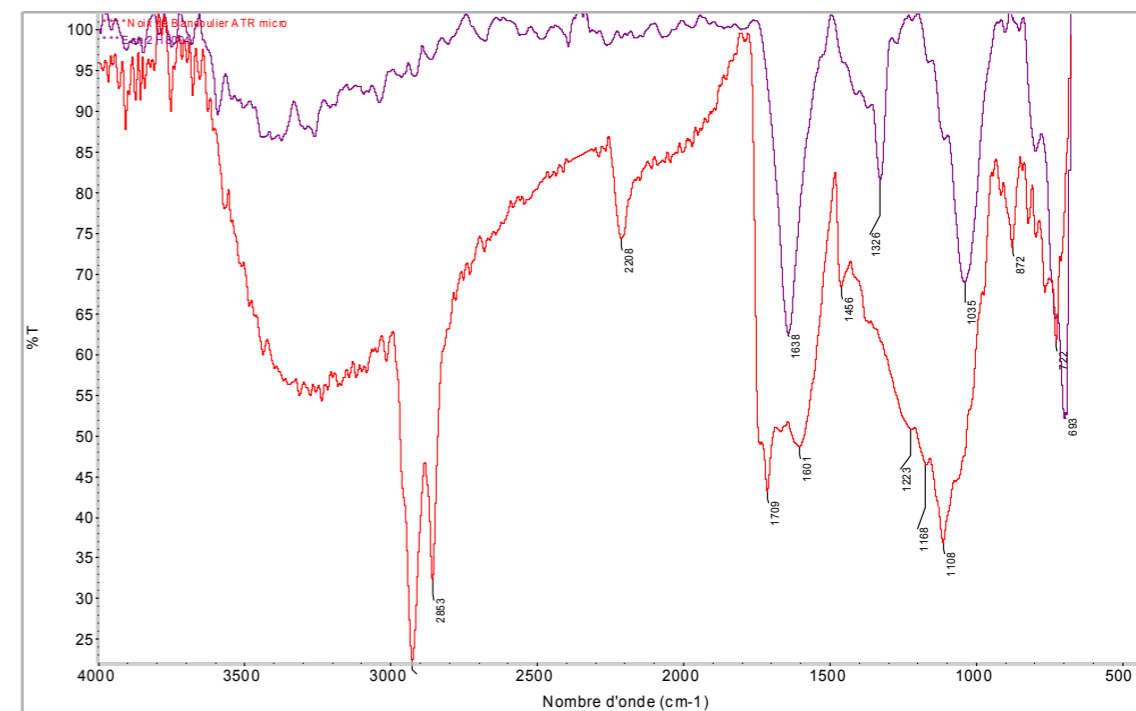


Tableau n° 2. Echantillons H8004, H894, H1357 superposés à la noix de bancoulier

Échantillon	Fréquence (cm ⁻¹)	Interprétation
H8004	1638	Liaison C-C vibration d'élongation
	1326	Liaison C-H vibration de déformation
	1035	Liaison caractéristique de la cellulose
H894	1625	Liaison C-C vibration d'élongation
	1323	Liaison C-H vibration de déformation
H1357	1633	Liaison C-C vibration d'élongation
	1321	Liaison C-H vibration de déformation
	1029	Liaison caractéristique de la cellulose



ANNEXE 4 - CONSTATS D'ÉTAT DES JUPES-MONNAIES H1357 ET H1710

Fiche d'identification

Désignation : jupe-monnaie

Numéro d'inventaire : H1357

Localisation du numéro d'inventaire : étiquette nouée entre la fin du tressage et le cordonnet de poils de roussette

Lieu de conservation : Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle (en réserve)

Provenance : Nouvelle-Calédonie. Objet faisant partie de la collection Charles Blin, acquise par Etienne Loppé en 1927 et versée au Muséum en 1945.

Matière et technique : Fibres végétales tressées et teintes, poils de roussette

Dimensions : Longueur moyenne des franges : 11cm

Longueur du cordonnet : 205 cm

Longueur totale du tressage : 553 cm

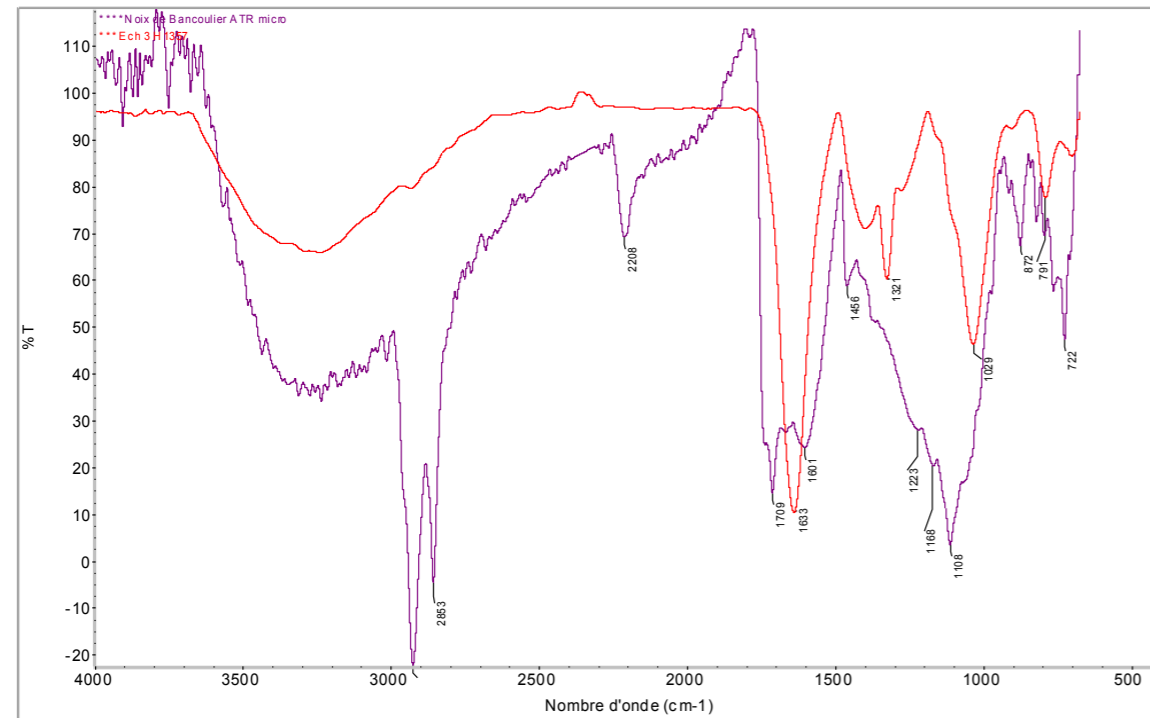
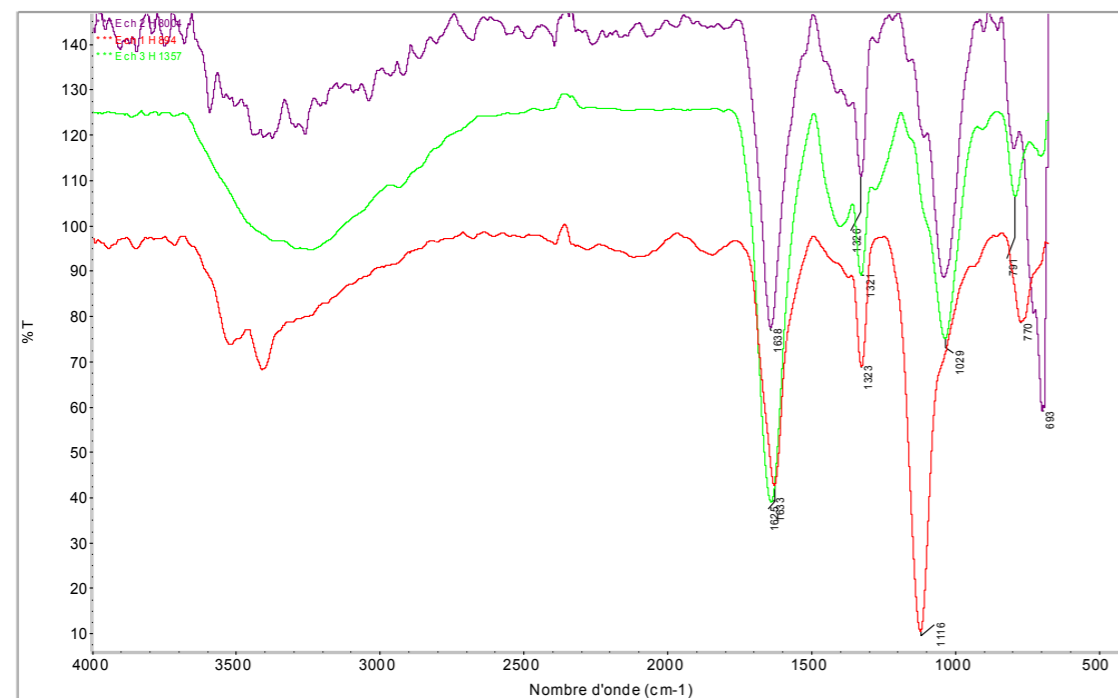


Tableau n° 3. Superposition des échantillons H8004, H894, H1357



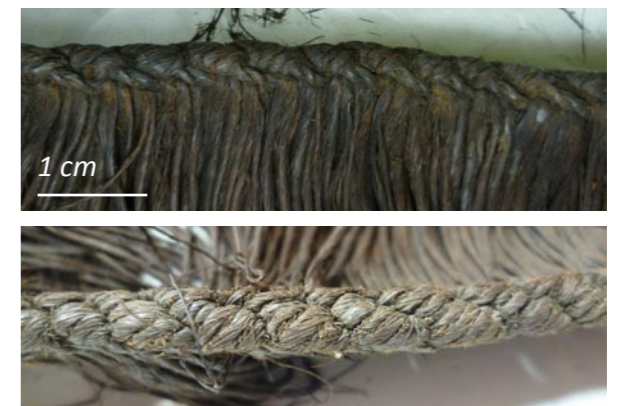
On peut observer que les trois empreintes IR sont en grande partie superposables. Cependant l'échantillon H894 a une bande à 1116 cm^{-1} intense qui n'est pas observable dans les deux autres échantillons. Il existe certainement une différence de mise en œuvre pour la coloration des trois jupes.

A ce stade, nous pouvons exclure la présence de noix de bancoulier. Il faut rechercher un autre noir organique (naturel ou synthétique). Nous pouvons également souligner la présence d'un même matériau coloré dans les trois échantillons.

Caractéristiques de l'objet

Fibres et mises en oeuvre

Il s'agit certainement de fibres de bourao blanc (*Hibiscus Tiliaceus*) teintes en noires. La matière utilisée pour teindre dégage une odeur particulière. Le tressage est constitué de deux brins cordés s'entrecroisant, dans lesquels sont insérées plusieurs fibres enroulées constituant les franges de la jupe. Le tressage est particulièrement épais en raison du nombre important de fibres qui y sont insérées. La jupe est entièrement déroulée.



Détail du tressage

Début et fin du tressage

Un cordonnet en poils de roussette est lié à l'une des extrémités du tressage. Il est constitué de plusieurs tresses en fibres végétales rigides. A travers les mailles, on peut observer des poils de roussette teints en rouge.

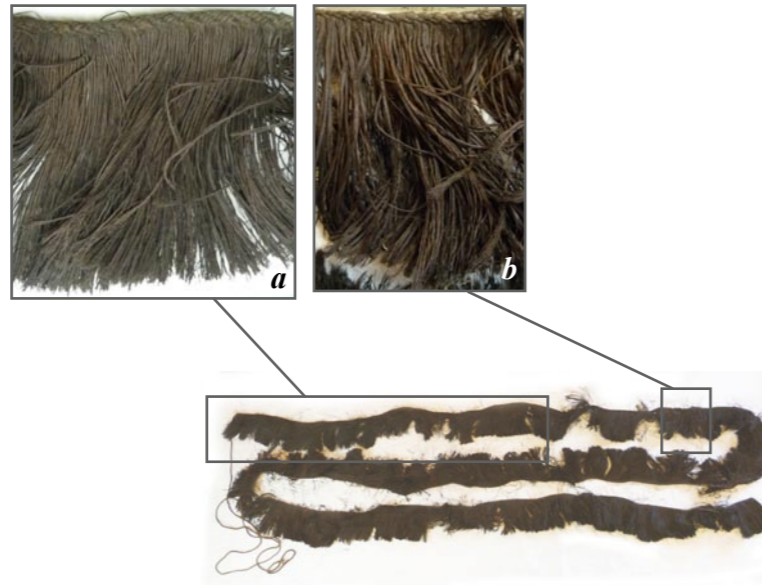
La seconde extrémité se termine par une tresse à trois fibres à laquelle est noué une autre fibre végétale plus claire qui a été coupé très nettement.



Extrémité du cordonnet en poils de roussette / Détail du cordonnet de poils de roussette / Seconde extrémité du tressage

Autres remarques

On peut observer une différence de traitement au niveau des franges. Les franges de la zone *a* sont plus nombreuses, plus fines et le noir est légèrement bleuté tandis que le reste des franges de la jupe-monnaie (zone *b*) sont plus épaisses et un peu plus brunes.



Constat d'état

- La jupe-monnaie était conservée déroulée dans une boîte en polystyrène transparente, ce qui a entraîné une désorganisation importante des franges.

- Le cordonnet est lacunaire : il ne reste presque plus de poils de roussette.

- On peut observer une rupture d'un des deux brins cordés au niveau de tressage à plusieurs niveaux: 155,6 cm, 220,5 cm, et 429 cm (mesures prises à partir du cordonnet en poils de roussette) affaiblissant sa structure.

- Enfin, on notera la présence de nombreuses fibres tombées au fond de la boîte. Il s'agit de particules fines, voir de section complètes des franges. Chaque manipulation de l'objet entraîne une nouvelle perte de matière et il s'agit certainement d'une dégradation de type physico-chimique liée à la nature de la teinture noire utilisée.

- La jupe-monnaie est actuellement déroulée et l'on n'observe pas de traces témoignant d'un précédant enroulement. Cet état n'est pas favorable pour sa conservation à long terme.



Rupture d'un des brins cordés du tressage à 155,6 cm



Fibres tombées au fond de son ancien conditionnement

Fiche d'identification

Désignation : jupe-monnaie

Numéro d'inventaire : H1710

Localisation du numéro d'inventaire : étiquette attachée à l'écheveau

Lieu de conservation : Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle (en réserve)

Provenance : Nouvelle-Calédonie. Don du Docteur Stephen Chauvet en 1947.

Matière et technique : Fibres végétales tressées, textiles rouge et blanc

Dimensions : Longueur moyenne des franges : 15,5 cm

Hauteur totale du cône : 43 cm

Circonférence : 43 cm

Poids : 612g

Différentes vues de la jupe-monnaie H1710



Caractéristiques de l'objet

Fibres et mises en oeuvre

Les fibres végétales ont une teinte ocre jaune et semblent être du bourao blanc (*Hibiscus Tiliaceus*). Le tressage est constitué de deux brins cordés qui s'entrecroisent, dans lesquels sont insérés 2-3 fibres lâches constituant les franges. On peut observer un entortillement à l'extrémité de ces dernières. La jupe est enroulée en forme de cône.

Début et fin du tressage

Le début du tressage n'est pas visible. Il est certainement lié à l'écheveau de textile.



Extrémités entortillées / Détail du tressage

Celui-ci est constitué de tissus en coton rouge (armure croisée ordinaire) et blanc (armure toile) tressés, sortant du sommet du cône en formant plusieurs boucles. Une ficelle passe entre l'écheveau et a permis d'accrocher la jupe-monnaie. Il semble (sous réserve) qu'elle soit plutôt d'origine muséale.

Le dernier rang de tressage est maintenu par un fil en coton noir d'origine muséale.



Dernier rang de tressage



Détail de l'écheveau

Constat d'état

- Les textiles sont encrassés en surface, entraînant un noircissement du coton blanc.
- Les fibres végétales sont en bon état de conservation. On peut observer des fibres plus courtes au niveau du dernier rang, environ 1 cm sous le tressage. Il s'agit probablement d'une rupture de type mécanique. Une ficelle qui aurait maintenu le dernier rang en exerçant une trop forte pression aurait pu user les fibres jusqu'à les sectionner de manière similaire.
- Le sommet du cône est déformé : les rangs de tressage sont très espacés, probablement dû à la tension exercée lorsque la jupe est suspendue par la ficelle.
- Par ailleurs, la jupe-monnaie a commencé à se dérouler et les franges sont très désorganisées.



Franges sectionnées



Déformation du cône du à une tension, les rangs de tressage s'espacent

Une partie des derniers rangs déroulés est remontée vers le sommet du cône

Partie cônica enroulée

Déformation du sommet du cône de la jupe-monnaie H1710

ANNEXE 5 - ÉTUDE DES JUPES-MONNAIES DU MUSÉE DE NOUVELLE-CALÉDONIE ET DU MUSÉE DU QUAI BRANLY

PRÉSENTATION DU CONTEXTE DES ÉTUDES

Ces études m'ont permis d'effectuer des comparaisons avec la collection du Muséum d'Histoire Naturelle de La Rochelle au niveau des matériaux employés, leur mises en oeuvre, leur état de conservation, mais aussi par rapport aux conditions de collectes et leurs périodes. Quelques éléments issus de ces études seront ici présentés afin de permettre au lecteur d'avoir une vision plus globale de ces objets et de leur diversité.

Le **Musée de Nouvelle-Calédonie** possède une collection comprenant une vingtaine de jupes-monnaies kanak. J'ai eu l'occasion de les étudier lors de ma présence au sein du musée de juin à août 2015. Il s'agissait alors d'une première approche de ces objets. Cette étude se présente sous forme de croquis annotés avec de nombreuses mesures que j'avais alors pu effectuer, notamment concernant la longueur totale du tressage de ces jupes enroulées.

Le **Musée du quai Branly** à Paris possède 54 jupes-monnaies kanak dans ses collections. J'ai eu l'opportunité d'observer 11 d'entre elles le 4 mai 2016 pour lesquelles j'ai relevé les éléments caractéristiques.

Par ailleurs, il existe dans d'autres collections des pièces particulièrement remarquables qui seront brièvement présentées. A titre indicatif, Roger Boulay et Emmanuel Kasarhérou ont répertorié 139 jupes dans le cadre du projet I.P.K.D.¹

¹ Soit l'Inventaire du Patrimoine Kanak Dispersé. Son objectif est de réaliser un inventaire raisonné des oeuvres du patrimoine Kanak détenues dans les musées métropolitains et étrangers. Il ne s'agit donc pas d'un inventaire exhaustif mais inventoriant en priorité les objets les plus "intéressants", en fonction de leur provenance, leur histoire, les circonstances de leur collecte, leur valeur esthétique et leur état de conservation. En effet, 17000 objets appartenant à la culture Kanak sont recensés dans plus de 110 musées internationaux.

ÉTUDE DES JUPES-MONNAIES DU MUSÉE DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Planche 1



Planche 3



Planche 5



Planche 6



Planche 7

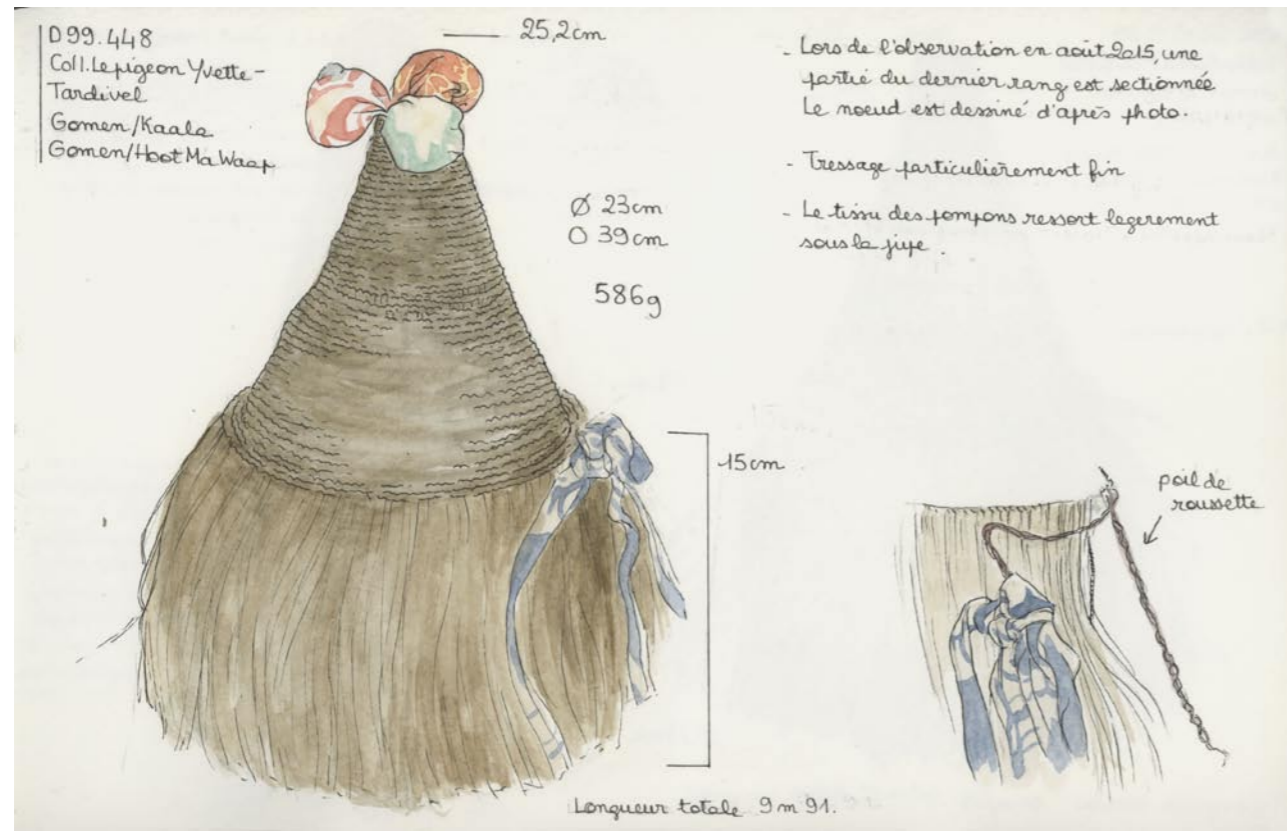


Planche 10

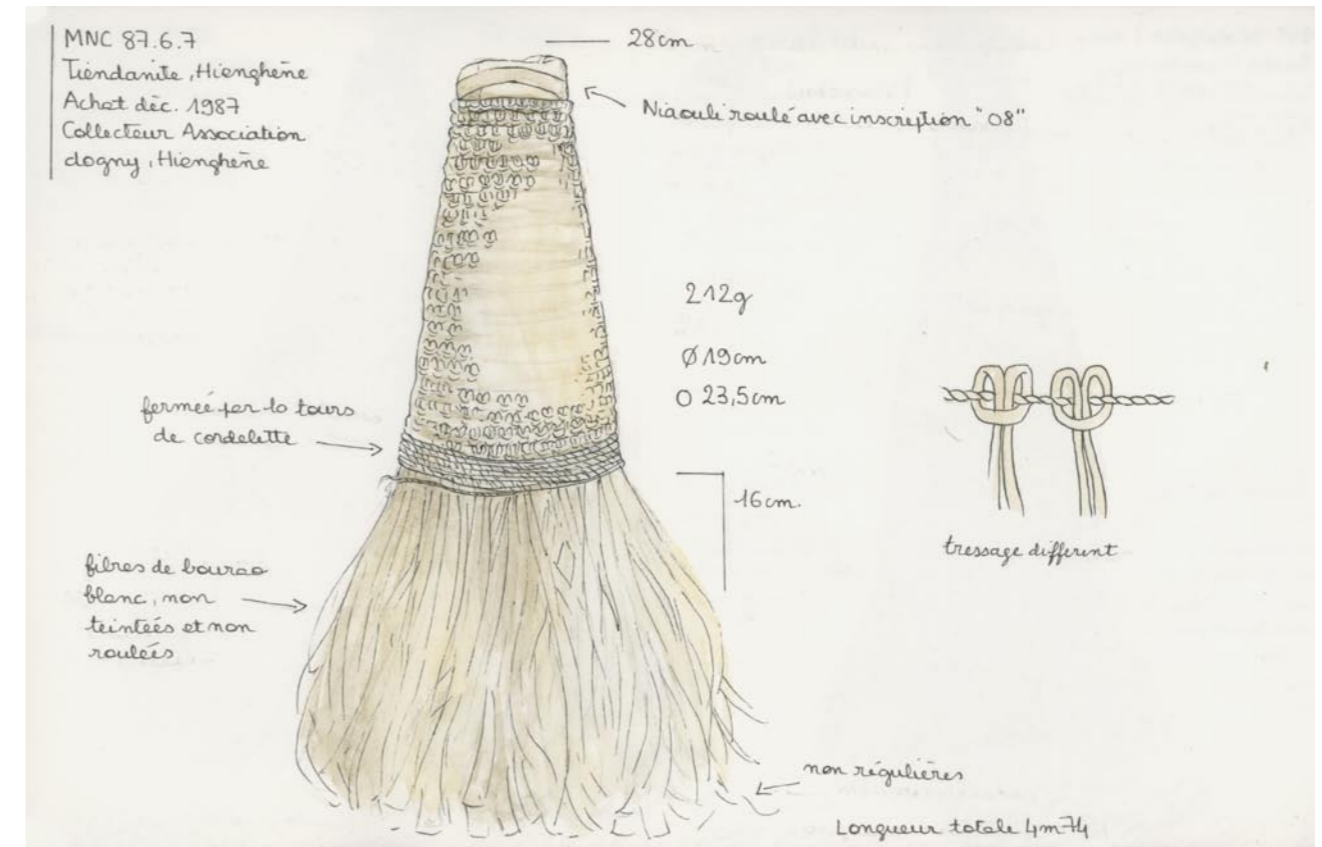


Planche 9



Planche 11



■ Fiche d'identification du musée



N° inventaire : 71.1903.24.4
 Culture : Océanie / Kanak
 Toponyme(s) : Océanie / Mélanésie / Nouvelle-Calédonie
 Donateur : Mme Verrier
 Ancienne collection : Joseph Verrier
 Précédente collection : Musée de l'Homme (Océanie)
 Matériaux et Techniques : Tresse frangée Fibres végétales, teinture, cordonnet : poils de roussette
 Dimensions : 39 x 22 x 14 cm, 873 g
 Objet non exposé
 Description
 Courte jupe formée d'une frange de fibres montée sur une tresse et roulée en cône. Les franges sont de longueur égale et teintées en noir. Le rouleau est maintenu attaché par une tresse en poils de roussette.
 Usage
 Se porte enroulée autour de la taille en plusieurs rangs. La teinture noire est un signe de richesse.

■ Observations



- Les fibres végétales sont teintées en noir et sont torsadées très finement.
- Les franges mesurent environ 15 cm de long.
- On notera la présence d'un brin de textile rouge enroulé autour du tressage au milieu du cône (a).
- La fin du tressage est lié à un cordonnet en poils de roussette (b) qui fait le tour de la jupe et la maintient enroulée. On mesure 45,5 cm de circonférence au niveau du dernier rang de tressage. On notera par ailleurs la trace d'une ancienne étiquette déchirée en bout du cordonnet en poils de roussette.
- La perte de matière est constatée mais peu importante (probablement due à la cohésion de l'ensemble).

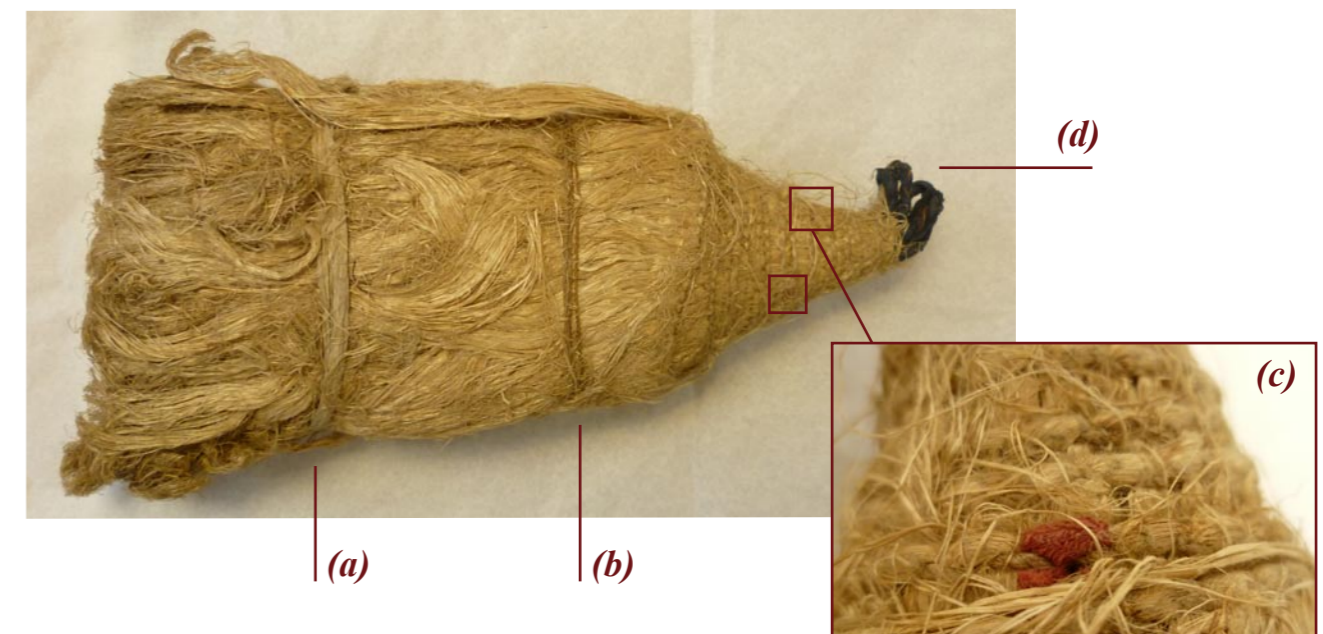
■ Fiche d'identification du musée



N° inventaire : 71.1935.0.103.37 X
 Culture : Océanie / Kanak
 Toponyme(s) : Océanie / Mélanésie / Nouvelle-Calédonie / Province des Îles Loyauté / Lifou (île)
 Précédente collection : Musée de l'Homme (Océanie)
 Matériaux et Techniques : Tresse frangée Fibres de bourao ou magnagna, tissu ?
 Dimensions : 38,5 x 19 x 8 cm, 393 g
 Objet non exposé

Description
 Usage
 Habillement.

■ Observations



- Les fibres végétales ne semblent pas teintées et ont un aspect jaune pâle, un peu brillant et filandreux. Cet aspect des fibres semble récurrent lorsque les jupes sont originaires de Lifou.
- Les franges mesurent en moyenne 24 cm de long.
- Les deux brins cordés de l'extrémité du tressage se prolongent et encerclent une première fois les franges (b) (5 cm sous le dernier rang). Ils sont ensuite liés par un noeud à une autre cordelette brune qui vient à nouveau faire le tour de la jupe, l'empêchant ainsi de se dérouler.
- 16 cm sous le dernier rang est nouée une bande d'écorce battue de *broussonetia papifera* (a).
- Au sommet de l'objet, on peut observer un écheveau constitué de quatre boucles de coton bleu foncé orné de discrets petits pois blancs (type armure toile) tressées (d). Un tressage en fibres de cocotier (?) y est inséré. Ses mailles sont un peu lâches et des poils de roussette y étaient peut-être introduits mais ils n'ont pas été observés à la loupe binoculaire.
- On remarquera les brins de textile rouge (c) insérés dans le tressage de la jupe-monnaie.
- La jupe est aplatie des deux côtés, ce qui est dû à son conditionnement.

■ Fiche d'identification du musée



N° inventaire : 71.1934.2.30
 Culture : Océanie / Kanak
 Toponyme(s) : Océanie / Mélanésie / Nouvelle-Calédonie
 Donateur : Maurice Leenhardt
 Précédente collection : Musée de l'Homme (Océanie)
 Matériaux et Techniques : Tresse frangée Fibres de bourao
 Dimensions : 21 x 63 x 54 cm, 2268 g
 Objet non exposé
 Description
 Fibres montées en franges sur une cordelette et roulées en cône.
 Usage
 Portée pendant les fêtes, elle constitue également un objet d'échange et un présent qu'on offre lors des cérémonies familiales. Donnée lors d'un enterrement.

■ Observations

- Les fibres végétales ont une teinte brune claire et semblent être du bourao blanc (*Hibiscus Tiliaceus*). Les fibres du cône ont un aspect plus sombre et plus brillant. Peut-être sont-elles patinées.
- Les franges mesurent environ 16,5 cm. Certaines de leurs extrémités sont entortillées.
- Le cordonnet en poils de roussette est arrangé en écheveau au sommet de la jupe-monnaie (b). On peut compter sept boucles, plus ou moins grandes, sortant du sommet. Une des boucles est rompue, à moins qu'il ne s'agisse d'une des deux extrémités du cordonnet.
- Un cordonnet en poils de roussette termine également le tressage (c). Celui-ci est particulièrement épais et mesure 52 cm de long. Un tissu en coton rouge (armure croisée ordinaire) est inséré dans la fin du tressage du cordonnet (d).
- La jupe-monnaie est déroulée, peut-être à hauteur de 40%. Les franges des parties déroulées sont très désorganisées et l'on observe des rotations au niveau du tressage (a) qui, à long terme risque de se rompre.
- On peut observer un enroulement très réguliers et très serrés.
- On notera la présence de petites tâches verte sur les rangs de tressage. Peut-être le cône a-t-il été mis en contact avec un métal cuivreux oxydé?



Détail du tressage



Extrémités des franges

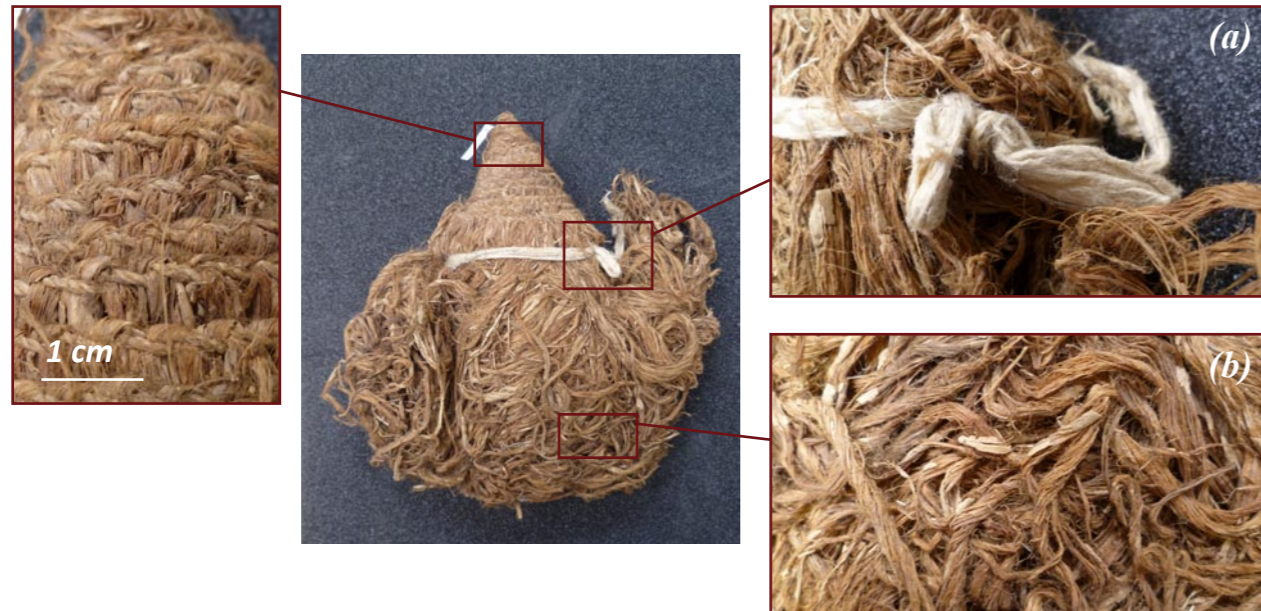
■ Fiche d'identification du musée



N° inventaire : 71.1935.0.103.53 X
 Culture : Océanie / Kanak
 Toponyme(s) : Océanie / Mélanésie / Nouvelle-Calédonie / Province des îles Loyauté / Lifou (île)
 Précédente collection : Musée de l'Homme (Océanie)
 Matériaux et Techniques : Tresse frangée Fibres de bourao
 Dimensions : 27 x 25 x 9 cm, 226 g
 Objet non exposé
 Description
 Tressées en chaînette d'où pendent les extrémités libres des fibres formant des franges régulières.
 Usage
 Jupe de femme qui se porte enroulée plusieurs fois autour des reins.

■ Observations

- Les fibres végétales sont brunes et ont un aspect filandreux. Les franges mesurent 27 cm. On observe au niveau de ces dernières des restes du suber de l'écorce qui n'a pas été entièrement éliminé lors de la préparation des fibres (a).
- Une bande d'écorce battue de *broussonetia papifera* est nouée 5 cm sous le dernier rang de tressage, empêchant ainsi la jupe de se dérouler (b).
- Les franges sont désorganisées et l'ensemble est aplati, ce qui est certainement lié à son conditionnement au sein des réserves.



■ Fiche d'identification du musée



N° inventaire : 71.1941.24.3
 Culture : Océanie / Kanak
 Toponyme(s) : Océanie / Mélanésie / Nouvelle-Calédonie
 Ancienne collection : Muséum national d'histoire naturelle, laboratoire d'anthropologie biologique
 Précédente collection : Musée de l'Homme (Océanie)
 Matériaux et Techniques : Tresse frangée Fibres de bourao, teinture
 Dimensions : 16 x 9 x 8,5 cm, 49 g
 Objet non exposé
 Description
 En fibres assez épaisses tressées en nattes d'où pendent en franges les extrémités des fibres. Teinte en noir.
 Usage
 La teinture noire est un signe de richesse.

■ Observations

- Les fibres végétales sont teintées en noir. Les franges mesurent seulement 5 cm.
- Au sommet du cône, une petite cordelette blanche forme une boucle et l'on peut supposer qu'elle servait à suspendre la jupe-monnaie. On l'observe ressortant à la base de l'objet.
- La fin du tressage est sectionné car ce-ci était originellement plus long. En effet, on observe l'empreinte qu'il a laissé sur les franges du dernier rang.
- On notera une légère perte de matière.



■ Fiche d'identification du musée



N° inventaire : 71.1959.0.8 X Oc
 Culture : Océanie / Kanak
 Toponyme(s) : Océanie / Mélanésie / Nouvelle-Calédonie
 Précédente collection : Musée de l'Homme (Océanie)
 Matériaux et Techniques : Tresse frangée Fibres végétales, teinture
 Dimensions : 38 x 31 x 9 cm, 302 g
 Objet non exposé
 Description
 Usage
 Habillement.

■ Observations

- Les fibres sont noires mais la teinture est peu couvrante puisque l'on voit le brun des fibres en certains endroits. Les franges sont relativement épaisses.
- Une cordelette est nouée à l'une des extrémités du tressage (b). Celle-ci permettait peut-être d'accrocher l'objet, ce qui correspondrait au début du tressage. L'autre extrémité est coupée de manière très nette (a).
- La jupe est actuellement entièrement déroulée. Cependant, on peut observer les "empreintes" caractéristiques d'un ancien enroulage : le début des franges est aplati sous le tressage (c).
- Les franges sont très désorganisées.
- Lors de la manipulation de l'objet, on constate la perte de particules, voir de morceaux de quelques centimètres, de fibres.



ANNEXE 6 - AUTRES JUPES REMARQUABLES DANS LES COLLECTIONS



Jupe de femme, fibres noires rigides en matériau indéterminé, peut-être une algue, largeur 73 cm, longueur max des fibres noires 59cm, diam. des fibres 0,6cm à 0,9cm, petite étiquette à liseret bleu "Tapa de la Nle-Calédonie à titre de cadeau V. Holbé", étiquette volante carton "Tapa Costume de femme (Nouvelle-Calédonie)", Don M. Holbe, MHNT. ETH.AC.NC.245, Muséum de Toulouse

© source IPKD



Jupe cérémonielle, provenance inconnue, fibres de bourao, poils de roussette et tapa de liber d'écorce battu, 19ème siècle, 26 x 15 x 7 cm, Musée du quai Branly, Paris, France, Ancienne collection André Vayson de Pradenne, préhistorien et collectionneur, inv 71.1950.30.204

© MQB



Jupe-tablier, Bérard 1846, Unité Patrimoniale, Université Montpellier 2, Inv.2944

© source IPKD

ANNEXE 7 - DESCRIPTION DE LA JUPE DE FIBRES AU 19E SIÈCLE DANS UNE SÉLECTION D'OUVRAGES

Seront indiqués dans l'ordre suivant : le nom de l'auteur, les dates de son séjour en Nouvelle-Calédonie et le(s) lieu(x) qu'il a visité.

James Cook, 1774, Balade (au nord de Pouébo)

“Le vêtement des femmes consiste en un court jupon fait avec des filaments de bananier, passés par-dessus une cordelette à laquelle ils sont fixés et qu'on attache à la taille. Ce jupon a une épaisseur d'au moins six ou huit pouces, mais en longueur, pas un seul de plus que ne l'exige l'usage auquel il est destiné. Les filaments extérieurs sont teints en noir et, comme ornement additionnel, la plupart d'entre elles ont quelques coquilles d'huîtres perlières fixées sur le côté droit.”

Jacques Julien Hotou de La Billardière, avril 1793, Balade (au nord de Pouébo)

“Les femmes n'avoient d'autre vêtement qu'une frange de filaments d'écorce qui leur servoit de ceinture en faisant plusieurs fois le tour du corps (voyez la planche 36).”

D'Esmivy d'Auribeau, avril 1793, Balade (au nord de Pouébo)

“Le vêtement des femmes est une frange de fibres de bananiers attachés à un cordon qu'elles nouent autour des reins, où il fait plusieurs tours : la frange a de cinq à sept pouces de longueur et suffit à peine pour l'usage où elle paraît destinée.”

Julien La Ferrière, 1845

“Les femmes sont beaucoup plus décentement vêtues que les hommes : elles portent une ceinture faite avec une frange en phormium tenax, de 15 à 20 cm de largeur, tournée en plusieurs doubles au-dessous des hanches comme un gros bourrelet, puis elles laissent pendre par derrière une espèce de tablier, aussi en frange épaisse, qui leur vient au jarret...”

John Elphinstone Erskine, septembre 1849, Bouarat (Hienghène)

“They had the same disfiguring habit of cropping the hair which we remarked at Vate, but were not otherwise ill-looking, their dress being merely a band generally of black filaments about nine inches wide, tied round the hips.”

Edmond Cotteau, septembre 1884, Houaïlou

“Quant aux femmes, aux popinées, comme on les appelle ici, un simple peigne en bambou décore leur chevelure courte et crépue; autour des reins elles portent une ceinture frangée, de 15 à 20 centimètres de long, faisant trois ou quatre fois le tour du corps. Ce vêtement élémentaire se nomme tapa; on le confectionne avec une herbe du pays et, de préférence, avec la fibre du bananier. Parfois elles y ajoutent par derrière un petit sac, où elles renferment leur pipe et leur tabac, car elles fument comme les hommes.”

Le père Lambert, 1856-1863, Belep

“La femme est plus modeste dans sa tenue; elle enroule sur ses hanches une longue ceinture dont les franges peuvent avoir 0m20 à 0m25 de large. Elle superpose un grand nombre de tours, et fournit ainsi une épaisseur fort convenable pour le but qu'elle se propose. A la partie postérieure de cet habit, elle adapte un pardessus avec des franges très larges. Ne dirait-on pas le tablier ajusté au rebours? [...] La femme calédonienne confectionne elle-même les nippes dont elle se revêt. Elle se sert, à cet effet, de la fibre de bananier, de la partie textile de diverses plantes et préférablement de *l'hybiscus paoui*. Il y a plusieurs espèces de ceintures, qui s'apprécient d'après la qualité des matières textiles. La couleur ne varie guère plus que la forme; cependant nous devons signaler la ceinture noire, qui est la plus estimée.”

Jean Patouillet, 1867-1870

“La femme, en effet, n'a que pour se voiler qu'une frange de 10 centimètres de long à peu près, faisant quatre ou cinq fois le tour du corps. Le panier qu'elle porte habituellement, ou une autre frange un peu plus longue, vient s'ajouter quelquefois par derrière.”

Émile Deplanche et Eugène Vieillard, 1819-1896

“Le costume des femmes est beaucoup plus décent; dès qu'elles sont nublies, et souvent même avant cet âge, elles s'entourent les reins d'une ceinture, *mendha* ou *ghi*, faite avec les fibres de l'écorce du *thespesia populnea*, de *pandanus*, et large d'environ 15 à 20 centimètres sur une longueur de 6 à 8 mètres, et qu'elle teignent en noir ou en jaune. Cette ceinture s'enroule autour des reins, de manière à ce que ses tours se superposent parfaitement. Les plus coquettes ajoutent quelque fois à ce costume un accessoire appelé *tiohène*, qui est une espèce de tablier fait avec des frondes de cocotier ou avec du jonc effilé, et tombe jusqu'à mi-cuisse.”

Maurice Vincent, deux ans en Nouvelle-Calédonie

“Pour vêtement la femme canaque n'a qu'un tapa¹, espèce de frange, dont la longueur augmente avec l'âge. Ses tapas ordinaires sont faits avec des feuilles de bananier ou avec des algues. Ses tapas de pilou² sont en fibres de coco, en fibres de magniania, de bourao³ – ou en poil de roussette, si elle est très riche.

Les tapas, quoique toujours peu larges, protègent complètement ce qu'ils sont destinés à cacher, quelles que soient les positions que prennent la femme.

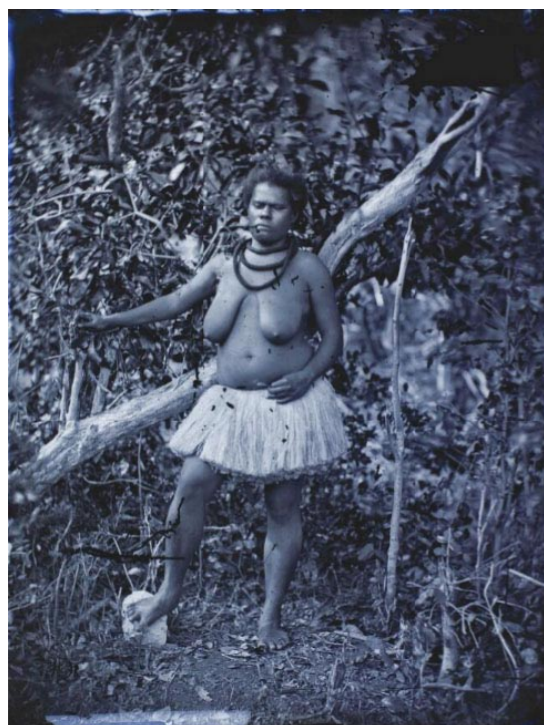
Dans des tribus, à Koné, par exemple, la partie postérieure du tapa est plus longue que la partie antérieure.”

1 Note dans le texte : “Tapa est un mot nouveau pour les Canaques”

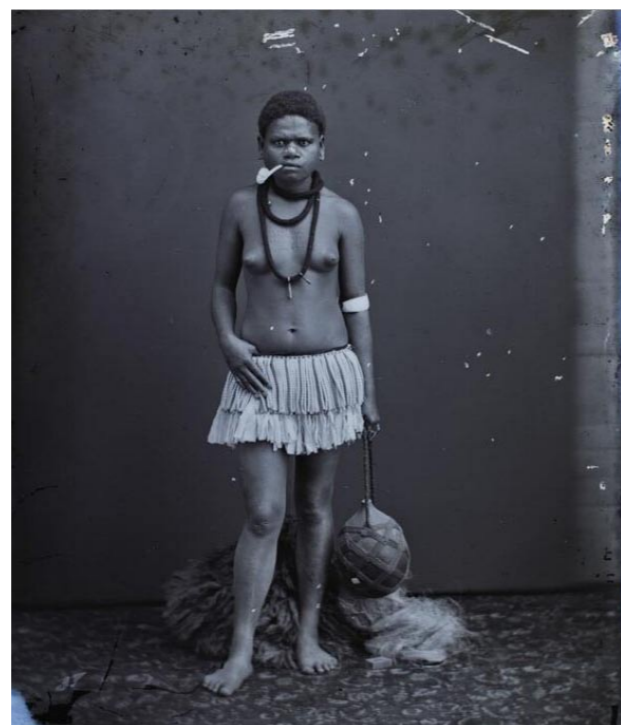
2 Note personnelle : l'auteur désignent par le mot “pilou” toutes les “fêtes” soit les rassemblements cérémoniels tels que la fête de la nouvelle igname, le deuil, les mariages.

3 Note dans le texte : “Les femmes colorent en noir quelques-uns de leur tapas de bourao en mâchant, puis en faisant bouillir les tiges violettes de *Coleus Bluei* (Benth), avec les tiges de *Semecarpus atra*, *Eugenie Jambos*, *Daniela rusifolia*.”

ANNEXE 8 - PHOTOGRAPHIES DE FEMMES KANAK



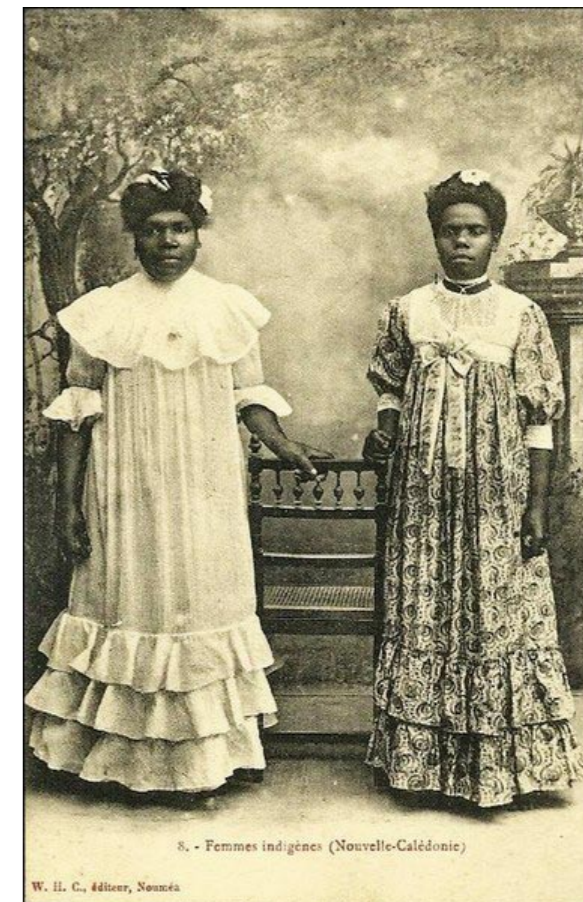
"Femme calédonienne", Allan Hughan, 1878, 16,5 x 21,6, PV0040973 © MQB



"Jeune fille avec pipe", entre 1872 et 1883, Allan Hughan, 9x12cm, PV0023644 © MQB



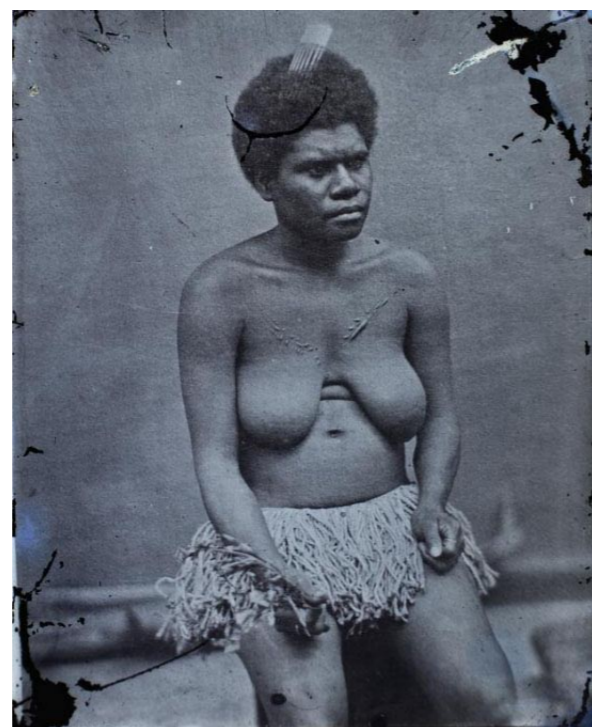
Femmes portant des jupes constituées d'écheveaux de poils de roussette, 1870-1879, 22,5 x 29,5, tirage 1938 et montage sur carton, PP0000219 © MQB



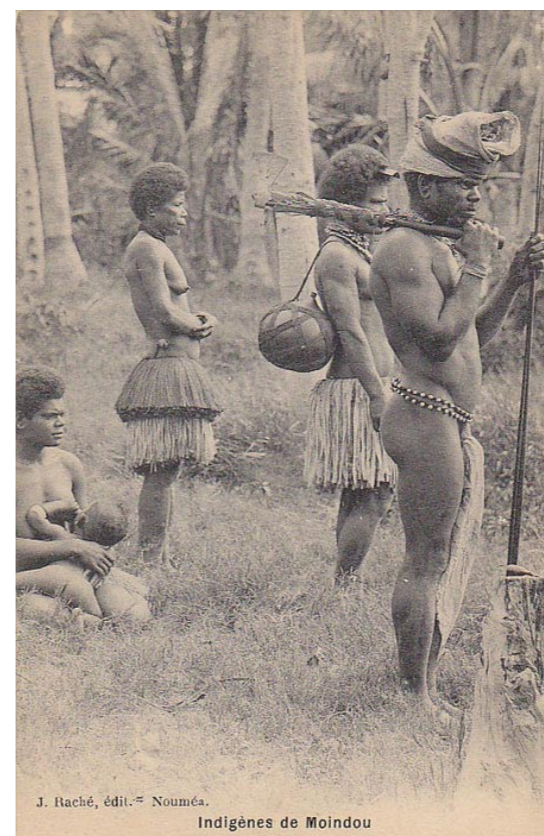
"8- Femmes indigènes (Nouvelle-Calédonie)", vêtues de la robe "mission", carte postale, W.H.C, éditeur, Nouméa



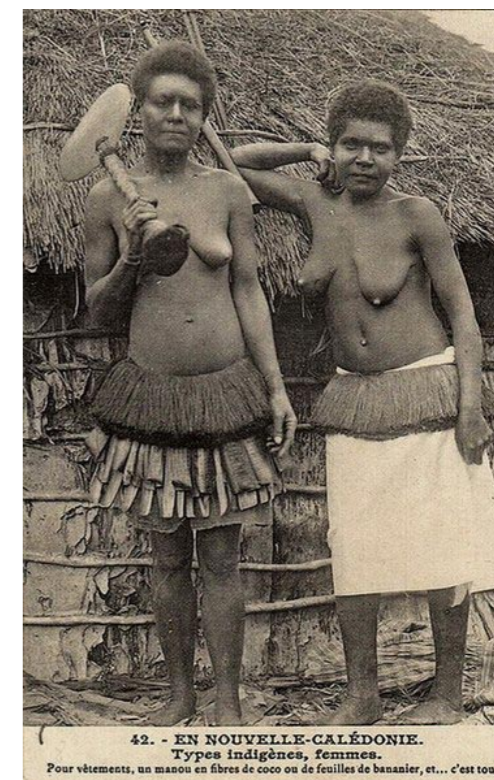
Femme tenant un bambou gravé, entre 1870 et 1879, Allan Hughan, PV0044295, 8x11cm © MQB



"Femme (portrait)", Allan Hughan 1872-1883, 9x12, aussi utilisée en carte postale intitulée "Popinée (Tribu Ouailou) - Nouméa (Nouvelle-Calédonie)", (J.Raché), PV0023646, © MQB



"Indigènes de Moindou", carte postale, J.Raché, éditeur, Nouméa, date inconnue



"42 - En Nouvelle-Calédonie. Types indigènes, femmes. Pour vêtements, un manou en fibres de coco ou de feuilles de bananier, et... c'est tout.", carte postale, date inconnue

ANNEXE 9 - LA JUPE DE DANSE

La jupe de danse est portée par les hommes comme par les femmes lors de danses¹ à l'occasion des fêtes importantes, des grandes cérémonies coutumières. Elles sont toujours confectionnées aujourd'hui et fréquemment utilisées pour des prestations de danses traditionnelles lors de manifestations culturelles.

La jupe est composée d'une ganse (qui peut être une épaisse tresse de fibres de bourao) sur laquelle sont nouées de longs brins de bourao (*Hibiscus tiliaceus*) ou autres fibres végétales.

Outre la jupe qui se porte à la taille, peuvent venir s'ajouter des sonnailles aux chevilles (éléments sonores mis en action par le mouvement des danseurs), une coiffe en écorce de banyan ou en fibres végétales mêlant des feuilles vertes tressées surmontée d'une tige avec des plumes d'oiseaux, une ceinture en liane à la taille, ou un collier de fibres autour du cou. Des plumes nouées à des fibres peuvent être portées à l'avant bras. Enfin, le danseur est souvent couvert de peinture corporelle blanche ou noire.



Détail d'une jupe de danse en fibres de bourao blanc attachées autour d'une ganse



Danseur de dos, juillet 2015

¹ Les danses ont été désignées par les européens par le mot "pilou". Elles étaient des représentations mimées d'un discours kanak. Elles miment des actions telles que la pêche, la chasse, la plantation des ignames. Elles racontent le passé. Tjiabou écrit qu'elles étaient effectuées lors de "l'entrée du clan au moment où répondant à l'appel du crieur qui proclamait son nom, il s'efforçait de se présenter dans toute sa puissance, au moment d'une coutume précise, à l'occasion d'un mariage ou d'une naissance" mais elles peuvent aussi être effectuées à d'autres moments.

ANNEXE 10 - LEXIQUES

LEXIQUE

Le mythe - Le mythe en Nouvelle-Calédonie est un récit qui raconte l'origine et les généalogies d'un clan. Chaque clan se considère comme le centre du monde. Par conséquent, ce récit à caractère légendaire est non seulement perçu comme la création des hommes mais aussi du monde environnant. Certains de ces récits mythiques ont été recueillis par les "explorateurs".

La coutume - On peut dire que les coutumes mélanésiennes recouvrent tout un univers de rites, d'interactions entre les hommes.

Clan - Ensemble de familles associées par des liens de parenté fictifs ou réels, fondé sur l'idée de descendance d'un ancêtre commun. Même si leur filiation exacte n'est pas connue, tous les membres d'un clan connaissent cette origine qui prend un caractère mythique.

Tribus - Groupe humain rassemblant plusieurs familles sous l'autorité d'un même chef et sur un territoire donné.

Utérin - Se dit des membres de la branche maternelle d'une famille, en comprenant à chaque génération les seuls enfants des filles de cette famille.

LEXIQUE TECHNIQUE

Echeveau - Fil enroulé sur lui-même, sans support, selon une grande circonférence.

Tissage - Technique d'entrecroisement de fils qui permet de réaliser un tissu. Le tissage se réalise sur des métiers à tisser, ou machine à tisser sur lesquels sont tendus, dans le sens de la longueur une série de fils dits "fils de chaîne", et dans le sens de la largeur une série de fils dits "fils de trame".

Tressage - Technique qui consiste à réaliser une structure textile plate ou tubulaire. Les fils y sont entrecroisés suivant un angle déterminé par rapport au sens longitudinal du produit.

Torsion : Nombre de tours par unité de longueur donnés à un fil par rapport à son axe. La torsion conditionne la solidité d'un fil, en maintenant la cohésion des fibres entre elles. On distingue :

La torsion Z, qui correspond au sens contraire des aiguilles d'une montre. Elle constitue la torsion d'un fil simple. "La torsion Z est celle d'un fil qui, tenu verticalement a ses spirales dans la direction du trait oblique de la lettre Z" extrait de la Norme française AFNOR, NF G 00-005 de décembre 1974.

La torsion S, qui correspond au sens des aiguilles d'une montre. Elle constitue très souvent la torsion d'un fil retors. "La torsion S est celle d'un fil qui, tenu verticalement a ses spirales dans la direction du trait oblique de la lettre S", extrait de la Norme française AFNOR, NF G 00-005 de décembre 1974.

Fibre libérienne - Fibre végétale filable. Elle est contenue dans l'écorce des souches de plusieurs plantes. Sa substance chimique est faite de cellulose, graisses, résines, cendres, pectine et d'autres hémicelluloses, lignine et de l'eau. Obtenue par friction, craquage et sérançage. La fibre libérienne la plus importante comprend la filature de lin, de chanvre, de jute et de ramies. Remarquable par sa résistance, sa force et sa flexibilité.

Vannerie - Art de tresser des matières végétales flexibles comme l'osier, le roseau, le rotin, le raphia pour fabriquer divers objets, tels que paniers, articles de ménage, malles et petits meubles.

